LA

SIRÈNE DE L'ARGONNE

LIBRAIRIE E. DENTU, EDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Les Cafés politiques et littéraires de Paris. Un volume in-16, prix. 2 »

Les Discours du Trône, avec une préface. Un volume in-12. . . . . 3 »

Histoire de la Commune. Un volume in-12. . . . . . 3 »

Voyage aux pays révolutionnaires. Un vol. in-12.. 2 »

Mémoires de l'élection de l'empereur Charles VII. Un volume petit in-8°, imprimé par Jouaust 7 50

Voyage de Laponie, de Regnard, avec une préface et des notes. Un volume in-12. . . . . 3 »

Le Roman d'un Parvenu. Un vol. in-12 (épuisé). . . . » »

Mademoiselle de Merville. Un vol. in-12 (épuisé). . . » »

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Les Boutiques de l'Esprit, Journaux et éditeurs. Un volume in-12. . . . . » »

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 1

LA

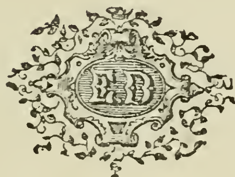
Mont-Chauvet

SIRÈNE

DE L'ARGONNE

PAR

AUGUSTE LEPAGE



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1878

A MON BEAU-FRÈRE

ISIDORE HÉRITIER

JE DÉDIE CE LIVRE

AUGUSTE LEPAGE

LA

SIRÈNE

DE L'ARGONNE

I

PROJETS DE MARIAGE

Vers la fin de janvier 1846, plusieurs jeunes gens se trouvaient réunis autour d'un grand feu, dans une maison du village de Saint-Joire. Une lampe de fer à trois becs, suspendue au plafond, se balançait dans l'espace, éclairant trois charmantes figures de jeunes filles de dix-huit à vingt-deux ans qui étaient baissées sur des ouvrages de couture. Trois jeunes hommes causaient en fumant leur pipe. Deux d'entre eux étaient les frères des villageoises le troisième était le prétendu de l'aînée.

Il s'approcha d'elle et lui causa tout bas, lui répétant pour la centième fois qu'il l'aimait, qu'il la rendrait heureuse. Louise du reste n'était pas fâchée d'entendre toujours les mêmes phrases sortir des lèvres de son fiancé. Elle le regardait avec ses grands yeux bleus et l'écoutait tout en continuant machinalement son ouvrage.

— Alors, Louise, c'est décidément pour la fin du mois de mars?

— Oui. Mon père a lui-même fixé cette date; vous savez qu'il est homme de parole.

— Vous verrez comme tout dans notre maison sera bien rangé : ce sera un véritable nid.

— J'ai peur, Henri.

— Peur de quoi?

— Je ne sais pas; de tout, sans que mes craintes puissent pourtant se justifier. Mon père, mes frères, mes sœurs sont heureux de notre mariage; de votre côté, chacun vous félicite, que me manque-t-il? Rien; et cependant je ne suis pas tranquille.

Je redoute un accident. La nuit, je fais des rêves atroces qui m'empêchent de dormir. J'essaye en vain de lutter contre ces insomnies, je n'y puis réussir.

Henri lui serra la main.

— Ne craignez rien, ne vous mettez pas ainsi l'esprit à la torture à propos de rêves.

— Je tâcherai, répondit-elle en souriant.

A onze heures, Henri se retira, après avoir causé avec ses futurs beaux frères de cultures et d'affaires d'intérêts; Louise le reconduisit jusqu'à la porte donnant sur la rue, et ne rentra que quand elle n'entendit plus le bruit de ses pas sur les cailloux du chemin.

Un instant après elle et ses sœurs étaient couchées; les deux frères avaient, comme ils le faisaient tous les soirs, visité l'écurie afin de s'assurer si les animaux étaient tranquilles. A leur tour, ils se couchèrent après avoir encore fumé une pipe et bu une goutte d'eau-de-vie.

— C'est dans quelques jours que le père va prévenir le notaire de venir rédiger le contrat de Louise, dit l'un d'eux.

— Oui, reprit l'autre, s'il gèle comme aujourd'hui, il faudra ferrer le cheval à glace.

— On peut retarder un peu ce voyage.

— Non, car il y a quelques affaires à terminer. Du reste, la route est belle et n'offre aucun danger.

Henri après avoir quitté sa fiancée s'était dirigé vers sa demeure, mais il était agité et sentant qu'il ne pouvait dormir il se promena dans les rues désertes du village. Les lumières qu'on voyait briller à travers les vitres s'éteignirent, l'horloge paroissiale sonna lentement et les vibrations du bronze s'échappant de la tour carrée de l'église firent tressaillir le jeune homme. Sans vouloir se l'avouer, il avait peur et les paroles de Louise lui revenaient à l'esprit. Il essaya de combattre les terreurs qui l'envahissaient.

— Qui peut, se disait-il, mettre un obstacle à mon bonheur? je ne me connais pas d'ennemis, et quand même j'en aurais, que pourraient-ils faire? Mon bien est à moi, je ne dois rien à personne, j'ai rendu beaucoup de services à des cultivateurs dans la gêne. Les craintes de Louise ne sont donc basées sur rien et je suis vraiment bien sot de me tourmenter ainsi!

Malgré tous les raisonnements qu'il s'adressait, Henri ne put parvenir à se rassurer complétement et quatre heures du matin sonnaient qu'il arpentait encore les sentiers qui séparent les jardins de Saint Joire. Ses

membres étaient raidis par le froid, il rentra chez lui, jeta brusquement un fagot presque entier dans le foyer et quelques minutes après une flamme claire montait dans la vaste cheminée, lêchant les parois couvertes d'une couche épaisse de suie. La chaleur lui causa une sensation agréable, il s'assit sur une massive chaise de bois et ne tarda point à s'endormir. A huit heures un voisin frappant à sa porte le réveilla. Henri alla ouvrir.

— Tu ne t'es donc point couché? lui demanda le campagnard.

— Non, j'ai travaillé une partie de la nuit.

— Qu'as-tu donc à faire de si pressé ?

— Oh! dans ma position la besogne ne manque pas.

— Je sais ; quand on est sur le point de se marier, il faut songer à une foule de choses. Ça n'en finit plus.

— Tu connais la chose?

— Oui. J'ai passé par là. Ce sont des partages, qui amènent des discussions qui durent des semaines.

— De ce côté je suis tranquille.

— Tu es seul, c'est vrai, mais il y a ton futur beau-père.

— Je m'arrangerai très-bien avec lui.

— En effet le père Mourot est une bonne pâte d'homme.

— Tu en conviens ?

— Puisque c'est la vérité. Mais ses enfants.

— Ils lui ressemblent.

— Tant mieux.

— Veux-tu boire une goutte ?

— Avec plaisir. Il fait un froid de loup et d'ici quinze jours au moins, il sera impossible de travailler à la terre.

Pendant que les deux hommes trinquaient les ombres de la nuit avaient disparu. La campagne couverte de neige brillait comme un tapis d'une blancheur éblouissante et Henri regardant à travers les carreaux que la gelée avait recouverts de dessins bizarres, pensait à Louise. Son voisin le laissa seul. Dans la journée, le jeune homme alla chez son futur beau-père ; pendant plusieurs semaines il ne fut plus question que d'estimations de terres, de partages. L'impossibilité de s'occuper de culture à cause de la gelée irritait Henri qui cherchait tous les moyens de se fatiguer le corps pour arriver à faire disparaître les idées sombres dont il était assailli.

II

L'ASSASSINAT

Le 25 mars 1846, le froid était vif sur la route de Tréveray à Demange-aux-Eaux. Les rares voyageurs que l'on voyait se diriger vers l'un ou l'autre de ces deux grands villages étaient enveloppés dans d'épaisses limousines, et ils baissaient la tête pour garantir le plus possible leur figure de la bise.

On entendait retentir les gros souliers ferrés sur le sol congelé et l'on voyait entre le chapeau et le col de la limousine sortir une légère buée aussitôt disparue.

La nuit approchait, les passants devenaient de plus en plus rares. Bientôt on n'aperçut plus que la lune brillant sur le ciel bleu, et les

étoiles innombrables attachées à la voûte céleste comme autant de diamants.

D'un côté de la route était la forêt, de l'autre la vallée arrosée par l'Ornain, alors gelé, et dont la glace, tantôt parfaitement unie tantôt amoncelée en tas énormes, dessinait seule le cours sinueux.

Vers six heures du soir, un homme traversa la prairie se dirigeant vers le bois. On voyait sur la terre son ombre le suivre comme un fantôme. De temps en temps il levait la tête, la lumière paraissait l'agacer; il hâtait le pas pour arriver plus vite sur la route où l'épaisseur des taillis empêchait la clarté de pénétrer. A peine fut-il entré dans l'ombre projetée par la forêt qu'un soupir de satisfaction sortit de sa poitrine.

Il regarda dans la vallée si personne ne l'avait suivi; mais il ne vit que les grands arbres chargés de givre, il n'entendit que le craquement douloureux des chênes et des hêtres dont le vent balançait les branches dénudées. A quelque distance on apercevait bien une masse noire piquée de rares lumières, c'était le village de Saint Joire. Mais l'inconnu avait pris la précaution de passer assez loin

des maisons, de sorte que les chiens ne l'avaient pas éventé. Il se promena un instant et écouta. L'horloge paroissiale du village sonna une demi heure :

— Dix heures et demie, sans doute, murmura-t-il.

Il franchit le fossé de la route entra dans la forêt et choisit une place où, appuyé contre un arbre, caché par de hauts buissons d'épine noire, rien ne pouvait échapper à son regard. Un instant il eut bien l'intention d'allumer sa pipe, mais la prudence l'emporta ; pour faire prendre l'amadou, il fallait battre le briquet ; un bruit quelconque et des étincelles nombreuses devaient être le résultat de cet exercice. La pipe fut remise avec soin dans une poche de côté de la blouse et l'homme attendit, collé contre un arbre.

Onze heures sonnèrent lentement. La voix du bronze traversant la vallée venait mourir dans la forêt. Au dernier coup, la limousine qui enveloppait le voyageur tomba à terre ; il remua ses membres comme pour faire circuler le sang et écouta.

Assez loin sur la route, il entendit un bruit, confus d'abord ; mais, un instant après, il

n'eut plus aucun doute sur son origine : c'était le pas d'un cheval qui suivait tranquillement la chaussée.

Bientôt l'animal parut au tournant du bois, traînant une modeste voiture à deux roues. Un homme, coiffé d'un bonnet en peau de renard, le cou entouré d'une cravate énorme, les mains enfoncées dans des moufles épaisses, occupait à lui seul les deux places du léger véhicule. Il était à moitié endormi ; aussi ne vit-il pas un individu s'élancer sur la route et arrêter son cheval.

Lorsqu'il s'aperçut que sa voiture était immobile, il se contenta d'appliquer sur les flancs de la bête un coup de fouet vigoureux, accompagné d'un juron énergique. Le cheval ne bougea pas ; de nouveaux coups firent pousser au pauvre animal un hennissement plaintif. Celui qui le tenait lâcha la bride, sauta sur le marche-pied, prit à la gorge le conducteur de la voiture, l'entraîna dans le fossé, où il le maintint couché sous lui.

L'homme ainsi enlevé voulut crier, mais à peine eut-il ouvert la bouche qu'une main vigoureuse la lui ferma. Cependant un rayon de la lune traversa les buissons et éclaira l'en-

droit du fossé où se trouvaient les deux individus. Celui qui était attaqué poussa un soupir et voulut prononcer un nom ; il avait reconnu son ennemi. Quant à celui-ci, il se contenta de sourire d'une façon sinistre en disant à son adversaire vaincu :

— Ah ! tu me reconnais, Nicolas Mourot? Tu te doutes pourquoi je t'ai attendu ici à cette heure ?

L'autre fit un signe affirmatif.

— Alors, tu es préparé à la mort ?

Un haussement d'épaules fut la seule réponse de Mourot. En un clin d'œil il avait eu les mains attachées solidement ; du reste, son adversaire plus fort que lui aurait pu se dispenser de ce luxe de précautions. Il enveloppa Mourot dans sa limousine et le posa sur le talus du fossé. Tirant de sa poche un couteau long et fraîchement affilé, il l'enfonça dans le cou de son ennemi à une telle profondeur, que la lame entière disparut.

Le malheureux ne put prononcer une parole : il ouvrit les yeux tout grands, les fixa sur son assassin d'une façon si étrange que celui-ci eut peur et se jeta dans le bois. Un moment il regarda Mourot se débattre

dans les convulsions d'une atroce agonie, le sang rougissait la neige et coulait dans le fond du fossé. Après un dernier effort, la victime se raidit, s'étendit tout de son long sur le sol ; ses yeux restèrent fixes et démesurément ouverts. L'assassin tenta, à plusieurs reprises, d'aller s'assurer si Mourot était bien mort, mais la lune tomba d'aplomb sur lui, elle éclairait de sa lumière blafarde sa face pâle, ses vêtements rougis et le sol maculé.

Minuit sonna, un renard fit au loin entendre son cri, l'inconnu jugea à propos de disparaître en s'enfonçant au plus épais du bois, laissant sa victime étendue sans vie et le cheval immobile, attendant qu'un passant vînt le tirer de cette position.

III

LA DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Les enfants de Mourot avaient passé la soirée, travaillant et causant, en attendant le retour de leur père. Henri était avec eux essayant d'amener sur les lèvres de Louise un sourire, de faire briller dans ses yeux un éclair de joie. Mais la je ne fille restait triste, malgré la gaieté de ceux qui l'entouraient. Le temps s'écoulait et le chef de la famille n'arrivait pas. A onze heures Louise se leva. Elle était dans un état d'agitation extrême.

— Souffrez-vous? lui demanda Henri.

— Non, je suis inquiète.

— Toujours ces terreurs qui ne vous abandonnent pas.

— Que voulez vous! c'est plus fort que moi. Et mon père qui ne revient pas?

— Il aura rencontré quelque connaissance.

— Du reste il n'est pas beaucoup en retard, interrompit un des frères, étant parti assez tard de Saint-Joire, il est assez compréhensible qu'il ne rentre qu'assez avant dans la nuit.

— Tous vos raisonnements ne me rassurent pas, répondit Louise, et cependant je ne demanderais pas mieux que de vous croire.

Les causeries furent assez animées jusqu'à une heure du matin, mais à partir de ce moment une peur vague vint s'appesantir sur les jeunes gens. Le silence se fit, chacun paraissait plongé dans des réflexions tristes. Henri sentait la confiance l'abandonner et essayait de réagir contre cette crainte qu'il ne s'expliquait pas. En effet, le père Mourot pouvait s'être trouvé avec des amis, avoir soupé avec eux ; après le souper était venu le café suivi d'un nombre considérable de petits verres d'eau-de-vie de marc ; quand on est en joyeuse compagnie, le temps passe vite et peut-être avait-on attendu que l'aubergiste avertit qu'il était l'heure de quitter son établissement.

Les yeux des jeunes gens se fixaient à chaque instant sur le cadran de l'horloge accrochée à la paroi de la chambre où ils se trouvaient. Les aiguilles semblaient courir et franchir les minutes avec une rapidité désespérante. Enfin le jour parut, de pâles clartés pénétraient dans la pièce à travers les carreaux gelés, puis quelques rayons d'un soleil déjà chaud firent fondre la légère couche de glace qui recouvrait les vitres et on put voir les arbres dénudés du jardin couverts d'une écorce rugueuse, noire et luisante, et au loin la campagne avec son manteau de neige.

— Il sera arrivé quelque chose à mon père, dit Louise.

— Je vais au devant de lui, répondit Henri.

Tout le monde se leva et on décida que les hommes allaient immédiatement se mettre en route. Les habitants de Saint-Joire surent bientôt qu'on n'avait point vu Mourot depuis la veille et comme la régularité de sa conduite ne permettait pas de supposer qu'il s'était amusé toute une nuit, chacun se proposa pour aider les enfants dans leurs recherches. On croyait qu'il était arrivé un accident à son cheval et que, par prudence, il n'avait pas

voulu se mettre en route à pied, la nuit, par un temps aussi froid. Peut être aussi l'animal avait-il quitté la chaussée et traversé les terres en culture. La couche épaisse de neige étendue sur le sol faisait disparaître toutes les barrières ; il était impossible à dix heures du soir de distinguer la route des terres qu'elle traversait.

— Mais la lune a brillé toute la nuit, fit observer un campagnard.

— Mourot se sera peut-être endormi et alors la bête, libre de ses mouvements, aura marché au hasard.

On s'organisa par petits groupes qui, tous, se dirigèrent vers Demange-aux-Eaux en remontant la vallée de l'Ornain.

Dans la matinée, un cultivateur de Saint-Joire aperçut le cheval de Nicolas Mourot. La pauvre bête n'avait pas bougé de place. Son dos et ses narines étaient couverts de givre. Dans le fossé du bois gisait le corps de la victime, formant une masse blanche et brillante sous les rayons d'un soleil d'hiver.

Ce ne fut pas sans terreur que le paysan contempla cet affreux spectacle. Il promenait son regard de l'homme à l'animal, cherchant

à s'expliquer ce que pouvaient vouloir dire cet homme mort et ce cheval arrêté sur la chaussée. D'abord il chercha à s'assurer que l'assassin avait disparu et qu'aucun danger ne le menaçait en s'approchant du cadavre. Il frissonnait au moindre bruit; un mulot qui courait, une branche qui remuait le faisaient se redresser et regarder dans la forêt.

Peu à peu il s'enhardit et toucha la tête de Mourot. La figure était pâle, les yeux ouverts, la bouche serrée. La plaie était gelée, le froid avait arrêtée l'hémorrhagie. Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir de sauver Mourot, le cultivateur remonta dans sa cariole et vint au galop à Saint-Joire avertir les autorités.

La nouvelle de l'assassinat se répandit dans tout le village; les habitants quittèrent le coin du feu pour se transporter en masse sur le lieu du crime; mais déjà le garde champêtre, envoyé par le maire, tenait les curieux à distance.

A chaque instant les groupes grossissaient. Les gens de Tréveray, de Demange, de La Neuville, prévenus on ne sait comment, accouraient par bandes. Les enfants criaient, les parents causaient plus ou moins sérieusement,

émettant sur le crime et ses causes les idées les plus contradictoires.

Enfin arrivèrent le maire de Saint-Joire, le juge de paix et le brigadier de gendarmerie de Gondrecourt et un médecin. Le silence se fit lorsque ces quatre hommes, après avoir traversé la foule, pénétrèrent dans le demi-cercle dont la base était le fossé de la forêt.

Au centre, on voyait la place où la voiture avait été arrêtée. On devinait facilement que la lutte n'avait pas été longue ; le sol était peu piétiné et les pas étaient marqués bien nettement. Mourot devait donc être ivre ou endormi. On n'avait eu que la peine de l'emporter dans le fossé.

Le médecin ne put que constater la mort. Le couteau avait pénétré profondément dans le cou, et on voyait à la forme de la blessure, que la lame, dirigée dans tous les sens, avait pour ainsi dire déchiqueté l'artère carotide. Ce surcroît de précautions prouvait que l'assassin avait prémédité et exécuté son crime avec un sang-froid atroce.

On trouva sur la victime sa bourse, une grosse montre en argent qui ne s'était pas

arrêtée ; l'assassinat n'avait donc pas eu le vol pour mobile.

Le corps fut transporté à Saint Joire suivi d'une foule nombreuse. Le juge de paix ne put rien savoir des différents individus qu'il interrogea ; il partit pour Gondrecourt, attendant qu'un hasard mit la justice sur la trace du coupable.

IV

MONSIEUR SIMON

Nicolas Mourot était âgé de cinquante ans et veuf depuis plusieurs années. Marié à vingt-deux ans, il avait eu cinq enfants, — trois filles et deux garçons, — tous forts et bien bâtis. Il possédait une fortune d'au moins cinquante mille écus en bonnes et belles terres ne devant rien à personne, et tous les jours un pré, une terre ou une vigne venait arrondir un patrimoine déjà considérable.

L'aîné des enfants Mourot avait vingt-cinq ans à l'époque où son père fut assassiné et le plus jeune dix-huit. De plus, il s'était chargé d'un cousin qui passait pour idiot ; on le traitait dans le pays d'*innocent*, à cause de la

douceur de sa folie. Il se nommait Hubert, était d'une haute taille et d'une force prodigieuse. Il aimait beaucoup ses parents et, le jour de l'enterrement, il montra une douleur qui lui attira toutes les sympathies.

Tout Saint-Joire assistait à la triste cérémonie. Le cercueil, porté par quatre hommes sortit de la maison mortuaire et se dirigea lentement vers l'église. Un enfant portant une croix précédait le cortège, le prêtre et le maître d'école psalmodiaient les chants funèbres, les cinq enfants de Mourot et Hubert étaient à la tête du convoi; on voyait à leur air qu'ils étaient tout à fait étrangers au crime et que de ce côté la justice ne découvrirait rien.

L'aînée des filles du défunt se trouva mal en voyant sur la terre quelques gouttes de sang tombées du cercueil; il fallut l'emporter chez des voisins. Arrivé à l'église, le corps fut posé sur des tréteaux et l'office se célébra au milieu des sanglots.

Lorsque le prêtre eut jeté dans la fosse la première pelletée de terre, il se tourna vers la foule et lui adressa quelques paroles à propos des tristes événements qui avaient amené tant de monde au cimetière :

— Dieu, dit-il en finissant, ne permettra pas qu'un pareil crime reste impuni. Tôt ou tard, l'assassin sera découvert, il n'échappera pas à la justice des hommes?

Les fossoyeurs remplirent le trou. Les pierres en tombant sur les planches du cercueil faisaient un bruit sinistre qu'accompagnait d'une façon lamentable le son des cloches.

Chacun se retira lentement et sans rien dire. On était vivement impressionné. Seuls les enfants de Mourot et Hubert attendirent que la triste besogne des fossoyeurs fût terminée et ils partirent jetant de longs regards sur le monticule de terre noire qui marquait la place où reposait leur père et parent.

Un individu, que personne n'avait remarqué, avait suivi, mêlé dans la foule, toutes les phases de la cérémonie. Son regard perçant s'était successivement arrêté sur les héritiers de Mourot et sur Hubert ; ce dernier surtout l'attirait. Il s'en approcha sans affectation et vit que les larmes qui tombaient de ses yeux n'étaient pas feintes.

L'étranger quitta Saint-Joire un peu avant la nuit, se dirigea vers l'endroit où le crime avait été commis. Il franchit le fossé et suivit

un instant dans le bois la trace de l'assassin ; mais il y avait déjà huit jours qu'on avait retrouvé Mourot ; les bruyères s'étaient redressées, quelques branches brisées indiquaient que le meurtrier s'était arrêté à une espèce de chemin vert qu'il avait suivi dans toute sa longueur, mais on ne pouvait deviner de quel côté il s'était dirigé. A tout hasard l'homme prit du côté de Demange et, après avoir marché environ un kilomètre, il aperçut un fusain brisé; le meurtrier avait donc pénétré de nouveau en plein bois; on pouvait suivre sa piste, c'est ce qui fut fait.

Avant de rentrer dans le taillis, l'inconnu s'assit un instant et se dit à demi-voix :

— Je tiens notre homme, ou plutôt je le connais, car il sera, je crois, fort difficile à saisir; mais, foi de Simon, j'aurai l'œil sur lui, et tôt ou tard, il montera sur l'échafaud; c'est une question de temps!

On a deviné que M. Simon est un agent du service de sûreté que le juge d'instruction de Bar-le-Duc a fait demander à Paris. Cet agent avait cru être immédiatement sur les traces de l'assassin de Mourot ; désormais c'était entre ces deux hommes une lutte qui,

pour l'un, devait aboutir à la mort, et, pour l'autre, à la satisfaction d'avoir fait une belle prise.

M. Simon, après une demi-heure de marche se retrouva sur la grande route. Là, toute trace avait disparu. Il ne jugea pas à propos de poursuivre plus loin ses investigations. Doublant le pas, il arriva à Gondrecourt où se trouvaient MM. du Mirel, juge d'instruction, et Verson, substitut du procureur du roi. Ces deux magistrats s'étaient rendus auprès du juge de paix pour tâcher de savoir qui avait intérêt à la mort de Mourot. Le brigadier de gendarmerie avait été lui-même appelé à donner son avis.

— Nous ne pouvons, dit M. Morin, le juge de paix, soupçonner les enfants. Ils aimaient beaucoup leur père, et on n'a jamais entendu dire que la moindre brouille ait existé dans cette famille ; du reste, monsieur le brigadier qui est dans le canton depuis douze ans, en connaît tous les habitants. Je crois que ses soupçons — s'il en a — ne portent pas sur ceux qui entouraient Mourot.

— Si l'assassinat avait été suivi de vol, dit le brigadier, je n'aurais que l'embarras du

choix ; les filous ne sont pas rares dans le pays, j'en ai fait coffrer plusieurs qui sont aujourd'hui en liberté ; mais je ne les crois pas capables d'assassiner un homme, ils ont pour cela trop peu de courage.

— Alors, dit le juge d'instruction, vous croyez à une vengeance particulière?

— C'est la seule supposition raisonnable.

— Qui Mourot aurait-il pu froisser?

— Vous savez, monsieur le substitut, dans les campagnes, les habitants se fâchent facilement ; être un peu plus riche que son voisin c'est un motif de haine ; acheter une terre qu'on désirerait pour soi, c'en est un autre; donner à ses enfants une instruction un peu soignée, habiller ses filles plus coquettement, en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la brouille dans les familles.

La servante vint annoncer M. Simon. Le brigadier se retira et le policier fut introduit.

Les trois magistrats regardèrent curieusement le nouveau venu, mais sa figure placide ne laissait rien paraître, il resta debout et découvert en attendant qu'on l'interrogeât.

— Eh bien! monsieur Simon, avez vous du

nouveau? demanda le juge d'instruction qui connaissait le nouveau venu.

— Oui, monsieur, beaucoup.

— Quoi! vous auriez découvert l'assassin?

— Je le crois, monsieur.

— Si cela est, vous pouvez vous vanter d'être un homme habile.

Simon s'inclina.

— Asseyez-vous, monsieur, et dites-nous le résultat de vos recherches.

Le juge de paix regardait avec étonnement cet étranger, qui, sans connaître le pays ni ses habitants avait du jour au lendemain découvert l'auteur d'un crime commis près d'un bois, au milieu de la nuit.

— On ne peut songer, dit Simon, à accuser les enfants Mourot, car il est probable qu'à leur tour ils seront aussi les victimes de l'assassin de leur père si la justice n'y met pas d'empêchement. Il faut mettre aussi de côté l'idée du vol, car vous l'avez vu, on a retrouvé sur Mourot une somme assez forte plus sa montre. Certes, ce n'est pas le temps qui a manqué au meurtrier pour dévaliser sa victime s'il en avait eu l'intention; ces deux suppositions n'étant pas admissibles, il faut voir

après les enfants, qui a le plus grand intérêt à la mort de Mourot : c'est cet idiot qu'il a élevé et nourri.

— Ce n'est pas possible! s'écria le juge de paix.

— Pardon, monsieur. Depuis quand Hubert a-t-il complétement perdu l'esprit?

— Dame, depuis trois ans il est tombé en enfance; mais avant il avait toujours été très-maniaque.

— Oui, monsieur; sa manie c'était l'avarice. Il ramassait dans la rue tout ce qu'il trouvait sous la main : morceaux de bois, vieux papiers, souliers éculés, bouts d'étoffe jetés sur les tas d'ordures, des clous hors de service. Dès l'âge de douze ans, il se livrait à cet exercice, et de temps en temps il échangeait ses chiffons, son fer, son vieux cuir contre des faïences, qu'apportaient dans le village des marchands ambulans. Aussi, a-t-il dans sa chambre une montagne de vaisselle.

Jusqu'à vingt-trois ans il continua ce petit manége. A cet âge, il devint complétement insensé! il avait sans doute ses raisons pour cela.

— Quand à être fou, il l'est parfaitement, dit le juge de paix ; les médecins l'ont cons-

tașté et Mourot n'a pas épargné les consultations. Si Hubert est dans un état relativement satisfaisant, il le doit à son parent.

Simon continua :

Poussé par son avarice, Hubert peut être maniaque, mais il n'est pas, n'a jamais été insensé. C'est un jeu de sa part et je dois dire qu'il le joue admirablement bien. Il a trompé les médecins, trompé ses parents, trompé tous ceux qui le connaissent. Déjà il a tué Mourot ; demain, aujourd'hui peut être, disparaîtra un de ses cinq enfants sans que personne puisse accuser quelqu'un de ce nouveau crime.

C'est Hubert qui est l'assassin de Mourot, c'est lui qui dans un temps plus ou moins long doit hériter de ses biens lorsque les héritiers directs seront dans la tombe, alors ce jour-là le soi-disant idiot, se fera soigner et finira par guérir. Le médecin se vantera de cette cure, le public l'admirera et Hubert l'insensé, Hubert l'assassin de six personnes jouira en paix de sa fortune, riant de la justice qui n'aura pas su le découvrir, de la médecine dont il se sera joué et des habitants du pays dont il aura fait ses dupes.

— Monsieur Simon, vous êtes, je crois, lancé dans le champ des hypothèses, interrompit le juge de paix, je connais mon homme mieux que vous et vous lui faites vraiment trop d'honneur en le supposant capable de pareilles roueries. Abandonnons Hubert, je vous prie, et cherchons le criminel d'un autre côté.

— Le criminel est tout trouvé, je vous le montre du doigt, je n'ai pas de preuves, mais je l'ai suivi, étudié, je sais ce qu'il est capable de faire.

Une des demoiselles Mourot doit se marier, si vous laissez libre le misérable que je vous dénonce, cette pauvre fille mourra quelques jours avant son mariage.

— Je crois, monsieur, que vous êtes plus fou que celui dont vous parlez, dit d'un air dédaigneux le juge de paix.

L'agent sortit.

Le juge d'instruction et le substitut n'avaient pas ouvert la bouche, mais ils avaient écouté la déposition de l'agent, et le premier surtout avait été frappé de sa logique, sinon de sa justesse.

Simon, aussitôt dans la rue, leva dédaigneu-

sement les épaules et murmura en suivant la grande rue de Gondrecourt :

— Je me doutais, en venant chez ce juge de paix, qu'il ne croirait pas un mot de ce que je dirais et pourtant je suis sûr d'avoir découvert celui qui a tué Mourot.

Le policier voulut tenter un dernier effort, et voyant le magistrat instructeur se diriger vers l'auberge où était sa voiture, il l'arrêta :

— Que me voulez-vous, mon ami, lui demanda le juge?

— Je désirerais vous dire quelques mots à propos de l'affaire.

— Accompagnez moi à mon auberge et nous causerons tranquillement. Je n'ai pas mangé encore, vous devez avoir faim. Nous avons deux heures pour voir ce qu'il y a à faire pour arriver à un résultat.

Le magistrat se fit servir à manger dans un petit salon et dit au brigadier qui l'avait suivi d'aller à la gendarmerie attendre ses ordres. Le militaire salua.

— Si vous voulez me fixer une heure, je me tiendrai prêt et viendrai vous attendre à cette auberge? demanda-t-il.

— Il est onze heures, dit M. du Mirel en

regardant sa montre, soyez ici à une heure. A présent mettons-nous à table, continua-t-il en s'adressant à Simon, et causons.

Le gendarme partit; ceux qui l'avaient vu causer avec le brigadier tâchèrent de le faire causer, mais les efforts les plus énergiques échouèrent devant l'impassibilité du soldat qui se caressait la royale en se disant :

— En voilà qui voudraient me faire jaser, mais ils perdent leur temps. Les quelques phrases que j'ai entendues de la conversation des trois juges avec celui qui est en ce moment avec M. du Mirel me permettent de supposer qu'on soupçonne Hubert. Je ne suis pas éloigné de croire que le gaillard a fait le coup.

La cour de l'auberge était remplie de curieux, on se livrait à toutes sortes de commentaires, chacun donnait son avis et le bruit des voix arrivait aux oreilles du juge de paix qui dit à Simon :

— Croyez-vous que dans cette foule un seul individu se doute qui peut-être l'assassin de Mourot !

— Personne, monsieur le juge, ne songe à Hubert.

— Alors, vous persistez dans votre idée ?

— Absolument.

— La preuve, en admettant que vous soyez tombé juste, sera difficile à établir.

— Très-difficile en effet.

— On ne peut arrêter Hubert sur un simple soupçon.

— Dans tous les cas, ne serait-il pas possible de l'interroger ?

— Il ne dira rien.

— Je le crois, il est sur ses gardes. Mais après l'avoir interrogé pour la forme, on pourrait faire constater sa folie et le mettre dans un hospice d'aliénés. De cette façon, il n'y aurait plus de catastrophes à redouter.

— Vous pensez qu'il est capable de tuer ses autres parents ?

— Je n'en doute pas.

— Diable ! il faudrait pourtant les mettre à l'abri de ses coups.

— Ces pauvres gens ne voudront pas se garer.

— Enfin, prévenons-les toujours.

Une heure sonnait quand le brigadier entra à cheval dans la cour. Un domestique prépara la voiture de M. du Mirel, le magistrat se

remit en route laissant Simon à Gondrecourt. L'agent voulait visiter les villages des environs de Saint-Joire, écouter les conversations des habitants et voir comment on pourrait prendre Hubert dans ses propres filets.

V

L'INTERROGATOIRE D'HUBERT

L'idiot habitait une petite maison bâtie au milieu d'un jardin qu'il cultivait lui-même. C'était un mélange incohérent de fleurs et de légumes; les choux poussaient à côté des reines marguerites, les salades au milieu des œillets, les carottes et les radis avec les pivoines. Les plus grands arbres de ce jardin fantastique étaient des framboisiers et des rosiers.

Tant que durait la belle saison on y voyait des fleurs. Les fraisiers enchevêtraient partout leurs pousses et couvraient la terre d'un tapis de verdure agréablement tâchete de fleurs blanches ou de fruits rouges. Maisau moment

où nous en sommes le jardin d'Hubert offrait l'aspect le plus désolé. Cependant, on voyait que la séve était prête à s'élancer dans les branches des arbrisseaux; les jours étaient déjà plus longs et le soleil plus chaud. Lorsque le brigadier entra, l'idiot tourna la tête et le fixa avec de grands yeux hébétés.

— Que voulez-vous? demanda-t-il.

— Je viens vous chercher.

— Ah! et il se mit à considérer le ciel.

— Suivez-moi chez M. le maire, dit assez rudement le brigadier.

Hubert tressaillit un instant, ses yeux perdirent leur apparence vague et une légère rougeur monta à ses joues. Le militaire ne vit rien.

— Eh bien! êtes-vous prêt?

— Oui. Ah! attendez donc que j'arrache ce fraisier.

— Vous l'arracherez demain.

Hubert voulut faire encore causer le gendarme qui, impatienté à la fin, le prit par le bras et le conduisit chez le maire.

Le juge d'instruction essaya de tirer quelque chose de cette espèce de prévenu ; mais soit habileté, soit que son état mental fut vrai-

ment ce qu'on disait, Hubert ne se laissa pas prendre aux questions du magistrat, répondant tout de travers et de l'air le plus naturel aux questions qui lui furent adressées.

— Qu'avez-vous fait la nuit où votre parent a été assassiné ?

Hubert se mit à sangloter en criant : — Pauvre cousin ! pauvre cousin ?

Le juge poursuivit :

— Vous n'êtes pas allé la nuit sur la route de Demange ?

L'idiot pleura de plus belle.

M. du Mirel commençait à s'impatienter.

— Si vous ne répondez pas à mes questions je vous emmène, dit-il d'une voix brève.

Un nouveau déluge de larmes fut la seule réponse qu'il obtint. Il jugea prudent alors de renoncer à son interrogatoire. Hubert était rusé, il ne fallait pas lui laisser croire qu'on le soupçonnait être l'auteur du meurtre de Mourot. Il le renvoya avec un geste de pitié, mais son œil inquisiteur avait remarqué une espèce de moquerie dans le regard atone de l'idiot. Un instant il eut l'idée de le faire arrêter, mais à quoi bon ? Il n'avait pas assez de preuves pour le faire passer en jugement,

du reste il serait impossible de rien tirer de cet homme mis sur ses gardes.

Il remonta donc en voiture et retourna à Gondrecourt.

— Eh bien ! monsieur, qu'avez-vous trouvé chez Hubert ? lui demanda en riant le juge de paix.

— Beaucoup de choses, reprit sèchement M. du Mirel.

A la nuit tombante, il monta avec le substitut dans la voiture qui faisait le service de Gondrecourt à Bar-le-duc.

— Que pensez-vous de l'agent Simon? lui demanda M. Verson.

— Je le crois très-habile. Lui seul a su trouver la vérité sur l'assasisnat de Mourot.

— Vous croyez.

— J'en suis certain. Cet Hubert est un grand misérable.

— Pourquoi ne pas le faire arrêter?

— Et des preuves?

— Ou le faire mettre dans un hospice d'aliénés; la loi de 1863 donne à cet égard tout pouvoir au préfet.

— Oui. Mais il faut pour cela que la famille fasse elle-même une demande ; et elle a une

telle confiance dans cet imbécile, qu'il faut reconnaître l'impossibilité d'obtenir jamais un pareil acte. Nous sommes forcés d'attendre tout du temps et du hasard.

Les deux magistrats arrivèrent à Bar vers quatre heures du matin, et M. du Mirel dit à son collègue en lui serrant la main :

— Avant peu nous retournerons à Saint-Joire !

Le juge d'instruction avait été vivement frappé des suppositions de l'agent et aussitôt seul dans son cabinet, il songea aux moyens à employer afin d'éviter de nouveaux crimes. Mais il se heurtait à des difficultés qui lui paraissaient insurmontables et devinait qu'Hubert mis sur ses gardes par l'espèce d'interrogatoire qu'il avait subi, se tiendrait sur la réserve et s'arrangerait de façon à ne point être soupçonné.

Cette affaire pourtant lui tenait au cœur et il se promettait bien de la suivre avec attention. L'agent Simon vint le voir quelques jours après son arrivée à Bar-le-Duc. La vue de la figure placide du policier lui annonça que rien n'était découvert, cependant il lui demanda, pour la forme, s'il avait du nouveau à lui apprendre.

— Rien ! monsieur ; répondit Simon.

— Avez-vous de l'espoir ?

— Je n'ai pas de raison pour jeter le manche après la cognée.

— Alors que comptez-vous faire ?

— Surveiller Hubert.

— Il se méfiera.

— Je le sais. Mais il finira bien par se laisser prendre.

— De quelle façon ?

— Je l'ignore.

— Cette réponse n'est pas rassurante.

— Vous savez, monsieur le juge d'instruction, il faut compter beaucoup sur l'imprévu.

— C'est notre seule ressource. Cependant vous avez un plan ?

— Le voici : si Hubert a tout ce qu'il faut pour faire un criminel complet, la tenacité, la patience, le calme, il doit aussi posséder quelques faiblesses.

— Lui en connaissez-vous ?

— Il est d'une avarice sordide.

— Cette avarice passe pour de la manie dans le pays.

— Il y a autre chose.

— Quoi donc ? dit le magistrat en fixant son regard sur Simon.

— Je crois notre bandit amoureux.

— Vous connaissez l'objet de sa passion?

— Non, monsieur.

— Votre découverte ne nous avance pas.

— Je crois que dans un temps qui n'est point éloigné elle nous servira beaucoup.

— Espérons-le. Dites-moi comment vous avez découvert en cet idiot cette passion pour une femme?

— En le suivant. J'ai vu à différentes reprises son regard s'allumer en voyant une femme. Pendant ces cours instants la physionomie de ce bandit changeait complétement; il ressemblait à une bête féroce et il est probable que cette passion amènera de sa part quelque tentative criminelle qui mettra ce brigand entre les mains de la justice.

— Suivez cette nouvelle piste, monsieur Simon, et au moindre indice, prévenez-moi.

— Comptez sur ma vigilance, monsieur, soyez certain que je ferai tout pour mériter votre confiance.

Le policier partit, et M. du Mirel murmura en le regardant s'éloigner:

— Je crois que cet agent tient Hubert, il a découvert le défaut de la cuirasse.

VI

MARIAGE

Il y avait trois mois que Mourot était mort, cependant on parlait toujours dans le pays de son assassinat. La justice paraissait avoir renoncé à découvrir le criminel, le public se montrait irrité de cette lenteur ou de cette impuissance. On était certain qu'il habitait Saint-Joire ou les environs ; car une croix de pierre, qui avait été posée sur le lieu même du crime, avait été arrachée déjà trois fois. L'auteur de ce sacrilége ne pouvait évidemment faire qu'un avec l'assassin. Cette croix le froissait; cette phrase: *Mort assassiné dans la nuit du* 25 *au* 26 *mars* 1846, rappelait sans

cesse à sa mémoire une date qu'il eût voulu oublier.

Les ouvriers des forges étaient surveillés, les ivrognes, les paresseux, tous ceux dont la conduite n'était pas bien régulière ne faisaient pas un kilomètre la nuit sans être suivis. Une espèce de police occulte exerçait sur eux la surveillance la plus active. Les campagnards redoutaient pour eux ce qui était arrivé à Mourot. Ils voulaient absolument purger le pays du misérable qui y répandait la terreur.

Au commencement de mai on reparla du mariage de Louise Mourot et de Henry.

— Ces pauvres filles, disait-on, il leur faut des soutiens. Plus leur famille s'augmentera, plus il y aura d'intéressés à la découverte de l'assassin de leur père.

Le mariage devait se faire très-simplement. Les parents et les témoins des deux époux seuls les accompagneraient à la mairie et à l'église, mais les habitants de Saint-Joire s'étaient promis de leur donner une marque de sympathie en les suivant au temple.

Les achats étaient faits, la robe noire de Louise lui allait à merveille, et sa couronne

de fleurs d'oranger s'harmonisait admirablement avec sa figure pâlie et ses beaux cheveux blonds.

Trois dimanches de suite le curé avait annoncé au prône l'union projetée entre Octave Henry, cultivateur, et Louise Mourot, finissant toujours par cette phrase, que si quelqu'un connaissait quelque empêchement à ce mariage, on devait l'en avertir, mais sans y apporter d'obstacle par malice ou sans raisons sérieuses.

La cérémonie avait été fixée au vingt mai. La veille, un soleil brillant inondait la campagne ; les lilas dans les jardins étaient tout verts ; dans les bois, de vénérables chênes retardataires formaient de grandes taches noires au milieu du fouillis de verdure qui couvrait le sommet des collines.

La plus grande activité régnait dans les champs. On voyait les cultivateurs bêcher, labourer, conduire le fumier. Comme le lendemain devait être un jour de repos, chacun se mettait en avance.

Le maître-autel était tout préparé par le sacristain, les ressorts de ses grands cierges fonctionnaient admirablement bien. L'autel

de la Vierge, arrangé par des jeunes filles amies de la mariée, était orné de dentelles, de vases de fleurs artificielles, dont elle avait fait présent.

Le *Veni creator* avait été répété ; comme tout le monde, les camarades de Louise voulaient autant que possible lui faire oublier pour un instant le souvenir douloureux de la mort de son père.

Dans la soirée, les vieux habits des hommes, les robes de cérémonies des femmes furent tirés des armoires. Ce fut avec une espèce de fièvre que chacun s'endormit, attendant le lendemain avec impatience.

A huit heures du matin, le ciel était d'un bleu intense ; c'est à peine si on apercevait quelques légers nuages blancs flottant dans l'espace. Le soleil inondait de ses rayons la vallée et donnait à la rivière, aux feuilles des arbres, aux ardoises des tons chauds et brillants.

L'activité que l'on remarquait la veille dans la campagne avait fait place au calme. Dans les terres, les charrues restaient immobiles, devant les portes les voitures déchargées, ran-

gées, ne devaient pas servir de la journée. On entendait dans les écuries les chevaux hennir ; ces pauvres bêtes paraissaient étonnées du repos qui leur était accordé.

Par les croisées ouvertes, laissant entrer à flots dans les chambres l'air et la lumière, on voyait des jeunes filles en jupon court, les bras nus, la chemise montant jusqu'au cou, donner un dernier coup de fer aux collerettes, aux manchettes, aux bonnets. Elles faisaient avec soin disparaitre le moindre pli et tuyautaient avec amour leur coiffure. D'autres, plus avancées, debout devant un miroir, passaient le peigne à travers leur chevelure luxuriante, la tressaient et en formaient d'énormes chignons.

Dans les rues, des blanchisseuses affairées portaient chez leurs clientes des montagnes de linge empesé. Les rares invités se rendaient au domicilè de la future mariée.

A dix heures sonna le premier coup de cloche, ce fut le signal du départ. Un des frères de Louise la conduisait, le marié était à côté d'une vieille parente, les témoins et les autres proches parents suivaient deux par deux.

Tout le monde était sur la place de la mairie pour voir la jeune mariée. On se bousculait un peu, mais à la fin chacun finit par se caser.

Le maire attendait, ceint de son écharpe, son petit code à la main.

Quand Louise entra à la mairie, on s'aperçut qu'elle était fort pâle et qu'elle s'appuyait avec force sur le bras de son frère; mais on attribua cela à l'émotion.

— Pauvre Mourot! disait-on dans les groupes, serait-il heureux s'il pouvait voir sa fille!

Le garde-champêtre offrit galamment des chaises aux époux, mais lorsque le maire se leva, il fut impossible à Louise de faire un mouvement.

Ses yeux étaient cerclés de noir, la sueur perlait sur son front, son visage était d'une pâleur livide. Les assistants inquiets l'entouraient. On crut que c'était le manque d'air qui causait son indisposition; une croisée fut vite ouverte. Elle prit la main d'Henry et la serra avec force:

— Il me semble que je vais mourir! murmura-t-elle.

Henry et ses frères l'entouraient, elle les embrassa.

— C'est fini, je vais rejoindre notre père, adieu !

Un cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines. Louise venait en effet de rendre le dernier soupir.

On avança un brancard et le cadavre encore chaud y fut déposé. Le public fut atterré en voyant cette belle jeune fille étendue, les yeux à demi fermés, sa bouche dessinant presque un sourire, ses mains jointes sur la poitrine, la tête légèrement penchée sur l'épaule. C'était un spectacle effrayant que cette morte en habit de mariée. Au moment où le triste convoi traversait la place, les cloches sonnèrent joyeusement le troisième coup. Le prêtre attendait.

Ce fut un frémissement général lorsqu'on entendit ce gai carillon accompagnant le convoi. Vite quelqu'un courut à l'église pour faire cesser la sonnerie, et deux heures après quand le décès fut bien constaté, les mêmes cloches firent entendre un glas funèbre annonçant qu'un fidèle venait de mourir.

VII

UNE LETTRE ANONYME

Cette seconde catastrophe dans la même famille à un intervalle aussi court répandit dans le pays une agitation facile à comprendre. A tort ou à raison personne ne crut à une mort naturelle. Comme son père, Louise avait été assassinée. Pour elle on s'était servi du poison au lieu du poignard.

Quel était le misérable qui s'acharnait ainsi après toute une famille? Il fallait évidemment qu'il eut un intérêt bien grand à la mort de Mourot et de ses enfants pour risquer lui-même son existence.

De nouveau le juge d'instruction, le procureur du roi et le juge de paix de Gondrecourt

revinrent à Saint-Joire. On s'informa; mais les informations les plus sérieuses n'aboutirent à aucun résultat.

Du matin au soir une foule presque menaçante stationnait devant la maison de Mourot; il est probable que si l'auteur ou les auteurs du double crime s'étaient trouvés là, ils eussent passé immédiatement de vie à trépas. La loi *de Lynch* leur eût été appliquée dans toute sa rigueur.

On avait fait l'autopsie du corps; les deux médecins chargés de cette triste besogne admettaient l'empoisonnement, mais ils n'étaient pas d'accord sur les substances employées.

Un procès-verbal fut dressé et les restes de Louise furent transportés au cimetière au milieu d'un concours immense de population.

Henry, pris d'un accès de folie lorsqu'on descendit le cercueil dans la fosse, disparut, et le lendemain on retrouva son cadavre dans l'Ornain. Quoique s'étant suicidé, l'Eglise ne lui refusa pas ses prières.

Les événements que nous venons de raconter s'étaient passés du vingt au vingt-cinq

mai. Le vingt-neuf, M. du Mirel se trouvait encore à Saint-Joire, lorsqu'il reçut une lettre ainsi conçue :

« Vous cherchez, monsieur le juge d'instruc-truction, l'auteur de la mort de Mourot et de sa fille. Vous l'avez sous la main. C'est un de ceux qui vont se partager son héritage. Si vous voulez vous en donner la peine et regarder dans le jardin, vous verrez quelques pieds de ciguë au milieu du cerfeuil. Si cela ne peut vous mettre sur la trace du ou des coupables, au moins serez-vous fixé sur le genre de poison employé à l'égard de Louise Mourot. »

Le juge d'instruction ne dit rien, mais il télégraphia au préfet de police de vouloir bien lui renvoyer l'agent Simon.

Quelques jours après, le policier descendait de la diligence à Bar-le-Duc et allait frapper à la porte de M. du Mirel.

Le digne magistrat était dans de mortelles inquiétudes; aussi, lorsqu'on lui annonça que quelqu'un désirait lui parler, fit-il entrer immédiatement.

— Eh bien! monsieur Simon, s'écria-t-il, vous savez ce qui nous arrive?

— Non, monsieur, mais je m'en doute. Un membre de la famille Mourot est mort?

— Oui.

— On n'a pas perdu de temps.

— Une pauvre fille qui allait se marier!

— Alors cela ne m'étonne plus. Si on avait laissé s'accomplir le mariage, le mari eût pu hériter, tandis qu'il n'y a que les frères et les sœurs.

— Vous avez toujours les mêmes opinions qu'il y a trois mois?

— Toujours, monsieur.

— J'ai reçu une lettre anonyme.

L'agent ne répondit pas.

— Je vais vous la communiquer, et vous verrez ce qu'on doit en penser.

Il lui passa la lettre.

M. Simon la prit et regarda l'écriture; c'était un griffonnage, un mélange incohérent de toutes les lettres de l'alphabet formant des mots assez difficiles à lire.

— Le drôle est plus fort que je n'aurais supposé, dit-il.

— Quoi! vous croyez que c'est Hubert qui a écrit cette lettre?

— Oui, monsieur.

— Je me suis informé, il ne sait ni lire ni écrire. A dix-huit ans c'est à peine s'il pouvait tracer quelques bâtons sur une feuille de papier.

Si Hubert avait écrit en belles lettres moulées comme il sait le faire, nous le tenions.

— Pourquoi ?

— Parce que ce travail, preuve de patience, eût pu être comparé aux écritures diverses des habitants du village; mais le drôle s'est méfié, son barbouillage ne ressemble à rien et ne peut pas servir à grand'chose dans nos recherches.

— Je vois que nous tournons dans le même cercle.

— Je vous demande pardon, monsieur; que les enfants Mourot fassent interdire leur cousin et qu'ils demandent son admission dans un asile d'aliénés. Autrement, Hubert a encore quatre crimes à commettre; alors à ce moment peut-être pourra-t-on le prendre lorsqu'il jugera à propos de se guérir de sa folie.

— Je vais faire appeler les héritiers Mourot, tenez-vous à ma disposition, surtout que personne ne sache ce que vous êtes venu faire ici.

Simon s'inclina et sortit.

VIII

OU LA CRÉDULITÉ S'AFFIRME

Le surlendemain les deux fils Mourot et leurs sœurs arrivaient à six heures du matin chez le juge d'instruction. Ils furent introduits dans son cabinet, et à peine assis, M. du Mirel leur demanda s'ils avaient des soupçons sur quelqu'un.

La réponse fut négative.

— Connaissez-vous cette écriture? dit-il en leur montrant la lettre.

Tous les quatre regardèrent la missive dénonciatrice. Le juge qui les observait ne vit que l'indignation peinte sur leurs visages lorsqu'ils eurent lu cette accusation qui disait si nettement quel était le coupable. S'il avait

pu concevoir quelques doutes, ils furent entièrement dissipés.

— Nous n'avons jamais vu personne écrire de cette façon, répondit l'aîné des frères Mourot.

— Ne croyez-vous pas que votre cousin Hubert pourrait-être l'auteur du double crime qui a fait dans votre famille deux victimes?

— Oh! monsieur! s'écria l'une des jeunes filles, ce pauvre garçon qui nous aime tant!

— Puisqu'il est insensé?

— De toutes les qualités que la folie lui a fait perdre, il ne lui est resté qu'un grand sentiment d'affection pour nous.

— Oui, mademoiselle. Mais il y a tant de genres de folie, que quelquefois on voit l'être le plus inoffensif commettre, sans y attacher d'importance, les crimes les plus odieux.

— Nous connaissons Hubert, il ne ferait pas souffrir un insecte; j'en appelle, du reste, au témoignage de ma sœur et de mes frères.

Tous les trois s'inclinèrent en signe d'assentiment.

M. du Mirel continua:

— Dans tous les cas, je crois qu'il serait prudent d'éloigner pour quelque temps Hu-

bert de Saint-Joire. Ou il a commis le crime, il faut alors l'empêcher de recommencer ; ou il y est tout à fait étranger ; si, comme vous le dites, il vous aime beaucoup, alors vous devez éviter, dans son intérêt bien entendu, de le laisser aller tous les jours rôder à l'endroit où votre père a été assassiné. Cette fidélité au souvenir aggrave son mal et vous fait souffrir.

— Alors, monsieur, qu'y aurait-il à faire?

— Peu de chose. Faire constater la folie, ce qui ne serait pas difficile, et demander son transport dans un hospice d'aliénés ou dans une maison de santé.

— Cela demande réflexion; car, enfin, ce pauvre être est inoffensif, il ne gêne personne et tout le monde criera contre nous si nous faisons ce que vous nous conseillez.

— Réfléchissez y bien, mademoiselle; surtout, ne perdez pas de temps et ne vous occupez pas de ce que le monde dira, il y va de votre existence à tous les quatre.

Je vous ai avertis, continua M. du Mirel, vous ne voulez pas me croire, c'est votre affaire; la justice ne peut pas vous protéger malgré vous !

Aussitôt qu'ils furent sortis, le juge fit appeler M. Simon : celui ci lui lança un regard interrogateur, M. du Mirel fit un signe de tête.

— Je m'en doutais, murmura l'agent.

— Dans tous les cas restez ici, il faut surveiller ce fou. Allez demain vous promener vers Trévenay et Saint-Joire. Autant que possible il faut que la justice mette la main sur le coupable ; elle ne doit pas, elle ne peut pas être jouée !

M. du Mirel avait prononcé ces dernières paroles avec une certaine animation ; l'agent le quitta et alla se promener sur le bord de la rivière en songeant à Hubert et à la naïveté de ses futures victimes.

Le lecteur s'est aperçu que le policier expédié de Paris à M. du Mirel n'était pas le premier venu. En effet il avait reçu une certaine instruction, mais son caractère l'avait empêché de suivre aucune carrière.

Etudiant en médecine, il s'était disputé avec ses professeurs ; employé dans une administration, il avait voulu, — peut-être avec raison, — en remontrer à ses chefs qui le prièrent

d'aller porter ailleurs ses conseils; engagé volontaire il était parvenu rapidement au grade de sergent; une faute de discipline le fit casser. Il demanda à ses parents de le racheter et, ses instincts l'empêchant de se fixer quelque part, il entra dans le service de sûreté. La chasse à l'homme lui plaisait, aussi jouit-il bientôt d'une certaine célébrité. Qu'un caissier se sauvât avec une somme importante, on mettait M. Simon à ses trousses et les journaux tenaient le public au courant de ses moindres démarches.

L'agent Simon vient d'arriver à Londres; l'agent Simon vient de s'embarquer à Liverpool; ensuite les mêmes feuilles annonçaient qu'il était débarqué à New-York poursuivant toujours un gibier humain qui, après bien des marches et des contre-marches, se trouvait arrêté au moment où il y songeait le moins.

M. Simon n'avait donc pas été longtemps à deviner le vrai coupable dans l'affaire Mourot. Mais le plus difficile restait à faire. En face de l'entêtement des enfants ne voulant pas croire que la folie de leur cousin fût simulée, il fallait employer de nouveaux

moyens pour forcer le coupable à se livrer lui-même. Voilà pourquoi M. Simon était songeur en suivant pédestrement la route qui conduit de Bar-le-Duc à Ligny.

Aussi la beauté de la nature l'intéressait fort peu en ce moment. Quoique flâneur par tempérament, il ne regardait pas les montagnes couvertes de vignes avec leurs sommets couronnés de forêts. Il déjeuna à Ligny à l'hôtel de la *Poire d'Or* et essaya de causer avec quelques habitués de la table d'hôte; mais Ligny était trop loin de Saint-Joire pour pouvoir y recueillir quelques renseignements; ce ne fut donc qu'à Trévenay que des campagnards loquaces lui parlèrent des enfants Mourot. Le nom d'Hubert fut à peine prononcé, on ne le traitait que de pauvre *innocent* dont la folie s'était accrue par la mort de ses parents. M. Simon comprit que sa tâche serait plus difficile encore devant ce parti pris de plaindre Hubert.

IX

INDIGNATION

A peine arrivés chez eux, les frères et les sœurs se regardèrent, et après un instant de silence, l'aîné demanda sérieusement si M. du Mirel n'avait pas perdu la tête.

— C'est, répondit une des jeunes filles, qu'il ne sait qui accuser ; alors voulant quand même avoir un coupable il s'est rejeté sur ce malheureux Hubert. Au même moment l'idiot rentra.

Tous l'entourèrent, lui pressant les mains et lui racontant les soupçons du juge d'instruction. Il pâlit d'abord affreusement, mais personne ne s'aperçut de ce changement de sa physionomie. Remis de cette émotion, ses

lèvres épaisses s'entr'ouvrirent laissant voir de longues dents blanches ; ses yeux s'égarèrent au plancher, il se mit à rire de son rire bête et sortit sans rien dire.

Deux heures après, tout le village connaissait les soupçons de M. du Mirel sur Hubert; dans les cabarets on s'indignait ; entre deux verres de vin, on ne trouvait pas de mots assez énergiques pour blâmer sévèrement et critiquer durement la conduite de la justice.

M. Simon était assis à une table de l'auberge de Saint-Joire, ayant devant lui une demi-tasse et un carafon d'eau-de-vie de marc. Vêtu d'une blouse et d'un pantalon gris, coiffé d'un petit chapeau bas de forme, il ressemblait à un fils de campagnard en promenade.

Un consommateur vint s'asseoir près de lui.

— Ça ne vous gêne pas, au moins? lui dit-il.

— Pas le moins du monde, répondit M. Simon en souriant. Avec la curiosité souvent indiscrète du paysan, le client demanda au jeune homme s'il était du pays.

— Je suis de Joinville, dit à tout hasard l'agent.

— Vous y retournez?

— Oui, dans quelque temps. Je me sens indisposé et je vais probablement rester ici plusieurs jours.

— Que font vos parents?

— Ils sont rentiers.

— Joli métier. Par le temps qui court, la terre ne produit rien, il faut travailler comme des animaux du premier janvier à la Saint-Sylvestre pour arriver avec beaucoup de peine à joindre les deux bouts. Alors vous êtes ici en flâneur?

— Justement!

— Chançard, va!

— Voulez-vous partager avec moi une bouteille de bière?

— Ce n'est pas de refus.

M. Simon fit servir la bière, fit sauter le bouchon au plafond et emplit les deux verres de la boisson mousseuse.

— Vous savez la nouvelle? lui dit son loquace camarade de table.

— Non. Quelle nouvelle?

Le campagnard lui raconta tout au long l'assassinat de Mourot, la mort de sa fille et les soupçons de la justice.

— Quand on ne sait rien, continua-t-il, on n'accuse personne.

— Pourtant vous avouez que le criminel reste ici?

— Oui.

— Il faut qu'il ait un grand intérêt à la mort de tous les membres de la famille Mourot.

— C'est vrai; mais que peut-être cet intérêt?

— Dame! un héritage.

— Oui, mais il y en a encore quatre à faire disparaître, et ils sont sur leurs gardes.

— Parfaitement. Supposez pourtant que par le plus grand des hasards le juge d'instruction ait dit vrai, et qu'Hubert soit coupable vous voyez qu'ils ne sont pas du tout sûrs de vivre encore demain malgré toutes leurs précautions.

— C'est vrai, si Hubert était intelligent, mais c'est un *innocent*. Tenez, le voilà.

En effet, la porte venait de s'ouvrir et de livrer passage à l'idiot. Coiffé d'un bonnet de coton, le col de la chemise déboutonné, une pipe toute noire entre les dents, les bras ballants, son regard vague se porta sur la société et s'anima un peu en voyant sur les tables des

consommations de toutes sortes. Ses joues flasques se tendirent légèrement et une espèce de sourire parut sur ses lèvres. On l'entoura, on le félicita et le juge d'instruction ne fut pas épargné. Il but à se griser et sortit en titubant.

— Tu es ivrogne, mon bonhomme, murmura M. Simon, je te pincerai.

A minuit, le cabaretier fit évacuer son établissement; l'agent qui s'était fait préparer un lit resta seul et ne tarda pas à se coucher.

— Hubert jouit de la confiance générale, se dit-il; nous verrons combien de temps durera encore cette colère contre la magistrature. Il est certain que si l'on me connaissait je n'en aurais pas pour deux heures à vivre.

Heureusement que personne ne se doute de la mission que je remplis.

Hubert se sentait vaguement deviné; tout ce qu'il entendait ne laissait pas que de l'inquiéter sérieusement. Il avait compris qu'une grande prudence unie à une audace excessive était nécessaire. Il joua donc son jeu en conséquence. Ecoutant ce qui se disait, il sut bien vite que le juge d'instruction était seul de son

avis; le juge de paix, ses parents, tous les habitants le plaignaient; il devait donc profiter de la première occasion favorable pour arriver définitivement à son but ; cela lui était relativement facile, ayant pour complice l'aveuglement général.

Il mangeait avec ses cousins, faisait leurs courses et soignait leurs animaux. Un soir, il partit à six heures, rentra chez lui et se coucha. Le lendemain, aussitôt habillé, il se dirigea, selon son habitude quotidienne, vers la maison Mourot. Un public nombreux s'y trouvait rassemblé. La mort était encore une fois venue visiter le local maudit; deux de ses habitants avaient déjà rendu le dernier soupir, il ne restait plus que les deux frères dont la constitution robuste luttait énergiquement contre des souffrances qui paraissaient intolérables. Un médecin était là qui essaya de questionner Hubert, mais il n'en put rien obtenir, il avait l'air encore plus idiot que d'habitude. Du reste, au moment où on l'interrogeait, Hubert tomba comme foudroyé sur le sol. Comme les deux malheureux, il fut pris de vomissements atroces et il fallut aussi le soi-

gner. Le mot d'empoisonnement était dans toutes les bouches, et l'on attendait avec une impatience fiévreuse le résultat des soins donnés par le médecin.

Enfin, un des frères eut un instant de calme et raconta que la veille ils avaient mangé des champignons.

— Hubert en a mangé aussi? demanda le docteur.

— Oui, monsieur.

Désormais la cause du mal était connue, mais la guérison pour les survivants n'était rien moins que probable. Les deux frères expirèrent à peu près au même moment; quant à Hubert, on le transporta presque mouran- dans une maison voisine.

La justice eut encore à faire une besogne assez désagréable, mais l'enquête ne fut pas longue; la cause de la mort des enfants Mourot était connue, il ne s'agissait plus que de voir si cette mort était le résultat d'un accit dent fatal ou d'un crime subitement commis.

M. du Mirel laissa l'agent à Saint-Joire.

Simon avait assisté au convoi et écouté ce que le public nombreux, réuni pour cette

triste cérémonie, pensait de ce nouveau malheur frappant la même famille.

— La fortune accable Hubert, disait un habitant de Saint-Joire à son voisin, quel malheur qu'il soit fou ! Ce serait un excellent parti.

— Il peut guérir encore, répondit le voisin.

— Oui, à son âge, rien n'est désespéré.

— Les médecins ne l'ont jamais condamné.

— C'est vrai, mais il restera toujours quelque chose de sa folie. Si on le laisse absolument libre de ses actions, il est capable de vouloir épouser la fille Lotteau.

— Oh ! non, c'est une de ces manies comme en ont souvent les insensés. Hubert admire cette femme, parce qu'elle est grande et forte, comme il en admirera une autre à cause de sa petitesse.

La conversation s'arrêta là. M. Simon, qui n'en avait pas perdu un mot, chercha dans la foule le cultivateur avec qui il avait fait connaissance en buvant à l'auberge de Saint-Joire.

Il le prit par le bras et lui demanda avec une indifférence apparente ce que c'était que la Lotteau.

Le paysan se mit à rire :

— La Lotteau, dit-il, c'est la bonne amie d'Hubert.

— Mais comment entendez-vous cela ?

— Oh ! en tout bien, tout honneur ! Le pauvre garçon ne songe nullement à courir le guilledou ; du reste, il est trop laid et trop bête pour charmer une jeune fille.

— Quel âge a Mlle Lotteau ?

— Vingt-huit ans à l'automne.

— On ne dit rien sur son compte ?

— Heu ! heu ! vous savez ; il y a toujours bien quelque cancan par-ci par-là, mais personne ne peut rien assurer de positif.

— Vous me la ferez voir.

— Quand vous voudrez. Elle est la voisine d'Hubert ; si elle est chez elle, vous pourrez la regarder tout à votre aise.

Lorsque les quatre cercueils furent couverts de six pieds de terre, la foule se retira lentement, passant encore devant les fosses et jetant sur le sol remué quelques gouttes d'eau bénite.

Simon et son ami traversèrent le village, arrivèrent dans une petite ruelle bordée de

chaque côté par quelques maisons peu importantes. L'un de ces immeubles était la propriété d'Hubert, un autre qui lui était contigu appartenait à Virginie Lotteau. Le paysan fit remarquer à Simon une grande et robuste fille qui arrivait du côté de la campagne et allait passer à côté d'eux.

— Voilà votre affaire ! lui dit-il.

D'un simple coup d'œil l'agent avait fait le signalement de Virginie ; ayant obtenu de son compagnon ce qu'il désirait, il lui offrit sa part d'une bouteille de bière et le quitta pour se livrer plus tranquillement à ses réflexions.

On pourrait s'étonner de la facilité de Simon à obtenir des détails sur le compte des individus qu'il surveillait ; mais nous ferons observer que le campagnard lorrain est plus confiant, plus loquace que l'habitant de la Seine-Inférieure. Il ne connait pas ces réponses à double sens qui ne veulent dire ni oui ni non et n'engagent pas celui qui les fait ; ces finesses lui déplaisent, ou plutôt ne sont pas dans sa nature. Simon pouvait donc tout à son aise causer et interroger sans exciter les soupçons de personne.

Il fut obligé de remonter à plusieurs années pour être fixé sur la date de la liaison qu'il supposait exister entre Hubert et la fille Lotteau, mais il n'obtint que des renseignements incomplets.

Chaque fois qu'il rencontrait Hubert, l'idiot avait l'air de le narguer avec son regard bête, toutefois cette idée de l'agent ne reposait sur rien. A Saint-Joire, personne, nous l'avons dit, ne se doutait du rôle qu'il remplissait. Il essaya de nouer des relations avec sa future proie ; le gourmand Hubert se montra sensible aux attentions dont il était l'objet, mais il soutint parfaitement son rôle et rien dans sa conduite ou dans ses paroles ne put donner aucune prise à M. Simon, qui se vit forcé, à son grand regret, d'attendre qu'une imprudence d'Hubert le lui livrât pour ainsi dire pieds et poings liés.

Il resta donc à l'auberge, se promenant, faisant quelque fois des absences de plusieurs jours ; et, dans ses entrevues avec M. du Mirel il se montrait parfois désolé.

— Du courage, lui disait le juge d'instruction, le criminel ne nous échappera pas ; quoi qu'il fasse, nous le forcerons dans ses retranchements.

X

VIRGINIE LOTTEAU

Le lecteur a depuis longtemps compris qu'Hubert est l'auteur des crimes commis avec une rapidité si effrayante dans le village de Saint-Joire. Nous allons donc remonter le cours des événements et voir le moment où l'assassin s'est trouvé lié avec la fille Lotteau, et jusqu'à quel point cette dernière l'a aidé dans la perpétration de ses forfaits.

Le père de Virginie, homme brutal et ivrogne, avait fait mourir sa femme de chagrin. Resté seul avec sa fille, il l'avait élevée dans les principes les plus détestables. Sa maison était le rendez-vous des garçons qui cherchaient à s'amuser. On y buvait, on y jouait

en cachette, et, quand l'argent manquait, le blé, l'avoine ou la farine servaient d'enjeu.

Le père Lotteau était aussi receleur et braconnier; les gardes le redoutaient et n'osaient jamais lui dresser un procès-verbal ; ils se contentaient d'enlever de la rivière ses engins de pêche ou des bois ses collets ; aussi, lorsqu'il mourut en 1845, chacun poussa un soupir de soulagement. Les parents allaient donc être tranquilles, sur la conduite de leurs fils, et les timides représentants de l'autorité n'auraient plus à craindre pour leur existence.

Virginie avait vingt-deux ans à la mort de son père. Grande, robuste, la poitrine fortement développée, les yeux noirs et brillants, les lèvres épaisses et le teint coloré, elle ne craignait pas un homme et se chargeait au besoin de le rosser.

Mise au banc de l'opinion, il lui était difficile, sinon impossible de trouver à se placer chez un cultivateur; elle ne put compter que sur son intelligence pour vivre. De la succession paternelle il lui était resté une petite maison entourée d'un jardin assez grand planté d'abres fruitiers. Il fallait qu'elle vécût de ce maigre patrimoine; mais, aussi

avare que son père s'était montré prodigue, elle ne voulait pas vendre sa propriété.

L'été, elle allait glaner dans les champs ou cueillir dans les bois des merises, des prunelles dont elle faisait de l'eau-de-vie, de l'herbe dont elle nourrissait quelques chèvres et qu'elle faisait sécher pour l'hiver.

Lorsque la gelée avait durci la terre et que la neige couvrait la campagne, Virginie ne restait point inactive. Tous les jours elle allait dans la forêt ramasser le bois mort, ce qui lui permettait de vendre la *portion* que lui allouait la commune. Elevée dans un milieu plus moral, elle eut fait une excellente ménagère, mais dans sa position elle ne pouvait que devenir un fort mauvais sujet.

Des godelureaux villageois, attirés pour sa beauté, essayèrent d'obtenir ses bonnes grâces; quelques soufflets bien appliqués suffirent, pour les tenir à distance. Si Virginie se montrait aussi dure, ce n'était point par vertu, c'était parce qu'elle ne voyait aucun profit à tirer d'une liaison avec quelques vaniteux.

Hubert était son voisin, nous avons raconté plus haut ses manies ; d'abord elle n'y fit pas

attention, ce ne fut que lentement qu'elle devina ce qu'on pouvait tirer de cet être bizarre.

Hubert n'était pas seulement avare, le sentiment de la luxure était porté chez lui au plus haut degré. Ses cousines le tenaient à distance et puis il avait peur de Mourot ; sa superbe voisine le fascinait, et lorsqu'elle était dans son jardin, dans les chaudes journées de la belle saison, il restait des heures entières à la regarder, caché derrière la haie qui séparait leurs propriétés.

C'est qu'en effet Virginie était superbe avec son jupon court laissant voir tout entières deux jambes magnifiques, quelquefois nues, et sa chemise de grosse toile dénouée qui emprisonnait mal sa poitrine ferme et blanche comme un bloc de Carrare.

La jeune fille s'aperçut de ce manége et le fit durer assez longtemps. Hubert lui parlait, mais d'une façon gauche ; elle vit qu'il n'oserait jamais lui faire de déclaration ; calculant ses chances et décidée à tout, elle reçut d'abord dans son jardin son amoureux voisin, le laissant s'approcher, lui prendre la taille, quelquefois l'embrasser. Enfin un jour qu'Hubert ne voulait pas la quitter, elle lui dit :

— Tu sais comment je traite ceux qui veulent être trop familiers avec moi?

— Oui, tu leurs donnes des calottes.

Si je ne t'en ai pas allongé, c'est que je t'aime mieux que les autres.

Hubert eut un éblouissement.

— Comment, tu m'aimes? s'écria-t-il.

— Non. Mais si tu veux je t'aimerai.

— Que faut-il faire?

— Je te le dirai demain.

— Oh! non! pas demain, tout de suite.

Et il la saisit dans ses bras; sentant son cœur battre contre le sien, il était réellement fou.

Virginie se dégagea, le força de rentrer en lui disant :

— Sois prudent. Viens cette nuit, à deux heures du matin, passe par la porte du jardin, elle ne sera fermée qu'au loquet.

Hubert avait la fièvre. A deux heures il franchit la haie sans bruit, trouva la porte entr'ouverte et entra. Il connaissait la maison, il frappa à la porte de la chambre de Virginie, située au rez-de-chaussée, donnant sur le potager; on ne pouvait donc voir de la rue aucune lumière.

Hubert s'arrêta pour comprimer les battements de son cœur. Au plafond noir était suspendue une lampe de fer qui éclairait faiblement la pièce. Le parquet était de la glaise battue, dans un coin se dressait une mauvaise armoire en bois blanc peint en rouge, et en face le lit où se trouvait la Lotteau. Elle s'assit quand elle vit entrer son voisin ; le voyant rester debout et immobile, elle lui dit de prendre une chaise.

Hubert frissonnait à côté de cette splendide créature ; ce fut elle qui entama la conversation :

— Tu dis donc que tu m'adores ?

— Oui.

— Et les Mourot ?

— Oh ! eux, je les déteste. Ils sont riches et ils me méprisent.

— Il faut te venger.

— Comment ?

— S'ils te maltraitent, tue les.

— Et la justice ?

— Par exemple ! est-ce que tu en es encore là. On y met le temps ; on s'arrange à ne pas attirer les soupçons, et puis les héritages...

— Mais ils sont cinq.

— Qu'est-ce que cela fait? Es-tu décidé à faire ce que je te dirai ?

— Oui ; cependant...

— Comme tu me regardes. Eh bien, je t'accorderai ce que j'ai refusé à tant d'autres.

Hubert avait compris.

— Et nous nous marierons, dit-il, quand nous aurons réussi.

— Je l'espère bien. Cependant si tu manquais à ta promesse?

— Je le jure!...

— Oh! pas de serments. Je compte sur ton intérêt à défaut de ton amour.

— Tu ne crois donc pas que je t'aime?

— Si, mais tu sais, lorsque tu seras riche peut-être chercheras-tu à m'évincer, mais je ne me laisserai pas traiter en petite fille.

— Pourquoi ces menaces?...

— Je ne menace pas, je te préviens.

— Ne nous querelions pas, occupons-nous plutôt de notre affaire.

Hubert se montra pressant et passionné; mais la jeune fille le tint à distance ; avant de se livrer elle voulait accroître encore la passion de l'idiot. Durant quinze jours, il la poursuivit partout ; quelquefois il la menaça ;

elle sut résister aux menaces et dompter cette espèce de brute qui s'attachait à elle. Pour bien dresser Hubert, la Lotteau le recevait souvent avec des démonstrations de tendresse, puis, quand la passion était chez lui arrivée à son paroxysme, elle le forçait de partir. Il se roulait par terre, pleurait; l'impitoyable femme le faisait se relever d'un coup de pied, elle lui ordonnait de rire et d'essuyer ses larmes; il obéissait. Ses yeux devenaient secs, sa large bouche s'ouvrait laissant voir une double rangée de dents formidables. Elle le dressait à bien remplir son rôle d'idiot; il faut dire que la face stupide d'Hubert se prêtait merveilleusement à ce qu'on exigeait de lui. Flattant ses manies, elle le poussa à continuer ses petits larcins de morceaux de bois, de pierres, de chiffons, de vieux papiers qu'il voyait devant les maisons ou dans les rues. On riait à Saint-Joire de ces manies qui ressemblaient fort à la folie, chacun laissait faire, sauf à aller reprendre le bois si la bûche était trop grosse.

— Il devient de plus en plus fou, se disait-on en le voyant fureter dans les tas d'ordures et en retirer des tessons de bouteilles, des assiettes

fêlées ou des os. Virginie l'obligea également d'apprendre à lire et à écrire. Ce fut pour lui un travail plein de difficultés. A l'école du village, qu'il avait fréquentée étant enfant, le maître d'école, malgré sa bonne volonté, lui avait appris les lettres de l'alphabet avec beaucoup de peine et n'était arrivé à lui faire lire les mots imprimés sur les tableaux qu'après des années de patience. Quant à l'écriture, Hubert traçait des signes qui ressemblaient, en y mettant de la bonne volonté, aux caractères phonétiques.

Son habileté se développa et en un an il finit par posséder une écriture moulée et par lire couramment. Virginie, qui suivait ses progrès, l'empêchait d'en tirer vanité et personne dans le village ne se doutait de ce qu'il était capable de faire. Aux yeux de tout le monde même il accentuait encore, si c'était possible, son air niais; il riait bêtement lorsque les enfants couraient après lui et se moquaient de sa tournure. Il se contentait de se retourner vers ses persécuteurs, de dessiner, avec ses grands bras, des gestes de télégraphe aérien, de faire rouler ses gros yeux dans leur orbite; les polissons affectaient alors une peur terri-

ble, se sauvaient et Hubert courait après eux.

Quelquefois, le misérable essayait de se révolter contre le joug qui lui était imposé; dans ces instants, il devenait presque fou, sa force prodigieuse était décuplée et il enlevait la Lotteau dans ses bras vigoureux. Mais la rusée fille, connaissant son pouvoir sur la brute qui l'emportait, finissait, à force de sang-froid, par se débarrasser de ses dangereuses obsessions. Cependant, elle voyait arriver le moment où elle serait obligée de céder à Hubert. Elle savait qu'elle jouait une forte partie et que si le soi-disant idiot l'abandonnait et allait raconter sa victoire on en rirait à Saint-Joire. Cette perspective de devenir un objet de moquerie la retenait; enfin elle surmonta sa répugnance; pour devenir riche elle se dit qu'il fallait beaucoup risquer et qu'en somme on avait pour elle si peu d'estime que quelques plaisanteries ne devaient pas l'épouvanter.

XI

PROJETS CRIMINELS

La possession n'amortit pas la passion d'Hubert : au contraire. Amant d'une des plus belles filles du canton, il en avait la tête à l'envers ; aussi accepta-t-il toutes les propositions qu'elle lui fit dans leur intérêt commun.

Personne ne se doutait de leurs relations intimes, ils étaient donc tranquilles de ce côté. Une nuit d'automne, Virginie dit à Hubert :

— Il est temps de commencer notre campagne.

— Que faut-il faire ?

— On te traite maintenant d'idiot; tes parents eux-mêmes disent que tu es presque fou : il faut le devenir tout à fait.

— Pourquoi cela ?

Elle se pencha à son oreille et lui expliqua son plan.

— C'est superbe ! s'écria-t-il.

— Oui, mais auras-tu assez de patience?

— Comment ! pour te satisfaire d'abord, pour me venger ensuite et après pour hériter d'une fortune. Oh ! oui, j'en aurai de la patience.

Quelques jours après, Hubert devenait encore plus maniaque, on remarquait en le plaignant qu'il baissait ; au bout de deux mois, pour tout le monde il était complétement fou. Ses parents firent venir deux médecins qui constatèrent la folie et déclarèrent gravement que, ce genre d'insanité n'offrant aucun danger, on pouvait laisser le sujet entièrement libre.

Pendant deux ans, les relations d'Hubert et de la Lotteau continuèrent sans exciter les soupçons. Ils préparaient lentement leurs projets et attendaient le jour propice pour le mettre à exécution. Recueillant les moindres bruits, ils étaient toujours au courant de l'opinion, savaient ce qui se disait, et, comme on ne se gênait pas devant Hubert, il racontait à sa maîtresse ce qu'il avait entendu.

Avec une habileté infernale, celle-ci ménageait ses faveurs et maintenait son amant dans un état de surexcitation perpétuelle.

Ce fut Virginie qui l'avertit un soir que le moment était venu. Ils en causèrent toute une nuit et se séparèrent en convenant qu'à la première occasion favorable Mourot serait assassiné.

Le malheureux se livra lui-même en annonçant qu'il allait faire une course jusqu'à Gondrecourt.

— Il fait bien froid, avait fait observer l'aînée des filles.

— J'ai une limousine, et puis la distance n'est pas longue: c'est une affaire de quelques heures.

— Quand pars-tu?

— A midi.

— Tu seras obligé de marcher la nuit.

— Sans doute.

— N'auras-tu pas peur?

— Non.

— Je redoute pour toi un accident.

— Lequel?

— Je ne sais pas. Mais j'ai peur.

— Tu n'es qu'une grande enfant.

— C'est possible. Mais, si tu voulais me faire plaisir, tu retarderais ton voyage.

— Pourquoi ?

— Il me serait difficile de te l'expliquer: C'est un pressentiment...

— Bien peu justifié, tu en conviendras.

— Enfin pour m'être agréable, retarde de huit jours.

— Non.

— Que mon frère t'accompagne alors.

— Il n'a pas le temps.

La jeune fille avait les yeux pleins de larmes, elle se jeta au cou de son père, insista de nouveau pour qu'il différât son départ, mais tout fut inutile, Mourot déclara qu'il se mettrait en route le lendemain.

Hubert avait écouté cette conversation d'une oreille attentive. Il attisait le feu avec une indifférence affectée, retournant les tisons et en faisant sortir des milliers d'étincelles ; il surveillait en même temps la cuisson de pommes de terre posées sur le brasier incandescent. Il retourna chez lui en pressant le pas, ne fit que traverser sa maison et

alla frapper à la fenêtre de Virginie, qui vint lui ouvrir.

Elle s'aperçut qu'il était assez animé.

Tu as du nouveau? lui demanda-t-elle.

— Oui.

— Une occasion se présente!

— Demain.

— A quelle heure?

— Je ne sais pas. Mais ça ne fait rien. Mourot va à Gondrecourt et revient le soir.

— Dans la nuit?

— C'est probable. Il ne quitte Saint-Joire qu'à onze heures du matin ou midi au plus tard.

— Alors, tu es décidé?

— Tout à fait.

— Tes mesures sont prises?

— Non. Mais il ne faut pas longtemps pour se préparer.

— Que comptes-tu faire?

— J'irai dans le bois, au tournant de la route, attendre Mourot.

— Ensuite?

— Je suis plus fort que mon cousin. Mon couteau suffira.

— Surtout pas de cris.

— Ne crains rien.

Hubert prit un couteau à lame assez longue, le repassa avec soin et en posa la pointe sur le cou de Virginie qui recula presque effrayée :

— Ne plaisante donc pas ainsi, lui dit-elle.

— Ne crains rien. C'est pour te montrer où je frapperai Mourot.

— Auras-tu la main sûre?

— Tu peux m'en croire.

— Oui, mais après ton cousin?...

— Nous verrons à envoyer les autres le rejoindre.

— Il faudra être prudent.

— Nous le serons.

Les deux bandits se couchèrent. Il fallait bien prendre un peu de repos avant de se mettre à l'atroce besogne qu'ils préparaient.

Hubert, on le voit, n'avait plus besoin d'être excité : l'avarice, la lubricité, la haine étaient pour lui des stimulants plus que suffisants. Il quitta sa maîtresse de bonne heure, rentra chez lui et se rendit chez Mourot où il déjeuna. Il aida son parent à atteler sa voiture.

— Si tu emmenais Hubert, dit à son père la jeune fille dont les terreurs ne s'étaient pas dissipées.

— Tu m'ennuies, avec tes craintes! dit assez vivement Mourot, qui sauta dans sa carriole et fouetta son cheval qui partit au trot.

Hubert eut peur un instant. S'il était obligé d'accompagner son cousin, le crime se trouvait remis forcément. Il resta chez ses parents une partie de la journée et rentra chez lui à sept heures du soir. Il soupa, se vêtit chaudement et partit pour accomplir son sinistre projet. Nous avons raconté plus haut comment il l'avait exécuté.

Après avoir laissé dans le fossé du bois le cadavre de son cousin et le cheval sur la route, Hubert avait pris le chemin vert où l'agent Simon, avec le flair d'un véritable policier, l'avait suivi jusqu'à sa rentrée dans le taillis. En arrivant à la lisière de la forêt, Hubert écouta si personne ne suivait la route. Il ne fallait pas qu'il fût vu.

N'entendant aucun bruit, il franchit en deux bonds énormes la large chaussée, ne

voulant pas laisser sur le givre l'empreinte de ses pas. Simon n'avait pas vu cette trace, mis l'eût il aperçue qu'il lui aurait été impossible de rien deviner. Hubert, en sautant, avait-il eu la précaution de ne poser sur le sol que la pointe des pieds.

L'assassin prit par la prairie, suivant les rangées de peupliers et de saules têtards qui le cachaient de leur ombre épaisse, et arriva à Saint-Joire en suivant l'Ornain.

Il entra dans son jardin en franchissant la haie et respira.

Sa première visite fut pour Virginie.

— Elle m'attend, se dit-il.

En effet un filet de lumière traversait une fissure de la porte.

Hubert frappa tout doucement; les planches tournèrent lentement sur leurs gonds rouillés. La Lotteau parut dans l'entre-bâillement, laissa entrer l'assassin et referma la porte avec les mêmes précautions.

Un feu de bois flambait dans l'âtre et éclairait la pièce.

Hubert prit quelques débris de vieux papiers et alla les enfoncer dans les interstices des planches mal rabotées qui formaient la porte.

— Que fais-tu? lui demanda Virginie.

— Je bouche les fentes pour empêcher que la lumière s'aperçoive du dehors.

— Mais toutes les nuits, tu le sais bien, nous laissons le feu allumé.

— Oui. Mais, comme toutes les nuits ne ressemblent pas à celle-ci, nous avons à prendre des précautions.

— C'est donc fini?

— Il y a trois heures.

— Il est mort?

— Bien mort.

Hubert s'assit sur un escabeau, la jeune fille en fit autant, et il lui raconta, dans tous ses détails, le crime qu'il venait de commettre.

Virginie écouta cet effroyable récit avec le plus grand calme.

— De la prudence! lui dit-elle, lorsqu'il eut terminé, voilà notre affaire commencée; il s'agit à présent de ne pas nous compromettre et d'en finir avec ta famille.

— Cela demandera du temps.

— Peut-être. Une occasion peut se présenter, nous en profiterons. Il est l'heure de nous séparer.

Hubert, fatigué au moral et au physique

embrassa sa maîtresse, et les deux bandits se quittèrent, heureux d'avoir réussi dans une partie de leur entreprise.

Le jour commençait à paraître, le froid était toujours vif, le vent sifflait, le givre couvrait les plantes de stalagmites brillantes. Hubert se coucha et dormit jusqu'à dix heures. Virginie, plus agitée, ne put fermer l'œil ; de sa chambre elle entendait les passants aller et venir, écoutait avec attention ce qui se disait, et bientôt, aux pas plus pressés, aux conversations plus animées, elle comprit que le cadavre de Mourot était découvert, que chacun courait vers l'endroit du crime. Elle sortit à midi et se mêla à la foule. Elle vit Hubert fixant sur le cadavre ses yeux hébétés d'où s'échappaient deux ruisseaux de larmes.

— Il est habile, se dit-elle, et dépistera toutes les recherches.

Lorsque l'émotion produite par la mort de Mourot fut un peu calmée, Hubert et la Lotteau songèrent au moyen de se débarrasser des membres encore vivants de la famille de la victime. Ils avaient suivi avec soin tous les détails de l'instruction, écouté ce qui s'était

dit, commenté les bruits qui avaient couru et préparé leur plan en conséquence.

Au mois de mai tout était décidé.

L'assassinat n'était plus possible ou au moins devenait très-dangereux. Le poison aussi terrible que l'acier et moins compromettant, devait cette fois être employé.

L'individu poignardé peut lutter, le sang qui s'échappe à flots pressés d'une plaie béante tache les habits et laisse des traces révélatrices; les deux bandits le savaient.

Dans les campagnes, quoiqu'on ignore les premiers principes de la chimie, les vertus de certaines plantes sont parfaitement connues. Dans tous les jardins on cultive des fleurs, des racines qui, séchées, sont employées pour soigner et guérir différentes infirmités.

Les plantes nuisibles ne sont naturellement l'objet d'aucun soin, mais sur certains sols elles poussent toutes seules.

On sait par exemple que la fleur appelée casque en langage vulgaire est un poison très-violent si, par imprudence, on en presse la tige entre les dents; que les têtes de l'œil trempées dans l'eau bouillante donnent à cette eau une puissance soporifique qui peut

faire mourir celui qui en boirait une certaine quantité; que la ciguë, qui ressemble au cerfeuil, croît dans les terres humides, et que souvent, si l'on confie à un enfant le soin de préparer la nourriture de la famille, il se trompe, mêle aux légumes quelques tigelles de la plante vénéneuse et empoisonne d'un seul coup plusieurs personnes; qu'enfin dans les bois des variétés de champignons sont excessivement dangereuses et qu'il faut une grande habitude pour savoir les distinguer.

Hubert et Virginie n'avaient donc qu'à choisir.

— Tu as l'air assez niais pour qu'on comprenne une erreur de ta part; chargé de préparer le potage à tes cousins, mêle un peu — même beaucoup — de cigue à leurs légumes.

— Ce sera facile, il en pousse dans leur jardin.

— Cette fois encore es-tu décidé?

— Tout à fait.

— Tu es courageux et je t'aime!

En disant cela, la belle fille, avec ses cheveux tombant en cascades dorées sur ses épaules de marbre, embrassait l'insensé qui posait sur les chairs palpitantes ses lèvres desséchées.

— Nous serons riches! rugit-il.

— Oui.

— Et nous pourrons à la face de tous afficher notre amour.

— Patience!

— Ne crains rien. Tu verras que je ne me compromettrai pas.

— J'y compte bien.

— Alors, nous serons propriétaires de terres, de près et de vignes; moi on ne m'appellera plus « innocent » et toi on ne te traitera plus « de fille. »

Le surlendemain, cet abominable projet était mis à exécution et réusissait pleinement, comme nous l'avons vu.

XII

L'HÉRITAGE

L'aveuglement de tous, qui était presque de la complicité morale, ayant écarté les soupçons qui auraient pu porter sur Hubert, il devenait tout naturellement l'héritier de la famille Mourot.

On fit venir plusieurs médecins qui le visitèrent, l'auscultèrent, et, après plusieurs réunions où furent scientifiquement discutés tous les cas par lesquels peut se manifester la folie, ils constatèrent, à l'unanimité, qu'Hubert avait totalement perdu la raison, qu'on ne pouvait, sans danger pour lui et peut être pour les autres, le laisser libre.

La mort de ses parents avait fait disparaître

de son cerveau la dernière étincelle d'intelligence, et il devenait presque impossible de ramener ce malheureux être à un état moral qui lui permît de rester sans être entouré de soins attentifs et de tous les instants.

Lorsque le procès-verbal constatant la folie fut signé par tous les médecins, on procéda à la nomination d'un conseil judiciaire chargé d'administrer la fortune d'Hubert et de payer l'établissement où il serait transporté.

Il fut décidé qu'on lui laisserait encore pour deux jours la liberté dont il jouissait.

— Ne brusquons pas trop les choses, dit un des docteurs; d'un instant à l'autre, la folie douce peut se changer en folie furieuse: c'est ce qu'on doit avant tout éviter.

Ses confrères partagèrent son opinion. Hubert sortit, regardant en l'air, pleurant et riant tout à la fois, confirmant les médecins dans leurs idées.

Il se dirigea, en faisant de nombreux détours, vers sa maison et les paysans qui le rencontraient le plaignaient tout haut, lui offraient des douceurs, le regardaient avec commisération, lui disant qu'il ne saurait jamais ce qu'il avait perdu par la mort inat-

tendue de ses parents. Le misérable écoutait tout, mettait tout à profit, et, malgré la fatigue énorme qu'il éprouvait, il se prêtait complaisamment à ce qu'on exigeait de lui sans manifester la moindre impatience.

Il était riche, son avarice était en partie satisfaite, les menaces les plus terribles auraient été impuissantes pour le faire sortir du rôle difficile qu'il s'était imposé.

Arrivé chez lui, il se jeta épuisé sur sa couche et s'endormit. Il avait eu d'abord la précaution de fermer sa porte à clef. Il ne voulait pas être vu pendant son sommeil; quelques paroles en rêvant pouvaient dévoiler sa conduite, mettre la justice sur la voie et détruire un échafaudage si laborieusement étagé de crimes et de mensonges.

Minuit sonnait lorsqu'il s'éveilla. La sueur perlait sur son front, sa chemise était humide, ses cheveux hérissés, il avait rêvé; les événements de la journée avaient tellement frappé son imagination que, malgré son sang-froid, toutes ses victimes étaient sorties de leurs tombes et avaient lentement défilé devant lui.

D'abord, c'était le malheureux Mourot

étendu dans son cercueil, enveloppé d'un suaire avec sa large blessure au cou d'où s'échappaient des flots de sang.

Les bras du cadavre avaient remué, ses yeux s'étaient ouverts, l'enveloppe qui l'étreignait s'était déchirée sous l'effort des mains. Le couvercle du cercueil, se soulevant lentement, avait laissé passer un bras. Les longues pointes qui attachaient les planches criaient. Puis la terre elle-même s'était soulevée et Mourot s'était dressé de toute sa hauteur dans le trou sombre que la nuit rendait encore plus profond.

Hubert poussait des cris rauques en voyant ce cadavre entièrement nu, les pieds dans un cercueil plein de sang, avec un grand drap rougi, suintant, laissant échapper une légère vapeur rosée.

Les bras s'écartèrent, les mains se posèrent de chaque côté de la fosse, le corps émergea et fut bientôt sur la terre noire. Il se dirigea vers quatre autres fosses fraîchement remplies, laissant sur le gazon une longue traînée sanglante; et, au fond de ces fosses, Hubert vit en même temps se reproduire le fait qui l'avait terrorisé à propos de Mourot. Les cercueils se

soulevèrent, la terre s'entr'ouvrit, et les cadavres se dressèrent au bord des trous béants.

Les jeunes filles étaient couvertes de leurs amples chemises blanches, et les hommes enveloppés dans leurs suaires qui traînaient sur terre comme de longs manteaux. Les regards étaient fixes, les paupières ne remuaient pas, et des yeux s'échappaient des rayons qui miroitaient dans la nuit comme les lames aiguës des poignards.

Les morts longèrent le mur de l'église, sortirent du cimetière, arrivèrent à la porte de la maison d'Hubert qui s'ouvrit toute seule et vinrent se ranger en cercle autour de son lit. Ce fut à cet instant qu'il s'éveilla.

Il écouta sonner les heures. Le bruit du bronze lui faisait mal aux oreilles. Il fut assez longtemps à se remettre de la terreur qu'il venait d'éprouver et remua les bras dans tous les sens pour éloigner de lui les fantômes.

— C'est égal, dit-il, j'ai eu fièrement peur. Pourvu que je ne rêve pas dans la maison où on va me transporter. J'espère être plus calme à l'avenir.

Sortant de sa chambre, Hubert se dirigea vers

le jardin de la Lotteau, qui l'attendait chez elle. Il lui raconta les incidents de la journée.

— Que comptes-tu faire? lui demanda-t-elle.

— Ce qu'ils voudront.

— Mais encore!...

— Peut-être me fera-t-on conduire à Fains.

— Et tu y resteras?

— Naturellement.

— Il faudra trouver le moyen d'en sortir.

— C'est une question de temps. Mais nous ne pouvons prendre trop de précautions. Dans un an, dix-huit mois au plus tard, je serai guéri.

— Et puis?

— Dame! aussitôt libre, nous nous marierons.

La conversation changea et Hubert raconta à sa maîtresse le rêve qu'il venait d'avoir.

— C'est la dernière nuit que nous passons ensemble, lui dit-il.

— Tu n'as plus peur?

— Non.

— C'est que, tu comprends, une phrase, un mot, un signe peut te conduire à l'échafaud.

— Je n'aurai plus à subir d'inspection comme celle d'aujourd'hui. Vrai, il faut voir la tête

bien solide pour résister à une consultation de médecins.

Les deux complices s'embrassèrent. Hubert ne pouvait se détacher de sa maîtresse. A la fin il se décida à sortir et se prépara à tout événement.

XIII

A FAINS.

A quelques kilomètres de Bar-le-Duc, un gros village élève ses maisons blanches au pied de côteaux dont les flancs sont couverts de vignes et les sommets couronnés de forêts

Dans la vallée court la rivière bordée de prairies vertes, où paissent dans l'arrière-saison de nombreux troupeaux de vaches. Le paysage est charmant. A chaque pas les maisons émergent du milieu des arbres, et les toits, couverts de tuiles rouges, paraissent entre lés pommiers, les poiriers, couverts en partie d'une mousse verdâtre qui ressort en taches sombres dans l'horizon bleu.

A Fains, sous la domination romaine, les maîtres du monde avaient établi un camp fortifié.

De cet endroit, les légions pouvaient surveiller les bandes germaines qui avaient réussi à franchir le Rhin et accouraient piller la Gaule. Avec l'habileté stratégique qui distinguait les chefs des armées de Rome, les postes fortifiés se trouvaient toujours à la jonction des vallées qui auraient permis à un ennemi vainqueur de pénétrer dans l'intérieur du pays.

Ainsi après le Rhin, c'étaient les défilés des Vosges, ensuite la Moselle, la Meurthe, la Meuse, l'Ornain qui, bien fortifiés, pouvaient arrêter les envahisseurs et permettre aux légionnaires de défendre le terrain pied à pied.

Chaque camp romain était devenu, après conquête, une station militaire des Francs ; puis, attirés par la sécurité qu'ils y trouvaient et la fertilité du sol, les fournisseurs des armées et les cultivateurs étaient accourus, avaient bâti des maisons, planté des arbres, mis la terre en culture, et des villes et des villages étaient nés.

L'origine de Fains n'a pas d'autre cause; après les Romains et les Francs, lorsque le royaume d'Austrasie fut devenu le simple duché de Lorraine, les souverains de ce pays,

charmés par les beautés du paysage, firent construire un château ou avaient campé les légions, et vinrent se reposer au milieu de campagnes plantureuses des fatigues de la guerre.

Mais si les édifices durent plus que ceux qui les ont fait élever, leur destination change, et le château de Fains, devenu propriété du département de la Meuse, est affecté aujourd'hui au logement des aliénés. Où s'organisaient les fêtes romaines, les chasses princières, où retentissaient les cris de joie, où l'on voyait des cavaliers et des amazones sortir, s'élancer dans la vallée, sur les collines, à la poursuite du cerf et du sanglier, on ne voit plus que des cultivateurs pacifiques qui, leurs instruments aratoires sur l'épaule, se rendent à leurs champs labourer, sarcler, moissonner. Quelquefois, un être à face humaine se promène sur le chemin, regardant les passants, faisant sortir les cailloux de leurs alvéoles, examinant les plantes.

Un étranger le prendrait pour des botanistes ou des géologues, mais un habitant du pays sait à qui il a affaire, et, en passant à

côté d'eux, se contente de hausser les épaules en murmurant : *pauvre innocent.*

Les légionnaires ont été remplacés par les princes, ceux-ci par les fous. A la place du cliquetis des armes, des hennissements des chevaux, de la guerre et des plaisirs, est venue s'installer la douleur. Mais la douleur sous sa forme la plus triste, celle qui rapproche le plus l'homme de la bête en supprimant chez lui les nobles instincts pour n'y laisser que les plus basses, les plus vulgaires des passions, celles qui le font ressembler aux animaux.

Ce fut donc à Fains qu'on transporta Hubert. Le médecin chargé de l'accompagner alla le trouver chez lui, afin de le préparer à ce voyage. Il essaya de le faire parler en lui disant que le ciel était pur, le soleil brillant, et qu'une promenade, d'un temps pareil, ne pouvait qu'être très-favorable.

Le pseudo-fou laissa parler le disciple d'Esculape et ne répondit à ses phrases que par des cris gutturaux, des roulements d'yeux, des larmes.

Le docteur prit Hubert par le bras, lui offrit quelques friandises et chercha à l'entraîner

tout doucement. Il y réussit après une lutte de dix minutes. Hubert se laissait faire tout en geignant beaucoup. Il suivit son conducteur jusqu'à une voiture qui attendait, attelée, dans la rue.

Nouvelles instances de l'un, résistance de l'autre pour monter dans le véhicule; enfin le médecin se montra si pressant, si insinuant, qu'Hubert se décida et s'assit sur la banquette.

Le docteur était enchanté.

— Vous voyez, dit il tout haut aux paysans qui entouraient la voiture, pour les fous, rien de tel que de les prendre par la douceur. On en fait ce qu'on veut. Ah! Pinel a rendu à ces malheureux un fameux service!

Les assistants ne connaissaient pas le docteur Pinel et admiraient de confiance la science du médecin, qui se montrait enchanté de l'effet qu'il avait produit.

La voiture partit, quelques yeux se mouillèrent en la voyant tourner le coin de la rue et se diriger vers Bar-le-Duc.

— Pauvre garçon! se disait-on, à la tête d'une position si belle et être fou! Quelle malechance! Probablement nous ne le reverrons plus. Vrai, Dieu n'est pas juste!

Le soir au cabaret, les conversations roulèrent sur le fou. On interrompait une partie commencée pour parler de son regard triste, citer quelques mots qu'il avait dits.

Après l'annonce d'un point, le nom d'Hubert était prononcé ; aussi, ce soir-là, les joueurs, rentrèrent-ils plus tard que d'habitude. Le réglement fut violé ; mais, comme le maire et le garde champêtre étaient mêlés aux consommateurs, aucune contravention ne fut relevée contre l'aubergiste.

Pendant qu'on causait à Saint-Joire, le docteur et Hubert suivaient la route de Bar. Ils traversèrent Tréveray, Ligny et quelques petits villages, et s'arrêtèrent un instant dans une auberge à l'entrée de Bar-le Duc.

Le médecin expliqua de quel genre de maladie était atteint son compagnon, s'exprimant avec beaucoup d'emphase, faisant ressortir avec un manque absolu de modestie son habileté et son talent, et expliquant ce qu'il lui avait fallu employer de ruses pour le décider à le suivre.

Hubert mangea et but, pleura un peu, fit

quelques grimaces et remonta en grognant, en voiture. Vingt minutes après, les deux voyageurs arrivaient devant l'entrée de l'hospice de Fains.

Il fallut peu de temps pour accomplir les formalités nécessaires. Le docteur expliqua à son confrère, médecin de la maison, et au directeur ce qu'il faudrait faire dans l'intérêt du malade qu'il leur confiait. Il entra dans les développements les plus grands sur la nature de la maladie, la prenant à son point de départ et la suivant dans ses différentes phases. Après avoir donné ses dernières recommandations, il partit, non sans avoir pris un excellent repas.

Lorsque Hubert se trouva seul, installé d'une façon confortable dans une petite chambre bien propre, il put jeter son masque et se mit à rire.

— C'est égal, murmura-t-il, je les ai bien joués tous. Encore quelque temps et je pourrai retourner à Saint-Joire jouir de ma fortune et épouser Virginie. Cette pauvre fille ! va-t'elle assez s'impatienter. Il est vrai que je ne m'amuserai pas énormément. Je vais

être ici bien logé, bien nourri ; il faudra être calme, recevoir sans trop crier leur douche d'eau glacée, rester froid et surtout ne pas rêver. Ah ! rêver ! c'est là ma peur. Heureusement que je serai seul dans une chambre. Pas de gardien pour me surveiller. Ma folie est douce.

A Saint-Joire, seule dans un petit logement, la Lotteau se faisait à peu près les mêmes réflexions. Elle n'aimait pas Hubert, mais son avarice la contenait ; elle comprenait qu'elle s'était trop avancée pour reculer.

XIV

L'AGENT SIMON AMOUREUX

M. Simon n'avait pas quitté le pays tant qu'avaient duré les événements que nous venons de raconter.

N'abandonnant pas son idée de mettre Hubert entre les mains de la justice, il s'était fixé à Saint-Joire et avait en peu de temps lié connaissance avec les habitants.

Il offrait facilement à boire aux hommes, courtisait les jeunes filles, était poli avec les femmes et intéressait tout le monde en racontant ses voyages.

Les enfants ouvraient de grands yeux lorsqu'il parlait de la Grèce, où il était allé, du navire qui l'avait transporté, de la mer im-

mense, parsemée d'îles, où les orangers poussent en pleine terre.

Le curé et le maître d'école le faisaient parler; le premier, parce qu'il éprouvait un plaisir très-vif à entendre raconter que les Turcs seraient un jour chassés de l'Europe; cette espèce de guerre de religion en plein dix-neuvième siécle ne lui déplaisait pas; le second écoutait tout simplement pour s'instruire.

Simon avait peu à peu ramené ces deux hommes à son opinion sur l'assassinat de la famille Mourot. Pour eux, il était évident qu'Hubert était coupable, que la Lotteau était sa complice. Mais ils avaient toujours à la bouche la même réponse:

— Nous n'avons pas de preuves. Attendons que les coupables se livrent eux mêmes.

Il n'y avait pas moyen de les faire sortir de leur idée, de leur donner le courage nécessaire pour faire recommencer l'instruction de manière à pousser les deux complices dans leurs derniers retranchements, les forcer de sortir du mutisme qui était leur moyen de défense le plus solide.

— Ils se contrediraient, disait Simon.

— Non. Et puis quel intérêt avez-vous à les

dénoncer ? Vous n'êtes pas juge, vous n'habitez pas dans le pays, et la famille Mourot vous est tout à fait étrangère.

L'agent n'osait pas dire qu'il faisait partie de la police, qu'il était un auxiliaire de la justice chargée d'arriver à la découverte des coupables. Si on s'était douté du rôle qu'il remplissait, il eût été forcé de quitter le village.

Echouant d'un côté, Simon se retourna d'un autre et essaya des médecins. Son échec fut encore plus complet. Ces savants ne voulaient pas se déjuger et soutenaient qu'Hubert était bien fou.

Enfin, l'hiver de 1846 à 1847 se passa. Le policier avait fréquenté les veillées, suivi les bals, assisté aux offices religieux. On le croyait à son aise, quelques-uns disaient même qu'il était riche; quelques jeunes filles l'avaient remarqué, et plusieurs mères l'auraient volontiers pris pour gendre.

Simon n'avait pas été insensible à ces avances. A l'église, dans la rue, au bal, à la veillée, deux beaux yeux l'avaient frappé et il s'était décidé à faire la cour à Mlle Rose Husson.

— Je ne sais pas à quoi je m'engage, se

disait-il quelquefois, j'ai tort de courtiser Rose.

Malgré ces raisons, peut-être fort justes, mais très-difficiles à mettre en pratique, il continuait ses déclarations, les serrements de main allaient leur train et les promesses de s'aimer toujours devenaient de plus en plus brûlantes. Simon regrettait d'être de la police, mais il lui était bien difficile sinon impossible, de changer du jour au lendemain de profession. Et puis il avait à terminer l'affaire qui lui tenait tant au cœur ; il voulait faire prendre Hubert.

Il essaya bien de se lier avec la Lotteau, mais elle était sur ses gardes et ne répondit pas à ses avances. De temps en temps il allait à Fains, voyait Hubert et suivait la marche de son mal. L'assassin ne voyait pas sans une certaine terreur ce visage qu'il avait aperçu mêlé aux juges, aux gendarmes, causant aux uns et aux autres, sans qu'on pût dire quel rôle il remplissait.

Chaque fois que Simon arrivait, il s'enfermait avec le directeur, et Hubert se demandait de quoi ces deux hommes pouvaient parler. Il se doutait bien qu'il était pour quelque chose dans leurs entretiens, qu'on cherchait à le

prendre en défaut et que le calme apparent qui l'entourait pouvait bien être le précurseur d'une tempête.

— Cet homme causera ma perte, se disait-il. Il me fait peur, son regard me donne le frisson.

Et le misérable, qui ne désirait que la tranquillité, se montrait inquiet, rêveur, parfois brutal.

Ces inégalités dans son caractère confirmaient les médecins dans leur opinion, et il se voyait menacé de rester indéfiniment à Fains.

Bien nourri, ne travaillant pas, la luxure s'était réveillée en lui tellement brulante que la plupart de ses nuits étaient sans sommeil. Il songeait à la Lotteau, voyait ses bras splendides sortir des manches courtes de sa chemise de grosse toile, ses cheveux d'or couvrir ses épaules et, leurs tons brillants se mêler harmonieusement à la blancheur éblouissante des chairs, sa robuste poitrine s'échapper de sa prison d'étoffe, ses grands yeux gris lancer des éclairs ou nager dans le vague, sa bouche pleine de promesses sourire, ses joues, sur lesquelles il avait déposé tant de baisers brûlants, rougir.

Ces rêves qu'il faisait éveillé lui donnaient la fièvre. Ce n'était plus du sang qui coulait dans ses veines : c'était du plomb en fusion.

Cependant il eut un tel empire sur lui-même que, dans le courant de l'année, les médecins constatèrent dans son état mental une certaine amélioration. On le laissa sortir librement ; il profita de cette liberté pour faire des courses fort longues dans la campagne et fatiguer beaucoup. Durant les chaleurs, il ne passa pas un jour sans prendre un bain froid dans la rivière, et, au commencement de l'hiver, le bulletin médical disait laconiquement :

« Le mieux continue. Le sujet est calme ; ses idées reviennent. Encore quelques mois de traitement et il pourra sortir sans danger. »

Le directeur de l'hospice avait communiqué à Simon toutes les appréciations des médecins, et celui-ci, à son tour, en avait parlé au juge d'instruction.

— Encore un peu et nous le tiendrons, disait le policier.

— Vous espérez toujours ?

— Plus que jamais.

— Que comptez-vous faire ?

— Séduire la Lotteau.

— De quelle manière?

— Avec de l'argent.

— Vous ne lui en donnerez jamais autant qu'elle en peut espérer en épousant Hubert.

— Voulez-vous que je vous explique?

— Non. Gardez votre secret, j'aime mieux cela, et procédez avec votre prudence habituelle. — A propos, ne dit-on pas que vous faites la cour à une jeune fille de Saint-Joire?

Simon rougit.

— Oui, monsieur, répondit-il; mais cela ne me gêne en rien.

— Tant mieux. Mais prenez garde. L'amour, c'est terrible.

— Je suis tranquille de ce côté. J'aime beaucoup Mlle Husson, mais elle ne sait pas ce que je fais, ni pourquoi j'habite Saint-Joire.

— Vous avez l'intention de l'épouser?

— Oui, monsieur.

— Quand?

— Aussitôt que l'affaire Hubert sera terminée.

— Si votre future apprend le rôle que vous avez joué?

— Elle ne le saura pas. Si par hasard elle l'apprenait, bien certainement je serais remercié, ce qui me ferait beaucoup de peine. Dans tous les cas, soyez certain, monsieur, que pour accomplir ce que je considère comme mon devoir, je ne faiblirai pas devant la passion.

— Bonne chance, monsieur Simon, dans les deux entreprises que vous menez de front.

Le policier sortit. Lorsqu'il fut en pleine campagne, il s'assit au pied d'un arbre sur le gazon qui bordait la route et songea à l'étrangeté de sa situation.

— Vraiment, se disait-il, si je ne réussis pas à faire prendre Hubert, je suis un homme perdu. Du même coup mon mariage est manqué, et j'aime Rose, je l'adore. Sa perte me causerait le chagrin le plus vif.

XV

SORTIE DE L'HOSPICE

Ce qu'avait prévu Hubert s'était réalisé. Après deux ans de résidence à Fains, les médecins avaient constaté sa guérison complète. Il travaillait régulièrement, ne déraisonnait pas, suivait les offices religieux et rendait des services aux employés de l'établissement.

Au printemps de 1848, il fut mis en liberté. Le directeur le fit appeler dans son cabinet, lui lut l'autorisation qui le rendait libre, en présence du médecin de l'hospice et des autres docteurs qui l'avaient soigné deux ans auparavant. Simon assistait à cette entrevue et fixait son regard sur Hubert.

Mais ce dernier ne broncha pas; sa figure resta calme, ses yeux fixés sur ceux qui l'entouraient n'avaient pas l'air de se détourner du directeur ou de l'agent. Enfin, il sortit sans hâter le pas.

Lorsqu'il se trouva dans la campagne, en dehors de ces murs qui lui avaient servi de prison, il étendit les bras, respira bruyamment et se sentit plus léger. Il eut un instant l'intention de courir pour fuir la vue de l'hospice, dont les bâtiments, les arbres, lui inspiraient une indéfinissable terreur. Il ne céda pas à ce premier mouvement.

— On m'observe, songea-t-il, ce n'est pas le moment de faire des imprudences.

Avec un couteau, il coupa une branche d'un saule têtard, en fit un bâton de voyage et se mit en route.

Simon qui, en effet, l'observait, devina bien ce qui se passait dans son esprit et se dit :

— C'est encore une partie remise. Le brigand est très-fort et se sent surveillé.

Hubert arriva à Saint-Joire à la tombée de la nuit. Les quelques personnes qu'il rencon-

tra le reconnurent à peine. On ne l'attendait pas. Le bruit de son retour se répandit, chacun courut à l'auberge pour causer de la nouvelle étrange, inouïe, de la guérison d'Hubert.

— En voilà un qui a de la chance !

— Il va pouvoir se marier avantageusement.

— Sa folie peut revenir.

— Peut-être.

— Le conseil judiciaire va sans doute lui rendre ses comptes.

— Alors il sera maître absolu de ses actions ?

— Naturellement.

Les causeries ne cessèrent que quand l'aubergiste avertit ses consommateurs que l'heure réglementaire venait de sonner. Ce fut avec beaucoup de peine qu'il les décida à partir, et, sans s'être donné le mot, ils se dirigèrent tous vers la maison d'Hubert.

On voyait à l'intérieur une chandelle allumée, un feu qui flambait dans la cheminée, et, assis au coin du foyer, un homme la tête dans ses mains qui paraissait dormir.

Les curieux restèrent une heure en contemplation devant la croisée, puis, voyant que l'individu restait immobile, ils se retirèrent.

Le lendemain, la curiosité fut aussi indis-

crète. Chacun voulait voir Hubert, lui parler, s'assurer qu'il était bien guéri.

Huit jours après, l'émotion était calmée; Hubert avait repris ses travaux, tout le monde lui causait, et il répondait avec un calme, une mesure qui déconcertaient ceux qui essayaient encore de lutter contre l'évidence.

Simon était revenu s'installer à Saint-Joire et avait repris sa surveillance occulte. Son ennemi le rendait furieux. Cependant il comprenait que la prudence devenait de plus en plus nécessaire, et il était décidé d'attendre une faveur du hasard ou une faute d'Hubert.

La Lotteau n'était pas moins prudente que son amant. Doués tous les deux d'une énergie rare, ils restèrent une semaine sans se parler. Lorsque la curiosité publique fut satisfaite, Hubert franchit la clôture de son jardin et se glissa, en longeant le mur, vers la porte de sa maîtresse.

Il était minuit; la lune brillait au milieu du ciel bleu, un vent léger agitait les branches des arbres auxquels étaient attachés de gros bourgeons, pareils à des émeraudes énormes. Du fond des bois on entendait le triste huhule-

ment de la chouette et le glapissement du renard. Sur les toits luisants gambadaient quelques chats; mais dans la rue tout était calme, dans les maisons chacun dormait; cependant Hubert eut peur. Il s'arrêta un instant. Son cœur battait, le sang lui montait à la tête, ses jambes tremblaient et refusaient presque de le porter.

Toute sa vie passée lui revint un instant à l'esprit. Non pas sa vie de crime, il n'y songeait pas, mais son existence amoureuse, ses relations avec la Lotteau et puis enfin cette fortune dont il allait pouvoir disposer.

Son émotion passagère se calma, les forces lui revinrent et il arriva à la porte de Virginie. Il souleva le loquet de fer et poussa. Le verrou n'était pas mis, on l'attendait. Il ouvrit juste assez pour passer dans l'entre-bâillement, puis il referma doucement la porte. Par hasard son regard se porta du côté de la rue. Il fut pris d'une terreur soudaine. Ses yeux s'ouvrirent tout grands, la sueur perla sur son front, il resta comme paralysé et dut s'accrocher à l'huis pour ne pas tomber. Il venait d'apercevoir sur la chaussée blanche une ombre noire, gigantesque, qu'il avait prise

d'abord pour un tronc d'arbre étendu à travers la route. Mais l'ombre ayant fait un mouvement Hubert avait vu la tête monstrueuse, les bras immenses et les jambes démesurées, puis à l'extrémité de ces jambes, un homme debout, appuyé contre un mur, la face tournée du côté de la maison de Virginie. Quoique cachés, Hubert croyait voir deux yeux briller et ce double regard le fascinait, l'empêchait de se mouvoir.

Un instant il eut l'idée de se précipiter sur l'homme et de l'étrangler, mais une distance de cent pas environ les séparait, et il fallait franchir deux haies; l'inconnu aurait donc tout le temps de disparaître, d'appeler à son secours ou de préparer une arme pour se défendre.

La Lotteau, qui avait vu entrer son amant, étonnée de son immobilité, se jeta hors de son lit; traversant la chambre les pieds nus et en chemise elle vint le tirer par la blouse.

Hubert tressaillit.

— Que fais-tu donc là, droit comme un *i*?

— Regarde! répondit-il en lui indiquant du doigt l'ombre étendue sur la route et l'homme appuyé contre le mur.

— Qu'est ce que cela veut dire?

— Entrons d'abord.

Il referma la porte sans bruit et alla se poser derrière la fenêtre. L'homme se détacha de la muraille, marcha un instant sur la pointe du pied, tourna le coin d'une ruelle et disparut.

Hubert tomba épuisé sur un escabeau. Il essuya la sueur qui inondait sa figure et demanda de l'eau que Virginie lui apporta dans un grand bassin de cuivre. Il but avidement, et put enfin parler.

— As-tu reconnu celui qui me regardait!

— Non. Il était trop éloigné.

— Devines-tu qui ce peut être?

— Pas le moins du monde.

— C'est Simon!

— L'amoureux de Rose Husson?

— Je ne sais pas s'il est l'amoureux de Rose Husson; ce dont je suis certain, c'est qu'il me poursuit partout, qu'il me surveille, qu'à Fains il venait causer avec le directeur, qu'il s'est établi ici depuis les affaires que tu sais. Quel est son rôle? Je n'en sais rien. Je crois cependant pouvoir t'assurer qu'il ne me veut pas de bien.

— Il faut s'en débarrasser.

— C'est mon avis. Mais tuer un homme aussitôt mon retour n'est-ce point attirer sur moi l'attention de la justice? Je l'ai bien deviné dans les interrogatoires quej'ai subis, le juge d'instruction n'est pas très-édifié sur mon compte. Il voit Simon et ces deux hommes ne seraient pas fâchés de prendre leur revanche.

— Alors que faire?

— Pour l'instant rester tranquille; et plus tard si, comme je l'espère, l'occasion se présente, M. Simon passera un mauvais quart d'heure.

— Si d'ici là?...

— Nous ne sommes pas pris.

— Pourquoi nous? N'es-tu pas le seul coupable?...

— Comment cela, le seul coupable?

— Oui, si tu aimes mieux, le seul compromis.

— Mais toi?

— Moi, je n'ai rien fait.

— Tu as conseillé.

— C'est à prouver.

— Ce sera facile.

— Peut-être!

— Vas-tu m'abandonner à présent? Tu sais

bien que je suis assez habile pour déjouer les projets de M. Simon. La partie est presque gagnée, encore un effort et nous sommes riches.

— Tu as encore à te débarrasser de ton conseil judiciaire.

— Oui. Il faut attendre, ne pas se montrer trop pressé.

— Quand tu seras ton maître, qui me dit que tu m'épouseras ? que tu ne me quitteras pas pour une autre plus riche que moi ?

— Tu sais bien que je t'aime ? dit le misérable en la pressant dans ses bras et couvrant de baisers sa figure, sa tête, ses épaules nues.

Il avait oublié Simon, ses craintes s'étaient évanouies en voyant Virginie debout, ses pieds blancs posés sur la terre battue qui servait de parquet, enveloppée dans sa chemise de toile bise, éclairée en plein par un rayon de la lune dont la lumière argentée traversait les vitres et allait se perdre au fond de la chambre.

— Alors tu m'aimeras toujours ? lui demanda-t-elle.

— Toujours ! toujours ! toujours !

— Eh bien, je te préviens que nous devons cesser toutes relations. C'est une mesure de

prudence. Nous sommes surveillés, attendons le jour de notre mariage.

Hubert était étonné de cette résistance. Mais la Lotteau, craignant que la possession la rendît indifférente à celui dont elle convoitait la fortune, ne voulait plus se livrer.

Hubert pria, menaça et, exaspéré de cette résistance à laquelle il ne s'attendait pas, il se précipita sur Virginie, l'entoura de ses bras aussi solides que des bras d'acier et l'enleva comme un léger fardeau.

La jeune femme n'avait pas crié tout en se débattant vigoureusement. Ses cheveux étaient dénoués, sa chemise arrachée ne tenait plus à son corps que par ses lambeaux et traînait jusqu'à terre. Le spectacle de ces deux êtres luttant sans proférer une parole, ne laissant échapper de leurs lèvres que des cris rauques aussitôt étouffés, était effrayant.

Une lumière argentée faisait ressortir la face monstrueuse et bestiale de l'homme, la figure pâle et énergique de la femme. Enfin cette dernière, à bout de force, s'abandonnait à son adversaire, lorsque celui-ci poussa un cri et la laissa tomber à terre.

— Qu'y a-t-il donc encore? lui demanda-t-elle.

— Là! regarde, lui dit-il, en étendant la main vers la fenêtre.

— Je ne vois rien.

— Moi j'ai vu!

— Quoi?

— Une tête!

— Tu es fou.

— Non. Simon nous regardait. Tiens, vois-tu. Sa figure était collée sur ce carreau. Et il riait!

— Tu rêves.

— Malheureusement non. Je suis bien éveillé et il m'est impossible de douter. Nous sommes perdus! Cet homme est mon mauvais génie. Que lui ai-je donc fait pour qu'il me poursuive ainsi?

Au même instant la porte s'entr'ouvrit tout doucement et, sans qu'on vit personne, une voix se fit entendre :

— Tu as assassiné tes parents, Hubert, et l'échafaud t'attend!

La porte se referma.

Hubert prit un long couteau de cuisine et se précipita dehors, bien décidé à tuer celui qui venait de parler. Mais il ne vit rien, n'entendit rien et finit par se dire :

—Est-ce que, en effet, je rêverais tout éveillé?

Cette illusion qu'il cherchait à se faire dura peu, car la Lotteau lui assura qu'elle avait distinctement entendu la voix et vu la porte se refermer.

Inquiets tous les deux, ils se séparèrent et naturellement passèrent le reste de la nuit dans de mortelles inquiétudes

Hubert ne sortit qu'à dix heures du matin. Chacun lui parla comme d'habitude, rien n'était changé dans les façons d'agir à son égard. Simon même, qu'il rencontra, n'eut pas l'air étonné. Il se dit que peut-être il s'exagérait le danger qu'il courait et que Simon pourrait bien n'être, comme on le disait, qu'un jeune homme venu dans le pays en flâneur et qu'il s'était fixé à Saint-Joire, grâce à l'influence des beaux yeux de Rose Husson.

Le conseil judiciaire d'Hubert se réunit vers la fin d'avril, rendit ses comptes et remit au pupille les titres de ses propriétés et l'argent qu'il avait à lui. Hubert donna une décharge, et lorsque tous les actes furent signés, il se vit à vingt-sept ans libre, débarrassé de toute entrave et pouvant agir à sa guise.

L'anniversaire de la mort des enfants Mourot approchait. Poussant jusqu'à l'extrême l'impudence et la prudence, Hubert fit annoncer au prône qu'une messe des morts serait chantée pour le repos de l'âme de ses malheureux parents.

Tout le monde le félicita de cet acte; les hommes, les femmes assistaient à l'office, et on fut attendri en voyant le misérable, assis auprès du catafalque, rester à genoux et sangloter.

L'émotion était générale. Le prêtre rappela en quelques paroles l'horrible accident dont toute une famille avait été victime, et adressa à Hubert un compliment et des conseils.

« N'oubliez jamais, lui dit-il, l'affreuse catastrophe qui vous a privé de vos parents et la faveur spéciale que le ciel vous a accordée en vous délivrant presque miraculeusement d'une maladie à peu près incurable. »

— A présent, se dit Hubert en sortant de l'église, je crois pouvoir dormir tranquillement. Tout le monde est pour moi... sauf peut-être ce damné Simon. Et encore!

Il fit avec la main un geste qui signifiait qu'il se moquait de ce qui pourrait arriver, et

rentra chez lui la figure triste, mais le cœur gai.

Voulant exploiter jusqu'au bout la sympathie qu'on lui montrait, l'assassin fit élever une tombe à ses victimes. C'était une dépense d'un millier de francs au moins. La Lotteau lui adressa à ce propos les reproches les plus vifs. Cet argent consacré à un monument funèbre, elle le considérait comme perdu.

— Voilà que tu deviens fou sérieusement, lui dit-elle, au lieu de ces pierres de taille plantées dans le cimetière, tu aurais mieux fait d'acheter un lopin de terre ou une vigne.

— C'est de l'argent bien placé, répondit Hubert.

— Je ne comprends pas!

— Il faut que les défiances qui peuvent encore exister contre moi soient dissipées; ce tombeau que je fais construire finira par attirer à moi tous les cœurs tendres, et il y en a à Saint Joire. Tout le monde me regarde avec une douceur étonnante. J'ai tant souffert, je suis si doux, si inoffensif. Il est nécessaire de développer et de maintenir ces excellents sentiments.

— Au fait, peut-être as-tu raison.

— N'en doute pas. Toi-même ne me recommandes tu pas la prudence en m'empêchant de venir te voir. J'obéis sans autre intérêt, et cependant tu sais si je souffre.

— Patientons, trop d'empressement nous nuirait.

— D'autant plus que ce brigand de Simon m'inquiète.

XVI

CAUSERIES

Malgré les raisonnements qu'il se faisait, Hubert avait des instants de terreur contre lesquels il cherchait à réagir en fréquentant l'auberge, les bals, les fêtes patronales des villages voisins de Saint-Joire.

Son avarice s'était encore accrue par la possession, et il passait des journées sur ses propriétés à retourner la terre, émonder les arbres, donner aux plantes les cultures qui leur étaient nécessaires, suivant la saison.

De temps en temps il achetait à des ventes publiques quelques lopins de terre avec l'argent qu'il mettait de côté. Dans ce temps déjà éloigné de nous, les valeurs mobi-

lières étaient peu ou pas connues; la rage de la spéculation n'avait pas encore tourné toutes les têtes; on s'enrichissait lentement, mais sûrement.

Les petits journaux financiers n'existaient pas, les campagnards n'envoyaient pas à des faiseurs parisiens leur argent dans l'espoir, presque toujours déçu, de quintupler leur fortune.

A peine un paysan avait-il économisé quelques centaines de francs qu'il achetait une terre, une vigne ou un pré.

Hubert agissait ainsi et on admirait son esprit d'ordre et d'économie. On s'était habitué à sa laideur et on se demandait s'il allait bientôt se marier.

Il avait cessé ses relations avec la Lotteau et ne lui parlait que lorsqu'il la rencontrait dans les bals publics ou au milieu des champs. Simon le suivait partout; sa tâche était devenue assez difficile. A chaque instant il croyait prendre son adversaire en défaut; puis, tout à coup il perdait la piste, sauf à la retrouver plus tard pour la reperdre encore.

La mère de Rose Husson commençait à

s'inquiéter en voyant le policier toujours assidu auprès de sa fille, et ne demandant rien, n'ayant même pas l'air de s'occuper de finir ce roman amoureux commencé depuis si longtemps. Aussi la brave femme se décida-t-elle à prendre un parti décisif.

Elle parla à sa fille et lui dit qu'il fallait rompre avec Simon.

Rose se mit à pleurer.

— Pourquoi voulez-vous m'empêcher de voir M. Simon?

— Je n'empêche rien, ma fille. Seulement demande-lui s'il veut t'épouser.

— J'en suis certaine, qu'il le veut. Il est honnête...

— La question n'est pas là. Voilà plus d'un an qu'il te fait la cour. Ou jase dans le pays. Si par hasard il lui prenait fantaisie de disparaître, que dirait-on? Tu serais compromise. Les garçons ne voudraient plus de toi pour femme, chacun te montrerait du doigt. A présent c'est à toi de décider, de voir ce que tu as à faire. Quant à moi je t'ai donné mon avis. Je crois qu'il est bon.

La jeune fille comprenait que sa mère avait raison; aussi prit-elle promptement une réso-

lution, et le soir, lorsque Simon arriva, ce fut en tremblant qu'elle lui prit la main en lui racontant qu'elle désirerait lui dire quelques mots. Le policier vit immédiatement de quoi il s'agissait et dissimula son émotion.

On était au milieu d'octobre. Le soleil avait déjà perdu une partie de sa chaleur, les jours étaient plus courts, les feuilles des arbres n'avaient plus leur couleur d'émeraude, le vent les arrachait aux branches et les répandait sur la terre.

Les oiseaux chantaient encore, la prairie était toujours verte, mais la rivière gonflée coulait à pleins bords, on entendait le bruit des eaux frappant la rive, la minant et en arrachant de larges morceaux de gazon. Les branches des saules tombaient dans l'eau et arrêtaient au passage les détritus de toutes sortes qu'entraînait le flot.

Rose et Simon allèrent s'asseoir sur un tronc d'arbre grossièrement équarri étendu le long de la muraille.

— Qu'avez-vous à me dire, Rose? dit l'agent en prenant la main de la jeune fille.

— J'ai à vous parler sérieusement, monsieur Simon.

— J'écoute.

— Vous savez que je vous aime ?

— Je n'en ai jamais douté.

— Eh bien ! ma mère trouve que...

— Que j'attends bien longtemps avant de vous demander en mariage ?

— C'est bien cela. Vous comprenez, on parle, on fait des cancans.

— Rose ! interrompit Simon ému.

— J'ai foi en vous, Simon. Je ne mets pas en doute votre loyauté. Faut-il attendre ? J'attendrai. Faudra-t-il supporter tout ce qu'on pourra dire sur mon compte ? Je supporterai toutes les sottises, je laisserai courir les mensonges sans m'occuper de les démentir. Je ne vous demande rien.

— Eh bien ! Rose, je vais être franc avec vous. Il est temps que vous sachiez ce que je fais, pourquoi je suis venu habiter ce pays.

— Vous me raconterez cela plus tard.

— Non, tout de suite. Lorsque vous saurez la vérité, vous verrez si je suis digne d'être votre mari.

— Vous me faites trembler, avec votre air tragique.

— L'assassinat de Mourot est encore présent à votre mémoire ?

— Oui. Mais quel rapport ?...

— Je suis venu à la suite de la justice dont j'étais et suis encore l'auxiliaire.

— Quel rapport cela peut-il avoir ?...

— Voici. Songez qu'en vous faisant ma confession je vais vous dévoiler un secret.

— Ne me dites rien.

— Si. Chargé de rechercher l'auteur ou les auteurs du crime, je les ai découverts...

— Pourquoi ne les dénoncez-vous pas ?

— Les preuves matérielles me manquent. J'attends que les coupables se compromettent, qu'ils se livrent eux-mêmes.

— Ils habitent donc Saint-Joire ?

— Oui.

— Vous les voyez tous les jours ?

— Tous les jours.

— Mais c'est affreux !

— En effet.

— Espérez-vous pouvoir bientôt les faire prendre ?

— Cela dépend. Dans tous les cas, je vais

vous donner leur nom et vous expliquer mon plan de campagne. Ils se nomment Hubert et Virginie Lotteau.

— Ce n'est pas possible !

— Si.

— Vous êtes sûr de ce que vous dites ?

— Parfaitement sûr. Vous avez vu, après l'assassinat de Mourot, mourir ses enfants de la façon la plus brusque, puis Hubert aller à Fains, en revenir guéri, recevoir l'héritage de ses parents, et aujourd'hui il est un cultivateur sérieux, entendant parfaitement les affaires.

— C'est épouvantable !

— Alors vous ne voyez rien dans ce que je fais qui vous répugne ?

— Non.

— Vous êtes bonne.

— Je vous aime.

— Vous ne serez pas jalouse si quelquefois je fais la cour à la Lotteau.

— Pour quoi faire ?

— Pour lui faire avouer la part qu'elle a prise au crime.

— Est-il nécessaire de la courtiser pour cela ?

— Je le crois. Mais soyez tranquille. Aus-

sitôt que mes efforts auront été couronnés de succès, j'aurai une place dans l'administration ou nous resterons ici, à votre choix.

— Faites ce qui vous paraîtra convenable. Mais songez que je suis jalouse et ne vous compromettez pas trop.

— N'ayez pas peur.

Les deux amoureux se séparèrent.

Simon était satisfait, mais la jeune fille sentait poindre en elle la jalousie. Ne cherchant pas à se dissimuler combien la Lotteau était belle, elle craignait que le semblant d'amour de Simon ne devînt une passion véritable.

— Il ne faut point jouer avec le feu, se disait-elle, car on finit toujours par se brûler.

Elle savait, par intuition, qu'il en est de même de l'amour.

XVII

LES PASSE-TEMPS DE L'HIVER

Le policier, tranquille du côté de Rose, se mit tout entier à la besogne. L'hiver était revenu avec son cortége de pluie, de froid et de tempête. Les récoltes étaient à couvert, les céréales dans les greniers, les vins dans les caves ne redoutaient plus les intempéries des saisons.

Quoique les travaux des champs fussent forcément interrompus, les campagnards ne restaient pas pour cela sans rien faire. Dans les longues veillées, les hommes préparaient des échalas ou teillaient le chanvre ; les femmes, rangées en rond autour d'une lampe attachée à une solive, cousaient, filaient et surtout causaient.

Le dimanche, dans une espèce de salle dépendant de l'auberge on dansait.

Les garçons allaient eux-mêmes chercher leurs *Valentines*, les amenaient au bal et, au son d'un aigre violon et d'une clarinette enrhumée, les danses se succédaient de sept heures à onze heures du soir, sans interruption. Les quadrilles alternaient avec les valses et Simon avait acquis la réputation du plus fort valseur de Saint-Joire. On l'admirait, lorsque, tenant dans son bras robuste la taille fine de Rose, il la faisait tourner en mesure avec une rapidité vertigineuse; et la jeune fille, rouge comme une cerise, souriait et regardait avec amour celui qui devait être son mari.

Cependant on s'était aperçu que depuis quelque temps Simon se montrait moins assidu auprès de Rose. Ils se parlaient, paraissaient toujours très-bien ensemble, mais Virginie semblait être du jeune homme l'objet d'attentions constantes.

Les cancans allèrent bientôt leur train. On affectait de plaindre Rose; quant au fond, personne n'était fâché de ce qui lui arrivait.

M. Simon était charmant; mais, somme toute, personne ne le connaissait. Mme Husson avait été bien imprudente de ne point prendre de renseignements sur lui.

On ignorait absolument qui il était, d'où il venait, pourquoi il restait à Saint-Joire. On lui supposait de la fortune ; cette supposition pouvait être parfaitement erronée.

Dans tous les cas ce qui paraissait certain, c'est que Rose Husson était tout à la fois abandonnée et compromise.

Virginie avait bien été un peu surprise des assiduités de Simon. Mais, ne voyant plus Hubert, elle crut de son côté agir habilement en ne se montrant pas trop sévère. C'était une manière de détourner les soupçons qui auraient pu naître dans l'esprit des habitants. Dans la situation où elle se trouvait, elle ne pouvait prendre trop de précautions.

Hubert, malgré sa prudence, faillit plusieurs fois se compromettre. Il avait la rage au cœur en voyant Simon rire et causer avec la Lotteau. La vie lui était devenue à charge; quelquefois dans ses accès de colère il songea à se jeter à la rivière, à dévoiler son crime et

dénoncer sa complice. L'avarice le retint toujours. Pouvait-il abandonner sa fortune après avoir tant fait pour la posséder!

Une nuit qu'il tombait de l'eau, mélangée à de la neige, il se décida à aller chez sa maîtresse. Le ciel était couvert de nuages épais; dans la terre détrempée on enfonçait jusqu'à la cheville; la tempête tordait les arbres et soulevait les tuiles des toits; Hubert crut le moment favorable et se dirigea à pas de loup du côté de la maison de la Lotteau.

Une faible clarté filtrait à travers les volets fermés.

— Tiens, se dit-il, trois heures du matin et elle n'est pas encore couchée.

Il regarda à travers une fente.

Le feu flambait dans l'âtre, et assis sur des escabeaux en bois, Simon et Virginie se chauffaient.

Un nuage de sang passa devant les yeux d'Hubert. Il plongea sa main dans sa poche pour y chercher un couteau qui heureusement ne s'y trouvait pas.

Cependant la réflexion lui vint; il reprit un

peu de calme et retourna chez lui en chancelant comme un homme ivre.

Malgrè le froid, il resta une demi-heure exposé à une pluie battante et ne rentra que trempé jusqu'aux os. Il fit du feu, se déshabilla, s'assit sur un petit banc, et s'approcha de la flamme pour se sécher.

Il était entièrement nu. Un fagot tout entier brûlait dans l'immense cheminée, les flammes léchaient les murs à une hauteur de deux mètres et projetaient dans tous les sens des masses de lumières. Au milieu de ces éclairs qui partaient du foyer apparaissaient une vieille table ronde en bois blanc, quelques chaises et enfin Hubert dont le corps velu formait un frappant contraste avec sa figure imberbe. Un nuage de vapeur s'échappait de son torse et l'enveloppait comme d'un brouillard. Des larmes tombaient de ses yeux, coulaient sur ses joues et allaient se perdre dans l'épaisse toison qui lui couvrait la poitrine.

Il songeait à sa maîtresse, ne voyait aucun moyen de la posséder de nouveau et ne se sentait pas l'énergie nécessaire pour tuer Simon.

— Cette fois, je serais perdu, se disait-il. Et le misérable ne voulait point mourir.

— Lorsqu'il avait trop chaud d'un côté, il se retournait comme un automate, et la flamme éclairait en plein alternativement son dos ou sa poitrine, laissant dans l'ombre les profondeurs du cou, les plis des reins et jambes.

Il se jeta sur son lit et essaya de dormir; le froid, la pluie, la chaleur et plus encore la colère, l'en empêchèrent. Il se rhabilla avec des vêtements secs, s'enveloppa d'une limousine épaisse et recommença son excursion. Cette fois il était armé d'un couteau. Il y avait toujours de la lumière chez la Lotteau. Simon était debout qui lui tenait les deux mains, ils se parlaient; mais Hubert ne pouvait rien entendre. Seulement il vit Virginie, qui avait retiré sa camisole de laine, entourer de ses bras le cou du policier, appuyer contre la sienne sa robuste poitrine et déposer deux baisers sur ses joues et sur ses lèvres.

Pour Hubert, c'était plus qu'il n'en pouvait supporter. Il eut bien l'intention de se précipiter sur Simon et de le tuer...; mais les volets et la porte étaient fermés à l'intérieur. Les briser, c'eût été donner à son adversaire le temps de fuir ou de se mettre sur la défensive.

Il prit son couteau dans sa main et attendit avec l'intention de suivre son ennemi et de le frapper.

Chaque baiser, chaque sourire ravivaient sa haine et entretenaient sa colère. A la fin cependant, le couple se sépara. La jeune fille prit sur une chaise un manteau de drap épais qu'elle posa elle-même sur les épaules de Simon et le conduisit vers la porte.

A ce moment Hubert tressaillit. Le policier venait de prendre dans un coin de la chambre un solide bâton noueux et en avait fait sortir un poignard mince, long et aigu; il était sur ses gardes.

Hubert n'était pas brave en face d'un homme armé; aussi sa résolution meurtrière tomba-t-elle en voyant cette lame d'acier à laquelle son corps pouvait peut-être servir de fourreau. Il se dissimula donc contre le mur, entendit soulever le loquet et la porte rouler doucement sur ses gonds. Personne ne sortait. Le vent s'engouffrait dans la chambre et faisait danser la flamme. Hubert était inquiet.

— Pourquoi ne sort-il pas? se demandait-il.

S'il eût mieux connu Simon, il aurait deviné que ce dernier, en homme prudent, habi-

tuait ses yeux à l'obscurité. Lorsqu'il put distinguer les objets à quelques mètres de distance, il franchit le pas de la porte, que Virginie referma aussitôt, et partit.

Il passa à peu de distance d'Hubert, tourna la tête de son côté et la lame luisante de son poignard sortit de son manteau.

Hubert se prépara à se défendre; mais Simon continua sa route, franchit la haie et se trouva dans la rue. Il alla se mettre à couvert près du mur. L'assassin avait été aperçu par son ennemi.

— Il m'a vu, se dit Hubert, il me surveille. Je n'ai plus qu'à rentrer.

Mettant d'accord ses actes et sa réflexion il quitta son poste et rentra se sécher une deuxième fois.

XVIII

ARRESTATION

Virginie n'avait pas songé à se demander les motifs qui attiraient vers elle le policier. Se sachant belle, cela lui suffisait. Simon n'était pas le premier qui lui faisait la cour.

Elle eut d'abord l'idée de le renvoyer; mais, attirée par l'inconnu, elle causa, rit, dansa avec Simon. Les craintes d'Hubert lui revinrent à l'esprit, elle songea que peut-être il lui serait possible, en faisant causer son nouveau soupirant, de savoir ce que ses terreurs avaient de fondé.

Puis n'y avait-il pas un certain plaisir d'enlever à Rose Husson son amant? C'est une petite satisfaction dont des femmes même

mieux élevées que la Lotteau refusent rarement de profiter.

Peu à peu Virginie s'était habituée à Simon. Elle avait fini par oublier Hubert, et cette fois une passion furieuse l'avait envahie; elle en était venue à aimer le policier, à ne plus pouvoir passer un jour sans le voir.

Elle se reprochait de s'être livrée à cet être immonde dont elle avait espéré capter la fortune.

Cependant, lorsque l'avarice reprenait le dessus, elle cherchait un moyen de l'épouser en se faisant donner la moitié de ses biens et de se séparer de lui pour vivre avec Simon.

Elle comprenait pourtant tout ce que ce calcul avait d'ignoble et se doutait que, quoi qu'elle fît, l'agent ne voudrait pas accepter le rôle qu'elle lui présenterait.

Et puis Simon n'offrait rien, ne demandait rien, ne se montrait pas pressant. Virginie en était venue quelquefois à ne plus croire à sa beauté. Elle se regardait alors dans son unique miroir et se trouvait toujours les yeux aussi vifs, les joues aussi fraîches, les dents aussi blanches et les cheveux aussi longs.

Ses mains seules étaient un peu calleuses;

mais, depuis qu'elle connaissait Simon, elle mettait des mouffles pour les gros travaux et les callosités disparaissaient; ses doigts devenaient blancs et effilés; le bruit courut bientôt qu'elle était entretenue par l'agent.

Celui-ci avait beaucoup de peine à tranquilliser Rose que la jalousie tenait en éveil, et il lui tardait d'arriver à une solution.

S'il faisait la cour à la Lotteau, c'était dans l'espoir qu'Hubert dans un accès de jalousie se livrerait à quelque excès; le bandit était presque aussi lâche que jaloux.

Simon allait une fois chaque mois à Bar-le-Duc causer avec le juge d'instruction qui l'excitait toujours à ne point perdre patience.

Cependant, pour Hubert, la vie était devenue un long martyre. Il maigrissait, ses yeux s'enfonçaient dans leur orbite, ses joues avaient des teintes jaunes. On se demandait si sa folie allait le reprendre.

Il était toujours à l'affût de Simon, épiant ses moindres démarches, le suivant dans ses courses, se cachant pour ne pas le rencontrer. Le policier sentait que le dénoûment approchait, il chercha à le précipiter.

Un soir d'avril 1849, il aperçut Hubert qui franchissait la haie et cherchait à gagner sans être vu la fenêtre de Virginie.

— Cette fois, se dit-il, je tiens mon homme.

Et il entra d'un pas délibéré chez la jeune fille. N'ayant pas d'intérêt à se cacher, il ouvrit la porte de la rue, la referma au pène et se trouva face à face avec celle que l'on croyait depuis si longtemps sa maîtresse.

Il se doutait bien qu'Hubert ne quitterait pas un instant la croisée.

— Vous venez tard, Simon? lui dit Virginie.

Le policier regarda sa montre:

— Il est dix heures, répondit-il.

La soirée était fraîche. Les deux jeunes gens s'approchèrent du feu. Simon prit les mains de Virginie et lui parla à l'oreille. Puis les baisers alternèrent bientôt avec les paroles. Lotteau riait en montrant ses dents blanches et résistait mollement. Elle était intérieurement enchantée des libertés que prenait l'agent.

Cette lutte d'amoureux dura une heure environ.

Simon écoutait, jetait de temps en temps un regard sur la croisée et apercevait les yeux brillants d'Hubert au bord du volet entr'ouvert.

Virginie s'était levée. Elle ne voulait pas se livrer sans combat. Simon lui entoura la taille d'un bras et arracha son peigne. Une forêt de cheveux roula comme un torrent d'or sur ses épaules et le long de sa taille, et, avec une habileté digne d'un amoureux passionné, l'agent défit la camisole; les jupons tombèrent à terre, la chemise dénouée glissa sur les hanches et de là sur le sol, et la jeune femme parut dans tout l'éclat de son admirable beauté.

Les sombres lueurs du foyer faisaient ressortir la splendeur des formes et la blancheur des chairs.

Appuyée sur le bras de son amant, la taille légèrement courbée, la poitrine en avant, une jambe droite et raide supportant tout le poids du corps, l'autre repliée et cherchant à sortir des vêtements où elle était embarrassée, les cheveux tombant presque à terre, Virginie ressemblait à une nymphe enlevée par un satyre.

Cependant Simon ne ressemblait pas tout à fait au suivant de Bacchus.

A la vue de ce spectacle étrange, Hubert perdit la tête; la passion fit disparaître la prudence et, au moment où il vit Virginie, ne

luttant plus, soulevée de terre et emportée par Simon, il enfonça la croisée dont les vitres volèrent en éclat; d'un bond il se précipita au milieu de la chambre. Il frappa le policier de son couteau, mais celui-ci était sur ses gardes. Il se baissa, la lame ne fit que frôler ses habits.

La Lotteau jeta un cri, s'échappa des bras de Simon et se précipita affolée sur son lit.

L'agent se redressa, saisit son adversaire à bras le corps et malgré sa résistance le coucha à terre.

— Enfin, je te tiens, lui dit-il tout bas.

Hubert frissonna. Il sentit vaguement qu'il avait donné dans un piége et essaya de se sauver; mais il était pris comme dans un étau.

— Laissez-moi partir, murmura-t-il d'une voix presque suppliante.

Simon ne lui répondit pas et lui attacha les mains malgré sa résistance.

Virginie regardait avec terreur ce spectacle bizarre, sans songer même à dissimuler sa nudité. Ce fut l'agent qui lui dit de s'habiller. Voyant qu'elle ne savait comment s'y prendre, il lui passa lui-même sa chemise et un jupon. Il était temps, les voisins éveillés par le bruit

des carreaux brisés commençaient à arriver.

On cherchait à causer, à s'expliquer; Simon pria d'abord qu'on voulût bien conduire Hubert à la mairie et le garder à vue. Ensuite il donna cinq francs à un campagnard pour aller jusqu'à Bar-le-Duc avertir le juge d'instruction et le procureur du roi.

XIX

L'INSTRUCTION

Le juge de paix de Gondrecourt, accompagné du brigadier de gendarmerie, fut bientôt à Saint-Joire. Il parla à Hubert, ne vit dans ce qu'il avait fait qu'un acte de brutalité — blâmable, sans doute, — mais ne valant pas la peine de maintenir son auteur en état d'arrestation.

Simon eut avec ce magistrat une querelle assez vive et lui dit qu'avant de relaxer Hubert, il devait au moins attendre l'avis du procureur du roi et du juge d'instruction, ses supérieurs hiérarchiques.

— De quoi vous mêlez-vous, dit le juge à l'agent.

— Cette affaire est un peu la mienne, monsieur.

— Comment cela?

— Vous le saurez plus tard.

— Savez-vous que je puis vous faire arrêter?

— Pourquoi cette menace?

— On ignore ici qui vous êtes, d'où vous venez, quels sont vos moyens d'existence. J'ai le droit, le devoir peut-être, de prendre sur vous des renseignements...

— Il me semble, monsieur, que vous songez bien tard à faire ce que vous me dites.

— Il n'est jamais trop tard pour essayer de réparer un oubli.

Hubert avait écouté cette conversation. Il crut, voyant la tournure que prenait la querelle, devoir s'y mêler.

— Monsieur le juge, dit-il d'un ton pleurard, c'est lui qui est tombé sur moi.

— Comment cela?

— J'ai eu tort, je l'avoue, de briser la croisée de la Lotteau; mais, je vous le jure, je n'étais pas armé.

— Cet homme, dit le juge de paix en s'adressant à Simon, pourrait bien dire vrai. Il était amoureux de cette fille, et, dans un

accès de colère, en vous voyant auprès d'elle, il a pu faire ce qu'il dit. Avait-il, oui ou non, un couteau à la main?

— Oui, monsieur.

— Ce n'est pas vrai! cria Hubert.

— En attendant, reprit le magistrat, je vous garde tous les deux.

— Comme vous voudrez, reprit Simon.

Cela ne faisait point l'affaire d'Hubert; un instant il avait eu l'espoir d'être renvoyé; le calme de l'agent avait empêché le juge de montrer trop sa mauvaise humeur.

Il fallut donc attendre l'arrivée du procureur du roi et du magistrat instructeur.

Le procureur du roi, après une conversation d'une heure avec le juge d'instruction, conclut à l'arrestation définitive d'Hubert et à son transfert à Bar-le-Duc. Le juge de paix qui avait expliqué l'affaire d'une façon très-légère se vit assez vertement réprimandé. Le pauvre homme se crut perdu et eut un instant la pensée de prier Simon de vouloir bien le faire rentrer dans les bonnes grâces des deux magistrats. Mais le policier avait disparu.

Il fut décidé qu'Hubert coucherait à la mairie et que deux hommes ne le quitteraient pas d'un instant. Le village était en rumeur en voyant toutes ces précautions prises pour surveiller Hubert; on se demandait si le coup porté à Simon était bien la cause véritable d'un pareil remue-ménage, et le nom de Mourot tombait naturellement des lèvres.

Hubert passa une nuit fort agitée. Il essaya de faire causer ses gardiens, qui n'étaient autres que des cultivateurs de Saint-Joire; il ne put en tirer une parole. Ils avaient reçu l'ordre de garder un silence absolu, ils obéissaient à la consigne.

Le lendemain, à huit heures du matin une voiture attelée d'un robuste cheval était à la porte de la maison commune. On y fit monter Hubert, deux gendarmes prirent place à ses côtés et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le conducteur s'ouvrit un passage à travers la foule.

Lorsque la voiture fut sortie du village, le calme se rétablit un peu, mais les curieux se reformèrent en groupe devant la mairie. Le

juge d'instruction s'y trouvait encore et allait se rendre au domicile de la Lotteau.

Le garde-champêtre ouvrit la marche, suivi immédiatement du magistrat et à une certaine distance d'une foule qui grossissait à chaque minute.

Virginie, depuis la lutte qui avait amené l'arrestation d'Hubert, n'avait pas pris un instant de repos. Ecoutant tous les murmures, essayant de donner un sens aux paroles qu'elle entendait, elle passa la nuit et une partie de la journée dans l'anxiété la plus profonde. Puis, la fatigue l'emportant, elle se jeta tout habillée sur son lit et dormit d'un sommeil fiévreux. Elle venait de se lever quand elle entendit frapper à sa porte. Un frisson lui parcourut tout le corps, ses oreilles bourdonnèrent, ses jambes tremblèrent; elle fut forcée de s'appuyer contre la muraille pour ne pas tomber.

Après avoir passé la main sur son front couvert de sueur et repris un peu ses sens, elle alla ouvrir et se trouva face à face avec le juge d'instruction. Puis derrière ces deux hommes, de longues files de paysans qui emplissaient la rue. Le juge referma lui-même la porte et

dit au garde champêtre de sortir par le jardin, afin d'être moins exposé aux regards des curieux. Lorsqu'elle se vit seule avec le magistrat, Virginie trembla. Elle le regardait, tâchant de lire sur sa physionomie ce qu'il allait lui demander. Le doute était pour elle plus terrible que la réalité.

Le juge lui dit de s'asseoir. Il ouvrit un carnet, prit un crayon, se mit devant une table et regarda fixement la jeune fille qui baissa les yeux.

— Vous savez pourquoi je suis ici? demanda-t-il.

— Je m'en doute, monsieur.

— Alors vous êtes décidée à me dire la vérité ?

— Oui, monsieur.

Ces derniers mots furent prononcés d'une voix tremblante.

— Songez quelle responsabilité vous encoureriez si vous vouliez tromper la justice.

Monsieur, j'attends vos questions.

— Vous connaissiez Simon?

— Oui.

— Depuis combien de temps?

— Depuis trois mois environ.

— Est-ce que vous l'avez recherché ?

— Non.

— Avez vous eu avec lui des relations intimes?

— Des relations de camarade, tout simplement.

— Vous n'avez pas été sa maîtresse?

— Jamais!

— Avant Simon, vous avez connu Hubert?

— C'était mon voisin.

— Etait-ce simplement comme voisin qu'il vous fréquentait?

— Oui.

— Depuis longtemps ?

— Je ne me le rappelle pas.

— Vous devenez moins précise dans vos réponses. Hubert, avant sa maladie, vous voyait ?

— Quelquefois.

— Souvent. Il a, si l'on en croit les on-dit, été votre amant?

— Non.

— Prenez garde! la justice a une foule de moyens pour découvrir la vérité.

La malheureuse baissa la tête.

— C'était, continua le magistrat, avant l'assassinat de Mourot père, dans les derniers mois de l'année 1846. Certainement ce n'était pas la passion qui vous entraînait vers Hubert. Il était alors, encore plus qu'aujourd'hui, d'une laideur repoussante et vous étiez fort jolie. Les amoureux ne vous ont point manqué, vous pouviez choisir, et votre choix est tombé sur votre co-accusé. Evidemment vous aviez un calcul, un plan en vous liant ainsi avec Hubert.

— Je n'avais fait aucun plan.

— Ne mentez pas. En cherchant à me tromper, vous aggravez votre situation.

D'après les renseignements que j'ai obtenus, j'ai remarqué chez vous une qualité très-grande, l'amour du travail, puis un défaut qui peut conduire à commettre de sang-froid les crimes les plus atroces, l'avarice. C'est l'avarice qui a fait de vous un assassin. Oh! ne protestez pas, les faits sont là, évidents, palpables, qui vous écrasent. Une fois Hubert en votre pouvoir, vous l'avez poussé à commettre les assassinats dont la justice vous demande actuellement un compte sévère. Votre complice était également dévoré de la soif des

richesses, et tous les deux vous avez dressé froidement ce plan monstrueux dont le premier acte a été le meurtre de Mourot et l'épilogue l'empoisonnement de ses enfants. La mort violente de cinq personnes ne vous a pas causé un remords. Votre sommeil n'a jamais été troublé, chaque catastrophe n'a produit en vous qu'un sentiment joyeux, et lorsque Hubert, grâce à cette série de crimes, s'est trouvé enfin presque en possession d'un héritage considérable, vous vous êtes moquée de la justice et pendant des années vous avez pu croire à son impuissance.

— Je n'ai pas fait tous ces calculs.

— Si. Mais, pendant que votre complice, se jouant des médecins et simulant avec une habileté monstrueuse une imbécilité qu'il a fait croire réelle, était transporté à Fains, on vous surveillait tous les deux. Vos paroles, vos démarches étaient fidèlement rapportées au parquet qui vous avait enveloppée d'un filet dont les mailles, larges d'abord, ont fini par se resserrer tellement qu'il vous est impossible d'échapper. A présent il ne s'agit plus que de savoir votre participation dans ces crimes. C'est Hubert qui a assassiné Mourot ; quant aux

empoisonnements, le rôle que vous y avez rempli a dû être, a été certainement des plus actifs.

— C'est lui qui a tout préparé.

— Qui lui ?

— Hubert.

— Expliquez-vous.

— J'ignore comment il s'y est pris.

— On vous prouvera bien que vous saviez tout. Ce système de dénégations dans lequel vous vous renfermez ne fait qu'empirer votre situation déjà fort compromise. Du reste, quoi que vous disiez, quelques moyens que vous employiez, la justice saura faire la part qui revient à chacun. Votre complice sera peut-être plus explicite. Dans tous les cas, en vous accusant mutuellement, c'est le moyen le plus sûr de n'échapper ni l'un ni l'autre à la peine capitale.

XX

L'INTERROGATOIRE D'HUBERT

Hubert enfermé dans sa cellule, se sentant surveillé, songea au moyen à employer pour fuir, mais il reconnut bien vite que la fuite était impossible.

Les gendarmes qui gardaient toutes les issues l'en eussent empêché. Jouer encore une fois le rôle de fou, il n'y fallait point songer. Les médecins et la justice ayant été trompés une fois, simuler la folie n'aurait abouti qu'à le compromettre encore davantage. Puis le nom de Simon revenait sans cesse sur ses lèvres. Qui était cet homme ? d'où venait-il ? pourquoi s'était-il installé à Saint-Joire ? Dans quel but l'avait-il poursuivi, lui, Hubert, avec tant d'a-

10.

charnement? Le misérable, en se rappelant les différentes visites du policier à Fains, ses entretiens avec le directeur, les menaces qu'il lui avait adressées, se dit que Simon était peut-être un parent éloigné des Mourot, qui, furieux de n'avoir eu aucune part de l'héritage, s'était vengé en le poursuivant, et, finalement, le livrait à la justice. Il songea alors que ses assiduités auprès de Virginie n'avaient eu pour but que d'exciter sa jalousie, de le pousser à quelques excès, et enfin de le faire arrêter.

— S'il m'avait laissé deviner ses prétentions, se disait mélancoliquement Hubert, je lui aurais fait sa part de l'héritage et nous serions tous tranquilles. Moi surtout.

Il était plongé dans ces réflexions qui n'avaient rien de rassurant, lorsqu'on vint le chercher pour le conduire chez le juge d'instruction. Deux gendarmes l'escortaient; mais, avant de se mettre en route ils lui posèrent les menottes. En vain, Hubert, terrifié, essaya-t-il de faire parler ses gardiens, il n'obtint d'eux aucune réponse. Lorsqu'il fut introduit dans le cabinet du magistrat, il voulut prendre un air calme, mais son émotion était trop forte, ses

jambes flageollaient sous le poids de son corps, ses mains tremblaient ; on dut le faire asseoir. Le juge le regarda une demi minute comme s'il cherchait à deviner ses pensées ; puis, se retournant vers son greffier, qui, la plume à la main, attendait qu'on interrogeât le prévenu pour écrire ses réponses :

— Vous êtes prêt, monsieur Raymond ?

— Oui, monsieur.

Hubert regarda machinalement l'endroit où il se trouvait. C'était une chambre de forme carrée, dont les murs étaient couverts d'un papier épais d'un vert sombre. Les tentures des fenêtres et des portes, de même couleur que le papier, donnaient à la pièce, où le jour pénétrait à peine, un aspect funèbre. Les gendarmes, debout avec leurs buffleteries jaunes se croisant sur la poitrine, la main appuyée sur la poignée de leur sabre dont le long fourreau brillant lançait des éclairs ; le juge et un greffier, vêtus de noir, assis et attendant le moment, l'un de questionner l'accusé, l'autre de prendre note de ce qu'il répondrait.

Le magistrat demanda à Hubert s'il voulait qu'il l'interrogeât, ou s'il préférait raconter

lui même les faits qui avaient amené son arrestation. L'accusé crut être sauvé, sa poitrine se souleva, il respira bruyamment. Il se dit que ce qu'on lui reprochait avait trait simplement à sa querelle avec Simon. Il raconta donc tout au long son amour pour la Lotteau, sa jalousie contre Simon et dit même que s'il avait pu il l'aurait tué. « Je le regretterais aujourd'hui, fit-il en terminant ; car enfin M. Simon avait le droit aussi bien que moi de faire la cour à cette fille. »

— C'est tout ce que vous avez à dire?

— Tout.

— Cependant votre complice nous a parlé d'autres choses plus graves.

— Alors elle a menti.

— Ah! vous maintenez alors que vous ne l'avez connue qu'après votre départ de Fains?

— Oui, monsieur. J'avais encore la tête faible, elle est jolie et je l'aurais épousée. Du reste, c'est bien pour cela qu'elle me faisait des agaceries.

— Il ne faut plus parler de la faiblesse de votre tête, nous savons à quoi nous en tenir sur ce sujet. Puisque vous ne voulez rien dire, ou du moins ne raconter que des mensonges,

je vais résumer toute votre existence depuis quelques années et vous verrez que la justice, si un instant elle a été égarée, est actuellement bien instruite.

Le juge rappela à Hubert avec quelle bonté Mourot l'avait reçu dans sa maison puis ses relations avec Virginie, leurs complots, l'assassinat de Mourot et la mort de ses enfants. A tout cela, l'accusé ne répondait que par des faux-fuyants, des dénégations vagues. Le magistrat connaissait les hommes, il savait que chaque individu ne peut disposer que d'une certaine quantité de force morale ou physique. Dans un moment d'ardente fièvre, le littérateur, l'artiste, l'ouvrier des villes, le cultivateur, peuvent accomplir des travaux très-importants en un espace de temps relativement court. Mais la nature reprend vite ses droits et il faut que le corps fatigué, l'esprit surmené prennent du repos pour que l'équilibre se rétablisse.

En descendant l'échelle sociale, le bandit qui aura préparé un plan qu'il trouve superbe, tendu tous les ressorts de son intelligence dépravée pour le faire réussir, se trouve toujours

pris par la plus petite des causes. Le public qui juge et qui critique, est étonné de ce qu'il appelle la bêtise. Il dit qu'il était si facile d'éviter l'incident qui a amené l'arrestation. Mais on ne compte pas assez avec les passions ; puis l'impunité aboutit à des imprudences en paroles ou en actions; enfin, dans le programme d'un voleur ou d'un assassin, le fait qui les met sous la main de la justice a toujours été oublié.

Hubert était dans ce cas : il n'avait point songé qu'un agent de police le surveillerait, le suivrait partout, prendrait note de ses actes, mettrait en jeu toutes les ruses pour le forcer à se livrer. Atterré par son arrestation, le misérable ne se doutait point de ce qu'on allait dire.

Au lieu de préparer lui-même ses batteries, de marcher d'un pied sûr sur le terrain qu'il aurait préparé d'avance, il se trouvait seul, se sachant coupable, certain que les juges ne se faisaient plus d'illusions sur lui. Sa cuirasse avait de nombreux défauts, on finirait donc bien, à force de questions, par l'amener dans la voie des aveux. Il se demandait ce qu'avait répondu Virginie aux questions qui lui avaient été faites.

Le juge d'instruction devinait ce qui se passait dans l'esprit de l'accusé. Ses demandes furent brèves et nettes et le récit qu'il demanda à Hubert de l'assassinat de Mourot pouvait faire croire qu'il était bien renseigné. Il cita les marques des pas qu'on avait observées, la branche de fusain brisée, en quelques mots il reconstitua, sur les données de Simon, l'horrible scène de la nuit du 26 au 27 mars 1846. Après avoir essayé de répondre à ces accusations accablantes, Hubert voyant que ce moyen ne réussirait pas, garda un silence absolu. Il fut reconduit en prison, et quelques jours après, dirigé sur Saint-Mihiel, ou se tiennent les assises du département.

XXI

JUGEMENT.

Un personnage dont on n'avait plus entendu parler depuis trois ans, — c'est-à-dire depuis les disparitions violentes de la famille Mourot — c'était Henry. Frappé, par tant de morts successives, ce malheureux jeune homme était parti de Saint-Joire, désespéré. Les premiers jours qui suivirent son départ on crut à un suicide, mais une lettre qu'il adressa de Paris à un de ses parents calma les inquiétudes. Hubert avait espéré que l'ancien fiancé de sa cousine s'était tué ; sa joie en connaissant cette disparition avait été grande, car Henry disparaissant, c'était une figure lui rappelant ses crimes qu'il ne serait plus exposé à rencontrer dans les rues et au milieu des champs.

Aussi, en apprenant que le jeune homme mettait ses terres en fermage, louait sa maison, il s'était dit que très-probablement on ne reverrait plus Henry à Saint-Joire.

La Lotteau avait éprouvé les mêmes craintes que son amant, mais elle ne s'était pas tranquillisée aussi vite, et quand elle entendait prononcer le nom de Henry, tout son corps frissonnait. La peur de cette fille était très-justifiée, et son instinct ne la trompait pas. A Paris, au lieu de se distraire et d'oublier, le fiancé de Louise ne fréquentait guère que la préfecture de police et poussait le chef de la sûreté à ne point abandonner la partie engagée entre la société et de misérables assassins.

En 1848, il crut tout perdu, la monarchie était renversée, l'administration dans le plus complet desarroi. On ne s'occupait plus que de politique et l'arrestation d'un criminel n'avait pas l'importance d'un député à élire. Après le 24 février, vint le quinze mai suivi des journées de juin. Henry se dit que cette fois il n'y avait plus d'espoir. Cependant un calme relatif se rétablit ; peu à peu la confiance revint au cœur du jeune homme qui

aida le nouveau chef de la police à renouer les fils brisés qui avaient servi à se guider tant bien que mal, à travers le dédale de suppositions que faisaient surgir les crimes de Saint-Joire.

Simon, nous l'avons vu, n'avait point abandonné son poste et après les révolutions et les émeutes qui la suivirent, il reprit ses relations avec ses chefs. Il envoya rue de Jérusalem un dossier volumineux où il entrait dans les détails les plus circonstanciés sur sa façon d'opérer. Puis ses lettres devinrent plus pressées. On sentait que le dénouement approchait. A la préfecture de police on était enchanté, l'amour-propre s'était mis de la partie et la satisfaction d'être arrivé à mettre la main sur l'auteur — ou les auteurs — des crimes qui avaient terrifié tout un canton était presque aussi vive que le plaisir d'avoir rempli un devoir social.

Quand la nouvelle de l'arrestation d'Hubert et de sa complice arriva à Paris les journaux furent durant plusieurs jours remplis de faits plus ou moins authentiques sur les deux criminels. La beauté de la Lotteau, la laideur de l'idiot étaient devenues le motif d'une

foule de discussions, qui souvent tournaient à l'aigre.

Henri fut appelé chez le juge d'instruction, mais les renseignements qu'il donna n'avaient pas beaucoup d'importance, on l'interrogeait simplement pour la forme. Ayant, depuis trois ans vécu éloigné de Saint-Joire, on lui demandait ses impressions personnelles. Les découvertes de M. Simon lui avaient ouvert les yeux et beau coup de faits qui lui étaient échappés au moment du crime, lui parurent comme ayant une importance grave et se rattachant directement à la série d'assassinats qui avaient amené les disparitions de la famille Mourot. Il comprit alors parfaitement que l'air niais d'Hubert n'avait été qu'un masque employé pour dissimuler des vices monstrueux, et que la Lotteau s'était servi de sa beauté avec une habileté infernale, pour développer les passions mauvaises de l'idiot et faire de lui un criminel.

Ces découvertes portèrent au comble l'indignation générale, non-seulement on croyait ce qui était vrai, mais chacun forçait la note et on arrivait à faire des deux coupables des types véritablement extravagants. Non-

seulement on les accusait avec raison d'avoir massacré toute une famille, mais on les rendait responsables des vols, des assassinats qui avaient été commis dans l'arrondissement depuis une dizaine d'années.

L'instruction fut achevée; les coupables, à force d'être interrogés, finirent par entrer dans les détails les plus complets sur les crimes qu'on leur reprochait. Seulement, ils s'accusaient mutuellement. Hubert disait qu'il n'avait que cédé aux suggestions de la Lotteau ; cette dernière prétendait, au contraire, n'avoir connu les assassinats qu'après leur accomplissement. Pour la jeune fille morte le jour de son mariage, il avait fallu se dépêcher. La veille elle s'était vue forcée de travailler avec ses sœurs assez tard dans la soirée, pour terminer ses vêtements de mariée. Avant de se coucher, elle avait pris une tasse de bouillon et toute la nuit elle avait été tourmentée par une soif très-grande. Hubert était resté, aidant à préparer des tisanes, allant chercher du bois, allumant le feu, soignant la malade. Le matin, Louise s'était sentie plus calme.

Elle mangea un peu, but et se mit en route pour la mairie. Tout en ayant l'air de ne s'occuper de rien en particulier, Hubert s'était occupé de perpétrer le nouveau crime qu'il méditait. Il avait la veille cueilli une certaine quantité de grande ciguë qu'il s'était empressé de porter chez Virginie où il l'avait fait cuire. Puis l'eau employée à la cuisson avait été apportée par lui chez ses parents dans l'intention de la mélanger au bouillon. Il avouait que son idée avait été d'en finir de suite; mais arrivé trop tard, il ne put en mettre que dans la petite quantité d'aliments que prit Louise. Le matin il recommença. Alors les médecins, si incrédules quelques années auparavant, expliquèrent les causes des douleurs éprouvées par la malheureuse jeune fille. L'absorption d'une certaine quantité de la variété de ciguë — *conium maculatum* — avait eu pour résultats de légers tremblements, des nuages devant les yeux, le refroidissement des pieds et des mains, puis une mort foudroyante. Hubert avait mis la dose si forte que la plupart des symptômes de l'empoisonnement n'avaient pas eu le temps de se manifester. Quant aux autres crimes, Hubert pour éloigner les soup-

çons avait bu lui même de la plante vénéneuse, mais en petite quantité, puis il s'était muni d'avance d'un contre-poison qui l'avait mis hors de danger.

Toutes ces histoires étaient colportées de village en village, et l'imagination de ceux qui les racontaient trouvait encore le moyen de donner des développements qui ajoutaient à ce qu'elles avaient d'horrible. L'endroit où le corps de Mourot avait été trouvé devint pendant quelque temps le but d'un pélerinage.

On apprit que le jour de l'ouverture des assises était fixé. Les jurés partirent, on nomma deux jurés supplémentaires pour l'affaire d'Hubert et de la Lotteau, on prévoyait que les débats seraient longs et occuperaient plusieurs audiences. Les accusés se rejetant mutuellement l'idée première des crimes pour lesquels ils étaient poursuivis, leurs avocats chercheraient naturellement à profiter de cette situation s'en serviraient comme moyen de défense et tâcheraient ainsi de sauver leurs clients de l'échafaud.

Le ministre de la justice avait nommé le

conseiller à la cour d'appel qui devait présider les assises et les deux assesseurs, pris parmi les membres du tribunal de première instance.

Lorsque le président entra à Saint-Mihiel, les troupes la gendarmerie étaient sous les armes; la population, quoique habituée à cette cérémonie qui se renouvelait tous les ans, emplissait les rues conduisant au palais de justice.

La charmante cité lorraine, fière de son ancienneté, de l'importance qu'elle a eue et qu'elle a su conserver, couvre de ses maisons une vallée étroite, bordée de hautes montagnes. Tout près coule la Meuse à travers des prairies qui s'étendent à perte de vue.

De nombreux établissements religieux appartenant aux chanoines reguliers, aux carmes, aux minimes, aux capucins, aux annonciades, aux carmélites, une abbaye renommée, ont existé à Saint-Mihiel jusqu'à la Révolution. La ville a soutenu un siége contre le roi Louis XIII, qui fit détruire ses fortifications, mais ce qui l'a maintenu comme siége de la cour d'assises, c'est, outre sa position au centre du département, l'influence qu'elle acquit après

l'ordonnance du duc Charles III qui y établit les *Grands Jours*.

La noblesse du pays se réunissait quatre fois par an pour juger les procès d'appel de la partie du Barrois qui ne relevait point du parlement de Paris.

Ces juges et conseillers des Grands Jours étaient célèbres pour leur science et leur probité. Ils attiraient, grâce à leur réputation un grand nombre d'étrangers; quelques noms, fort connus encore aujourd'hui, ont été portés par cette noblesse de robe, et leurs descendants sont fiers à juste titre de la célébrité attachée à leurs familles.

Lorsque fut fixé le jour où commencerait le procès d'Hubert, les curieux accoururent, les hôtels furent remplis, les habitants louèrent une partie de leurs logements.

Beaucoup d'amateurs s'installèrent dans les villages environnants et faisaient quotidiennement cinq ou six kilomètres pour se rendre au Palais de justice.

Les témoins entendus étaient tous des voisins de Mourot; ils ne dirent que des choses de peu d'importance. On attendait anxieuse-

ment Simon, mais le policier ne parut pas. On lut sa déposition écrite. Virginie et son complice convinrent qu'elle était de la plus exacte vérité.

Il faut dire que l'agent n'avait raconté que les détails relatifs à l'arrestation des deux coupables. Les défenseurs cherchant à gagner du temps, déclarèrent qu'ils voulaient que Simon se présentât à la barre; mais, comme il n'avait pas déposé sous la foi du serment, on passa outre.

Du reste, comme les accusés avouaient leurs crimes, dont ils se rejetaient seulement l'un à l'autre la responsabilité première, il ne s'agissait que de l'application de la peine. Les médecins firent des rapports pompeux, mais les plaisanteries ne leur furent pas ménagées. Ils s'étaient si lourdement trompés une première fois que les affirmations ou les dénégations n'avaient, de leur part, plus aucune importance. Le ministère public se fit un rôle superbe, et son réquisitoire eut un succès fou. Tour à tour sévère et attendri, le procureur de la République sut exciter l'indignation et les larmes. La défense répliqua, le président résuma les débats et le jury entra dans la salle de ses

délibérations. Il en sortit une heure après, rapportant un verdict où les accusés étaient reconnus coupables du crime de meurtre. Il admettait des circonstances atténuantes seulement en faveur de la Lotteau. Hubert fut condamné à la peine de mort, et Virginie aux travaux forcés à perpétuité. L'exécution devait avoir lieu à Saint-Joire, tout près de l'endroit où avait été assassiné Mourot.

Les condamnés signèrent aussitôt leur pourvoi en cassation, ils furent reconduits en prison. La foule quitta le palais de justice, causant et discutant. Une chose intriguait tout ce monde; Hubert et Virginie étaient coupables, personne n'en doutait, mais on n'avait point pu savoir lequel des deux avait eu l'idée première du crime.

Lorsqu'on apprit à Saint-Joire et aux environs le résultat du procès, on trouva que si pour Hubert le jury s'était montré juste, il avait fait preuve de faiblesse à l'égard de sa complice.

Il n'y a pas à raisonner avec la peur et depuis le jour où les auteurs des crimes commis dans le village quelques années auparavant

avaient été entre les mains de la justice, tout le monde s'était rappelé, en voyageant la nuit, avoir aperçu au loin, dans les prés ou le long des forêts, un homme et une femme se promenant, se cachant lorsqu'on allait les rencontrer et les reconnaître. Un cheval qui s'était épouvanté, un chien qui avait aboyé, c'était Hubert dissimulé dans un sillon qui avait fait peur à l'animal, ou bien passant en frôlant les murs avait été éventé par le chien. Les arbres coupés au ras de terre, les gerbes enlevées des champs de céréales, les blouses, les chemises, les toiles oubliées par les ménagères sur les haies où elles séchaient, sur le gazon où elles blanchissaient et qui avaient disparu sans qu'on pût trouver les coupables, on disait que ces vols avaient été commis par Virginie et Hubert.

Une femme racontait qu'une nuit elle s'éveilla vers une heure et songea que la veille elle n'était point allée chercher une superbe pièce de toile qu'elle avait étendue sur le pré derrière sa maison. Aussitôt elle se lève, ouvre une fenêtre qui donnait sur le jardin et se dirige vers l'endroit où se trouvait son étoffe. Il faisait noir, pas de lune, pas d'étoiles au ciel,

mais elle connaissait le chemin et une espèce de ligne blanchâtre marquée au sol lui fit pousser un soupir de satisfaction. C'était sa toile. Elle se mit à genoux et se prépara à replier la longue bande de tissu pour en former un paquet énorme et l'emporter sur ses épaules.

Mais, au moment où la ménagère posait les mains sur les coins, l'étoffe lui échappa des doigts et glissa sur le gazon. Elle suivit sa propriété, tâchant de la rattraper, mais chaque fois qu'elle croyait tenir un coin de la toile ses doigts ne serraient que le vide.

Du reste les secousses étaient régulières, celui qui s'était installé à l'autre extrémité tirait à lui tranquillement, ne paraissant pas se douter que la véritable propriétaire suivait à genoux ce bien, qui paraissait le fuir. La surprise et la peur l'empêchaient de crier, l'intérêt la poussait à ne point abandonner la toile. Au bout de dix minutes, la longue bande se trouva presque repliée. La femme aperçut à quelques pas en face d'elle une masse noire qui s'agitait, soufflant et geignant. L'étoffe était entassée devant le voleur; deux mètres au plus restaient étendus à terre. La campagnarde suivait toujours à genoux. Le

fripon était tellement occupé qu'il ne la vit point, et, lorsqu'il eut donné la dernière secousse, Il sentit une haleine chaude sur sa figure, entendit une respiration bruyante et vit une femme, à genoux comme lui, qui semblait le regarder avec des yeux féroces.

Il eut sans doute l'intention de la rouer de coups et de lui enlever sa toile, mais peut-être était-elle suivie du mari qui arrêterait le trop peu scrupuleux personnage, aussi s'enfuit-il au plus vite lorsqu'il entendit un cri aigu lui déchirer les oreilles. Sans doute il se dit qu'on aurait pu lui éviter la peine de plier l'étoffe avec tant de soin.

La pauvre femme avait été terrifiée en voyant son voleur et regrettait d'avoir suivi sa propriété dans sa course. Elle cria sans songer à faire fuir l'individu et tomba la tête sur le ballot. Son mari, inquiet de ne point la voir rentrer, se leva et la trouva pleurant assise sur l'herbe.

Il prit le paquet sur son épaule, sa femme par le bras et rentra, portant l'un et traînant l'autre. Le voleur ne fut point retrouvé.

Cette histoire et une foule d'autres de

même force amenèrent des visites domiciliaires chez Hubert et chez la Lotteau.

Malgré toutes les recherches, on ne trouva rien appartenant à des habitants du village, et la justice ne fit plus attention aux dénonciations qui lui arrivèrent à ce propos.

XXII

ROSE ET SIMON.

Comme il faut surtout s'occuper de quelqu'un ou de quelque chose, dans les campagnes surtout, où la vie se meut sans cesse dans le même cercle, où les impressions, les idées sont toujours les mêmes, des langues bien affilées avaient prononcé le nom de Simon.

Depuis le procès, c'est à peine si on l'avait vu deux ou trois fois à Saint-Joire, et les cancans marchaient. Jusqu'alors on l'avait trouvé poli, aimant à rendre service, chacun était enchanté de l'avoir pour ami; puis les suppositions à son égard s'étant subitement modifiées, on en était venu à parler de lui, d'abord légèrement, ensuite avec un certain

mépris ; en un mois Simon venait de passer gredin, sans qu'on sût pourquoi.

Quelques campagnards rappelèrent qu'il était arrivé à Saint-Joire en 1846, au moment du crime, qu'il s'y était installé et avait fait la cour à Rose Husson et à la Lotteau. Chose plus grave, on ne lui connaissait aucune ressource.

— Cependant, dit un campagnard à celui qui parlait ainsi de Simon, il ne t'a jamais rien emprunté.

— C'est vrai !

— A l'auberge, il a payé régulièrement toutes ses consommations et celle de beaucoup d'entre vous.

— Ça, c'est encore vrai.

— Il en a obligé pas mal d'ici en prêtant à l'un cent, à l'autre cinquante, à un troisième vingt francs. Il y en a, j'en suis sûr, qui ne l'ont point encore remboursé.

— C'est possible.

— S'il a fait un brin de cour à la petite Husson, c'est qu'il veut sans doute l'épouser. C'est son droit, je suppose, et ça prouve qu'il n'a point du tout mauvais goût. Avez-vous

remarqué ses yeux éveillés à cette petite Rose, et ses joues fraîches, et ses dents, et sa bouche qu'on dirait une cerise?

— Nous admettons que Rose Husson est jolie, mais enfin elle n'a pas beaucoup de bien au soleil.

— Ah! voilà le grand mot lâché. Si cette jeunesse avait seulement pour vingt-cinq mille livres de bonnes terres, vous lui trouveriez toutes les qualités possibles. La sainte Vierge ne serait rien à côté d'elle. Mais voilà, elle n'a pas deux mille écus, alors on lui découvre des défauts.

— Enfin, dis ce que tu voudras. M. Simon ne m'inspire pas une grande confiance.

— Tu n'a pas toujours dit cela.

— C'est possible.

— Alors pourquoi as-tu changé ainsi d'opinions sur lui?

— Oh! on ne sait pas; ce sont des ouï-dire. Du reste, tout le monde est de mon avis.

— Et que dit tout le monde?

— Dame, Simon est venu le jour qu'on a enterré Mourot. Il s'est établi à Saint-Joire, et, quand on a fait à Paris la Révolution de 48, il y était. On a dit qu'il s'était battu avec les

insurgés et qu'il revenait chez nous pour partager nos propriétés. Mais nous aurions bien su mettre le holà, et s'il avait seulement essayé, ce qu'il aurait reçu de coups de fourches!...

— Il n'a pas essayé.

— Peut-être parce qu'il n'a point osé. Il a vu que nous étions décidés à nous défendre jusqu'à la mort contre les partageux. Et puis, en juin, tu te rappelles, quand le tambour de la garde nationale a battu, que nous nous sommes réunis en armes sur la place. Le capitaine lut une proclamation parlant des insurgés qui mettaient Paris à feu et à sang, et demanda s'il se trouvait parmi nous quelqu'un qui voulût aller se battre pour le gouvernement, Simon partit, puis revint un mois après.

— Il fut le seul qui répondit à l'appel.

— C'est bien assez. La République avait remplacé Louis-Philippe sans s'occuper de notre opinion. On nous expédia cinq ou six préfets, on augmenta les impôts, tu sais, les fameux quarante-cinq centimes. Nous acceptâmes les préfets, les quarante-cinq centimes furent payés; mais aller nous battre, nous faire tuer ou blesser pour des gens que nous ne con-

naissons pas, merci. Ils prenaient notre argent, il leur fallait encore nos existences c'était trop! Simon revint. Qu'est-ce qu'il était allé faire à Paris? Se battre, il était vraiment bien bon de ne pas dire aux gouvernants: Demandez à ceux qui vous ont aidé à prendre le pouvoir de vouloir encore bien prendre les barricades, ou bien les hommes aux quarante-cinq centimes pourquoi donc qu'ils ne faisaient pas le coup de feu?

Le cultivateur se grisait en causant. Son interlocuteur dut le ramener à la question de Simon.

— Oui, à peine revenu, il recommence ses promenades, va à Bar-le-Duc, à Fains. Qu'est-ce qu'il y allait faire à Fains, à l'hospice des aliénés? Puis il est allé trois ou quatre fois à Paris, a courtisé Rose Husson; en tout bien tout honneur, je l'admets, il n'y a rien à dire sur cette jeunesse. Mais alors, pourquoi a-t-il fréquenté la Lotteau? Car enfin il l'a fréquentée, cette fille. Il a même été cause de son arrestation.

— C'est au moins un service qu'il aura rendu.

— J'en conviens. Mais il ne l'a pas fait exprès. C'est le hasard qui a amené tout cela. Mais

j'en reviens à Simon, sa conduite n'est pas claire et, jusqu'à nouvel ordre je me tiendrai sur mes gardes avec lui.

— N'as-tu pas peur qu'il te vole?

— Non.

— Qu'il t'assassine alors?

— Pas du tout. Mais c'est égal, je me méfierai.

D'un autre côté, Rose Husson n'était point à l'abri de la médisance et on mettait en circulation des bruits qui avaient pour but d'éloigner d'elle tous les jeunes gens qui auraient pu lui faire la cour. Le soir, lorsque les jeunes filles se promenaient par groupes dans les rues du village, elles n'invitaient plus Rose à partager leurs plaisirs. Le dimanche, après les vêpres, quand le temps était beau, on allait le long des bois chercher de l'ombre, à travers les prés, ou dans les blés verts.

Suivant la saison on rapportait des bottes de fleurs cueillies dans les champs. C'étaient des muguets au doux parfum, des primevères dont les enfants font des pelotes qu'ils se lancent à la tête, des coquelicots d'un rouge de sang, des bleuets pareils à des turquoises, des

marguerites que l'on effeuille en cachette, des églantines que l'on cueille malgré les épines qui les défendent, des pensées sauvages, des branches d'aubépine dérobées aux haies qui bordent les chemins.

Quand la fatigue se faisait sentir, on se rapprochait de l'Ornain, et, assises sur le gazon, leurs bouquets à côté d'elles, les promeneuses regardaient l'eau couler. La charmante rivière filait doucement entre ses rives légèrement déchiquetées par les crues d'hiver.

Dans quelques endroits, l'eau avait fouillé le sol assez profondément, et un coin de pré pendait, ne tenant plus au sol que par les minces racines de l'herbe. Des peupliers, des saules retenaient les terres. Leurs troncs, quelquefois énormes, étaient couverts d'une mousse épaisse; des liserons s'enroulaient, s'accrochant aux nœuds, atteignaient les basses branches et laissaient retomber des girandoles de fleurs et de feuilles que balançait le vent.

Des garçons suivaient les jeunes filles, faisaient la roue, tâchant de se faire remarquer.

Vêtus de leurs habits des dimanches, c'est-à-dire d'un pantalon de toile, d'une chemise

blanche dont le col disparaissait presque sous les plis d'une cravate de couleur voyante, d'une blouse bleue ou grise, assez courte, s'ouvrant sur le devant, les cheveux bien peignés, la barbe faite, ces amoureux ou aspirants amoureux faisaient des mots, parlaient politique, riaient bien haut. Au milieu de tout ce bruit, un promis s'approchait de sa promise et tous deux assis au pied d'un saule, dont le branchage épais les mettait à l'abri des rayons du soleil, ils causaient de l'avenir. Comment meublera-t-on la maison où l'on allait s'installer, de quelle couleur seront les rideaux, quelles fleurs mettra-t-on dans le jardin !

Tout ce monde jeune est tellement animé que personne ne remarque les innombrables oiseaux au plumage varié qui volent d'un arbre à l'autre ou s'élancent dans l'espace. L'alouette disparaît en chantant, dans l'azur, le pinson jase au milieu des branches feuillues, le hoche-queue, la linotte se posent sur les buissons, le moineau insolent vient ramasser les miettes tombées sur le gazon et lorsqu'il ne trouve plus rien regarde de son œil noir et hardi les promeneurs. Dans les prés,

la caille chante, des bandes d'étourneaux forment au loin des points noirs qui se meuvent avec rapidité, les hirondelles rasent la terre, les corbeaux viennent se poser sur les peupliers et lancent leur cri désagréable.

Quelquefois tout ce monde ailé parait effaré, il tourbillonne, se sauve, cherche à se cacher. Le regard aperçoit une tâche dans l'immensité, cette tache décrit des ronds en descendant vers la terre; elle prend une forme, c'est une buse qui cherche une victime. D'un coup de bec elle attrape au vol un oiseau et disparaît aussitôt pour le dévorer à son aise.

Dans la rivière les poissons nagent et montent jusqu'à fleur d'eau. Leurs écailles brillantes étincellent lorsque vient les frapper un rayon de soleil. Les feuilles longues et aiguës des joncs retombent gracieusement et, quand un vent léger les fait s'entre choquer, on entend un petit bruit sec semblable au froufrou d'une robe de soie.

Mais à force de rester assis, de causer, de se promener, de cueillir des fleurs, la nuit est arrivée. A l'occident le soleil disparaît majestueusement derrière les grands bois, le vent devient plus vif, la fraîcheur monte, la cloche

sonne la prière du soir, aussitôt la bande joyeuse court et se précipite vers le village.

Rose n'était plus de ces promenades; sans qu'on le lui eût dit, elle avait deviné qu'elle était mise à l'écart par ses compagnes. Elle ne sortait qu'en compagnie de sa mère et cette dernière maudissait le jour où Simon était entré chez elle. Quant à la jeune fille, elle songeait à lui, l'aimait d'autant plus vivement qu'on cherchait à le rendre odieux ou ridicule.

— S'il ne vient pas, c'est qu'il lui est impossible de quitter Paris, se disait-elle; mais, pour sûr, il ne m'a point oubliée et il tiendra ses promesses.

Sa mère combattait ses idées.

— C'est un godelureau, un monsieur de la ville qui s'est moqué de nous. C'est un malheur, mais il n'y faut plus songer.

— Qu'est-ce qui vous fait supposer que M. Simon soit tout ce que vous dites?

— Dame, tout le monde. Tu vois, ma fille, comme on te tient à distance.

— C'est la jalousie.

— Peut-être bien. Mais enfin la chose n'en existe pas moins.

Un matin vers onze heures, le facteur qui venait de Demange-aux-Eaux entra chez Mme Husson et lui remit une lettre portant le timbre de Paris. Lorsque le porteur de missives eut avalé le verre de vin qu'on lui avait généreusement offert et que les deux femmes se trouvèrent seules elles regardèrent l'adresse. Rose qui avait de meilleurs yeux que sa mère, lut :

A Mademoiselle Rose HUSSON,

chez sa mère,

à SAINT-JOIRE

Suivaient les noms du bureau de poste et du département.

— C'est de lui, dit la jeune fille.

— Tu crois?

— Nous n'avons point de parents à Paris.

— C'est vrai.

— Voulez vous que je lise !

La mère lui remit la lettre qu'elle décacheta en tremblant. Il y avait quatre pages d'une écriture fine et serrée. Simon s'excusait d'avoir été si longtemps absent de Saint-Joire, mais il espérait que dans peu de jours il pourrait

quitter Paris et aller pour quelque temps au village. Il avait une situation qui le mettait dans l'aisance et, lorsqu'ils seraient mariés, ils habiteraient Paris et ne garderaient leurs biens que comme propriété d'agrément.

Mme Husson déclara qu'elle ne quitterait pas son pays.

— Eh bien! vous resterez ici.

— Alors, je serai comme une malheureuse abandonnée.

— Mais non, maman, puisque nous viendrons vous voir et que vous pourrez venir à Paris quand vous voudrez.

— A mon âge, est ce qu'on peut faire un si long voyage?

— Aujourd'hui c'est très-facile. Le chemin de fer vient jusqu'à Bar-le-Duc; dans quelque temps il arrivera au Petit-Nançois; de là à Paris il n'y aura qu'un pas.

— Et les accidents avec ces machines?

— Oh! ils ne sont pas à redouter. Il paraît que ces machines qui vous inspirent une telle terreur sont très-faciles à conduire.

— C'est égal, je ne m'y fierai pas.

— Les chevaux sont aussi dangereux, et très-souvent les conducteurs sont maladroits.

Les uns s'impatientent, les autres conduisent mal, la diligence verse, puis il y a des tués et des blessés. Je vous assure que le chemin de fer est préférable.

— Enfin, nous verrons. Mais je me demande quelle peut bien être à Paris la situation de M. Simon.

— Il nous expliquera cela lorsqu'il viendra.

La mauvaise humeur de Mme Husson était plus apparente que réelle. Au fond, elle était enchantée d'avoir reçu des nouvelles de Simon, qu'elle aimait beaucoup. On allait enfin cesser de faire des cancans sur sa fille.

Rose était dans la joie. Aussi sa démarche fut-elle plus vive; elle releva sa charmante tête et regarda ses compagnes d'un air moqueur. Les légers plis que l'inquiétude avait tracés sur son front disparurent. Le facteur ayant raconté qu'une lettre, venant de Paris et adressée à la jeune fille, était arrivée le jour même, on dit que Simon avait enfin donné de ses nouvelles. Le lendemain, nouvelle lettre, le village fut presque en révolution. Rose devint le but des agaceries et des prévenances de ses anciennes amies, qui, à la voir, avaient bien

deviné que ces lettres étaient le prélude d'un mariage. Mais que faisait Simon? Personne n'en savait encore rien.

Il avait écrit à Mme Husson de prendre des renseignements sur sa famille.

Enfin, un dimanche matin, on le vit descendre d'une petite voiture à la porte de son logement. Les gamins répandirent partout la nouvelle, et l'émotion fut aussi vive que le jour où on apprit l'assassinat de Mourot. Sans s'occuper des envieux, Simon entra chez lui, ouvrit sa malle et se prépara à changer de vêtements. Il lui fallut une demi-heure pour opérer cette transformation, puis il sortit.

C'est à peine si on le reconnut. Il portait un habit superbement brodé d'argent, une épée au côté, un képi également brodé qui penchait légèrement sur l'oreille droite et des gants blancs couvraient ses mains. Les campagnards se mettaient sur le pas de leur porte pour le voir passer. Les ménagères, les poings sur la hanche, le regardaient d'un air ahuri. Sans faire attention à l'émotion qu'il causait, Simon se dirigea directement chez Mme Husson, déjà prévenue de son arrivée par la rumeur publi-

que. Elle se montra fort étonnée en le voyant couvert d'un aussi brillant uniforme; l'amour-propre de Rose en fut vivement flatté.

Après les premiers épanchements, les deux femmes lui racontèrent leurs tribulations. Puis elles préparèrent le déjeuner. Le premier coup de la grand'messe sonna, Simon demanda à Rose et à sa mère la permission de les accompagner à l'église.

— Oh! dit Mme Husson, vous irez ensemble, moi je resterai à notre petit banc, tout à l'entrée.

A dix heures, toutes les cloches furent mises en branle; des écoliers tiraient les cordes attachées au mouton auquel elles étaient suspendues. Rose avait mis son plus frais costume, sa figure s'empourprait sous les regards des curieux, ses yeux s'animaient lorsqu'elle regardait son beau cavalier; et, quand il se baissait pour lui parler tout bas, elle souriait, ses lèvres rouges s'écartaient, laissant voir des dents petites et d'une blancheur éblouissante.

Des groupes s'étaient formés à la porte de l'église, chacun causait avec animation. On demandait à un vieux soldat de l'empire à

quel corps appartenait M. Simon. Mais le militaire interrogé ne trouvait dans l'habit de Simon rien qui ressemblât au costume des voltigeurs, des hussards, des lanciers, des mameloucks, des flanqueurs-tirailleurs, des chevau-légers-lanciers du premier empire. On en conclut que c'était un corps formé récemment par le président de la République.

Ce qui excitait tant la curiosité des gens de Saint-Joire, c'est-à-dire le changement qui paraissait être survenu dans la position de l'agent, n'avait absolument aucun caractère secret. Seulement, comme Simon n'était pas obligé de raconter aux étrangers ses affaires particulières, son existence n'apparaissait qu'à travers un voile opaque. Il ne dissimula rien à Mme Husson, depuis le jour où il était arrivé au village, avec le juge d'instruction, jusqu'au lendemain de la condamnation d'Hubert.

Pendant qu'il surveillait ce dernier, il avait fait à Paris quelques voyages. A la révolution de Février suivie des sanglantes journées de juin, Simon avait répondu à l'appel du gouvernement, s'était battu courageusement et avait été décoré. Les événements se précipitaient ;

le prince Louis-Bonaparte élu président de la République, c'était le rétablissement de l'empire à une date plus ou moins éloignée. Simon ne se mêlait point de politique; seulement comme il aimait sincèrement Mlle Husson, il n'eût point été fâché de trouver une place qui lui permit de vivre tranquillement et honorablement.

Le magistrat instructeur, M. du Mirel, était devenu président du tribunal civil; il avait jugé l'agent, aussi le poussait-il à se caser sérieusement.

— Vous êtes honnête et intelligent, lui disait-il, vous avez le cœur bon, mais le cerveau brûlé. Tachez donc de vous corriger, de faire une fin.

Un jour, Simon lui avoua qu'il voulait épouser Rose Husson et qu'il désirerait une place. M. du Mirel fut enchanté; cependant il lui demanda s'il allait mettre un peu d'ordre dans ses idées; s'il ne devait pas changer, être toujours le même personnage capricieux, il valait mieux, pour lui et surtout pour la jeune fille, qu'il ne songeât plus au mariage.

L'agent promit d'être rangé, retourna à Paris avec une lettre de recommandation et

fut nommé commissaire de police. C'est le costume de son nouveau grade qu'il portait, costume qui comme nous l'avons vu, avait tellement surexcité les esprits.

Mme Husson fit quelques réticences lorsqu'il fut question du départ de sa fille aussitôt le mariage célébré. Elle allait être bien seule en compagnie de ses poules et ses canards. Puis, pour aller dans les champs, elle n'aurait plus Rose pour lui parler. La résistance de la bonne femme était plûtôt pour la forme et n'avait au fond rien de sérieux. Seulement elle mit une condition, c'est qu'on ne vendrait point ses terres et ses prés. Elle y tenait, elle les avait arrosés de ses sueurs et ne voulait point s'en séparer.

Avec son défunt, elle avait travaillé pendant des années pour acheter lopin par lopin ces propriétés auxquelles elle tenait autant qu'à ses membres. Simon fit sur ce sujet toutes les concessions qui lui furent demandées. Il se doutait bien pourtant où la bonne femme voulait en venir. Rose avait droit à la part d'héritage qui lui venait de son père ; sa mère, de son côté, ne pouvait en la mariant ne point

lui donner quelque chose. Or, comme elle n'avait point d'argent, elle allait être obligée de donner la dot en terres.

En demandant à son gendre de ne pas les vendre, elle en restait en fait la maîtresse absolue, puisque Rose et son mari devaient aller habiter Paris. Cette habile combinaison n'échappa point à la jeune fille, qui en parla au notaire, et désormais ce fut avec cet officier ministériel que la veuve dut discuter les affaires d'intérêt. Il n'écouta pas les plaintes, se montra calme devant les récriminations et finit par aboutir à la signature du contrat.

Simon promit seulement de ne rien aliéner, mais il ne s'y engagea pas par écrit, sur le conseil du notaire.

Aussitôt ces formalités accomplies, le mariage eut lieu et, trois jours après, le jeune couple partait pour Paris. Ce qui avait empêché Simon de rester plus longtemps chez sa belle-mère, ce fut la nouvelle qu'il reçut de la prochaine exécution d'Hubert. Il ne voulait point, même de loin, voir celui qu'il avait poursuivi pendant des années et qui s'était laissé prendre d'une façon si niaise. Le

souvenir de Virginie lui pesait et il se reprochait quelquefois d'en avoir fait, sans qu'elle en eût conscience un agent de la police secrète.

Il ne doutait point de sa culpabilité, puisqu'elle avait avoué ; mais, enfin, quelque réflexion qu'il se fît, autant sa conscience était tranquille à l'égard d'Hubert, autant elle était inquiète à propos de sa complice. Il se promit donc de chercher à faire diminuer sa peine et, dans les brusques changements politiques auxquels on s'attendait, il pourrait la faire gracier.

Dans tous les cas, elle possédait quelques propriétés, il s'agissait de les faire valoir. Le notaire, à qui Simon parla de ses projets, promit de s'en occuper sérieusement et l'ex-agent quitta Saint-Joire l'esprit tranquille.

XXIII

L'EXÉCUTION

La cour suprême avait rejeté le pourvoi d'Hubert et de Virginie. Un recours en grâce n'avait pas obtenu plus de succès. Jusqu'au dernier moment Hubert espéra, et lorsqu'on vint lui annoncer que le jour de l'exécution était fixé, il se trouva mal. Il était furieux que sa complice échappât au dernier supplice et racontait comment il l'avait connue, de quelle façon elle s'y était prise pour le pousser au crime.

Mais ces lâchetés ne devaient pas lui servir. On lui fit la toilette des condamnés, puis le soir on le plaça dans une voiture cellulaire escortée par deux gendarmes et traînée par deux

vigoureux chevaux. Il dormit un peu. Lorsqu'il s'éveilla la voiture était arrêtée, on le fit descendre, il reconnut malgré la nuit l'endroit où il se trouvait : c'était la place de la mairie de Saint-Joire.

Près de lui s'élevait le modeste édifice municipal, un peu plus loin l'église, puis les maisons dont il connaissait les habitants. Il songea sans doute à son enfance tranquille, à sa jeunesse criminelle, car il pleura. Dans cet étroit espace occupé par un petit village et son territoire, il avait vécu, ri, joué, travaillé, commis des crimes monstrueux. Après avoir déployé une habileté infernale pour dépister la justice, il avait joui durant quelques années d'une impunité absolue, il avait été pris, jugé, condamné et il allait être exécuté à l'endroit même témoin de son premier forfait, en présence de cette population de travailleurs au milieu de laquelle il avait vécu.

Une peur épouvantable le saisit, il fut pris de tremblements, pleura, pria qu'on prolongeât son existence d'un jour, d'une heure. On lui demanda s'il voulait à manger ou à boire, il prit un morceau de pain et un verre de vin et s'informa si on le laisserait mourir sans

voir un prêtre. Mais déjà le curé du village avait été prévenu et venait apporter à son paroissien coupable les derniers secours de la religion. Le ministre du culte essaya de faire entrer un peu de calme dans cette âme qui avait moins de remords des crimes commis que de peur de quitter la terre.

Les habitants du village, éveillés par le piétinement des chevaux et le bruit de la voiture, s'étaient levés et entouraient les gendarmes qui les tenaient à distance. De différents côtés arrivaient les brigades de Vaucouleurs, Gondrecourt, Ligny, Void et un peloton de lanciers alors en garnison à Commercy.

On se montrait la chambre où était enfermé Hubert; on regardait les gendarmes et les lanciers debout, près de leurs chevaux; chacun se communiquait ses impressions.

Un individu, qui se prétendait bien renseigné, disait que la Lotteau était également à la mairie et qu'elle allait être marquée publiquement. Un autre lui ayant fait observer que la marque était abolie, la discussion dégénéra en dispute. Tout se termina par des coups de poing reçus et donnés et

l'arrestation instantanée des deux perturbateurs.

La nuit faisait peu à peu place au jour. Les étoiles pâlissaient, la lune disparaissait. Les masses sombres des forêts, mêlées tout à l'heure, se détachaient des crêtes des collines d'une façon de plus en plus nette.

A l'orient, le sommet des arbres était couvert d'un immense nuage rouge. Le ciel paraissait en feu. De ce nuage s'échappaient des fusées brillantes qui allaient mourir dans l'azur.

On distinguait les ondulations du sol, les sillons qui séparaient les petits buissons qui poussaient çà et là au flanc des côteaux. Un brouillard léger, diaphane, couvrait la vallée, s'attachant aux arbres entourant les maisons, imprégnait l'air d'une légère fraîcheur.

Bientôt le soleil émergea derrière les collines, des torrents de lumière inondèrent la campagne, et sur la route, le long des chemins, dans les sentiers on vit des files nombreuses de villageois arrivant de tous les points de l'horizon, se diriger vers un même but. Tous les âges étaient représentés dans ces foules. Des vieillards marchaient lentement,

des hommes et des jeunes gens hâtaient le pas, des enfants couraient et criaient, des femmes coiffées de marmottes causaient. Quelques bambins, fatigués probablement, étaient à califourchon sur les épaules de leurs pères.

Ces bandes de curieux ressemblaient à d'immenses processions, suivant toutes les sinuosités des chemins, décrivant les courbes les plus fantastiques. Où le spectacle paraissait bizarre, c'était aux endroits où la voie publique traversait les bois. On voyait sortir des hautes futaies cette multitude se poussant, se bousculant, les derniers cherchant à passer au premier rang, mais se modérant par respect pour les propriétés privées qui bordaient la route.

L'endroit où accouraient ces myriades d'êtres humains était borné d'un côté par la forêt, de l'autre côté par la prairie et coupé en deux parties par la route. Des lanciers et des gendarmes à cheval formaient un grand cercle et arrêtaient le flot animé qui venait se heurter à la tête des chevaux hennissant d'impatience.

Les rayons du soleil passaient joyeusement entre les immenses tricornes des gendarmes

et les élégantes coiffures des lanciers, faisant ressortir les couleurs voyantes des uniformes. De l'acier des sabres, de l'or des épaulettes des officiers s'échappaient des jets d'une lumière vive et brillante qui faisait mal aux yeux.

Cette mer humaine, arrêtée par la troupe impassible, refluait sur elle-même, et toutes ces têtes innombrables avaient l'air d'être agitées par le vent.

Les peupliers et les saules dans la prairie les chênes et les hêtres dans la forêt étaient surchargés de grappes de curieux qui s'accrochaient aux branches, au risque de les briser et de se rompre le cou en tombant.

On entendait des paroles vagues, des cris qui ressemblaient à des protestations, sortir de toutes les bouches.

Au centre du cercle formé par les soldats, huit individus étaient occupés à dresser un échafaud. L'un d'eux — leur chef sans doute — surveillait le travail, donnait des ordres qu'on s'empressait d'exécuter. Il avait gardé son chapeau sur la tête, et, malgré la chaleur, n'avait pas jugé à propos de se débarrasser de son paletot noir.

Ses ouvriers étaient vêtus de pantalons en

grosse toile et de chemises dont les manches, retroussées jusqu'aux coudes, laissaient voir des bras nerveux et halés par le soleil.

L'homme au paletot était l'exécuteur de Nancy, les travailleurs étaient des menuisiers du pays et deux de ses aides.

On préparait l'échafaud.

Bientôt les pieds se trouvèrent d'aplomb, les planches destinées à la plate-forme furent clouées l'une après l'autre et le bruit des marteaux retombant sur les clous se répercutait au loin et faisait frissonner les plus braves. Une balustrade en bois fut rapidement posée.

Deux montants s'élevèrent perpendiculairement au centre de la plate-forme à une hauteur de dix pieds environ, maintenus à leur extrémité supérieure par une barre transversale.

Au-dessous de cette barre, un mouton en bois auquel était attaché un énorme saumon de plomb; puis, encastrée dans le mouton, une espèce de large lance triangulaire, brillante comme de l'argent.

Cet appareil étrange, suspendu par un crochet en fer, glissait lorsqu'il était détaché

avec une effroyable rapidité entre les deux montants, où des rainures étaient creusées pour diriger la marche du couteau, qui s'arrêtait au niveau d'une demi lune taillée dans un morceau de bois.

L'exécuteur fit jouer la machine à plusieurs reprises, qui, chaque fois qu'elle tombait, faisait trembler l'échafaudage.

Enfin on apporta un panier plein de sciure de bois, qu'on plaça juste au-dessous de la demi-lune, et une boîte en planches ayant la forme d'un cercueil qui resta sur un coin de la plate-forme.

Lorsque tout fut prêt, l'exécuteur et ses hommes descendirent aux pieds de la guillotine, les ouvriers traversèrent les rangs des soldats et se mêlèrent à la foule, les aides seuls restèrent près de la sombre machine.

Les curieux, qui du haut des arbres où ils s'étaient installés avaient pu voir tous les détails de l'agencement de l'échafaud, expliquaient aux autres moins bien placés, comment les ouvriers s'y prenaient pour monter leur sinistre théâtre. Ces explications volaient de bouche en bouche jusqu'aux derniers rangs de la foule.

Beaucoup d'individus avaient apporté du pain, du lard grillé enveloppés dans du papier, du vin, s'étaient assis sur le gazon, mangeaient, buvaient et causaient en attendant le moment fatal. Un campagnard, qui avait vu Paris en 1831 racontait dans tous ses détails une exécution dont il avait été témoin. Dans ce temps là, c'était sérieux, disait cet homme ; on marquait, on exposait publiquement le condamné. On voyait le fer rougir dans le réchaud, puis l'exécuteur tirait du feu les lettres T F chauffées à blanc, découvrait l'épaule droite et les appliquait sur les chairs. Le coupable criait, s'évanouissait quelquefois ; dans ce dernier cas, il fallait le transporter du lieu de l'exécution à la voiture cellulaire.

Quelques enragés regrettaient que la Lotteau n'eût point été condamnée à la marque. Ils auraient pu voir sa peau rissoler sous la morsure atroce du feu, ses cris seraient arrivés jusqu'à leurs oreilles et elle qui avait tant fait souffrir les membres de la famille Mourot, qui était la cause de leur mort, à son tour elle souffrirait, implorerait la pitié de tout le monde et personne ne l'écouterait.

L'orateur, emporté par son sujet, finit par donner à ses histoires un développement extraordinaire. Il jouissait de l'effet qu'il produisait; il parla d'une condamnée aux galères qu'il avait vu subir le supplice de la marque. « C'était comme aujourd'hui, disait-il; on attendait la femme et son complice, l'exécution devait avoir lieu sur la place de la barrière Saint-Jacques.

Lorsque le cortége arriva près de la foule au milieu de laquelle je me trouvais, les murmures cessèrent. Les gendarmes se serrèrent, s'ouvrirent un passage avec beaucoup de peine, et parvinrent au pied de l'échafaud.

L'exécuteur et ses aides descendirent d'abord la femme qui avait les mains attachées, mais dont les jambes étaient libres. Elle pouvait à peine marcher, sa figure était pâle, ses dents claquaient, de grosses larmes roulaient le long de ses joues. Le prêtre, qui avait mis pied à terre en même temps qu'elle, lui adressait quelques paroles pour lui donner du courage. Mais la malheureuse, arrivant en face de l'escalier, leva les yeux, et aperçut comme un point brillant le fatal couteau suspendu dans l'espace entre les deux montants. Elle eut peur, et tomba sur ses genoux, suppliant ceux

qui l'entouraient de ne pas la forcer de monter.

Le bourreau lui parla tout bas, elle comprit que la lutte était impossible, se laissa relever, et soutenue par les aides monta une à une les marches fatales. Le bois criait sous le quadruple poids de l'exécuteur, de ses deux aides et de la condamnée, qui fut prise de faiblesse lorsque, sur la plate forme, elle vit le cercueil, le panier, la planche à bascule et le réchaud fumant. On lui retira son fichu; sa camisole fut coupée avec des ciseaux et la chemise, ouverte sur l'épaule, laissa voir la naissance d'un bras admirable.

La malheureuse jeta un regard sur la foule qui grouillait à ses pieds; sur tous les visages qu'elle aperçut elle ne vit que l'expression de la haine et de la curiosité.

Les aides, qui l'avaient fait asseoir sur une massive chaise à dos de bois, l'attachèrent solidement, puis l'exécuteur s'approcha du réchaud, prit un des instruments qui chauffaient, secoua la cendre dont il était couvert et deux lettres pareilles à des hiéroglyphes dessinèrent leur forme bizarre.

Ces deux lettres étaient un T et un P.

C'était la marque distinctive des condamnés aux galères à perpétuité.

Le bourreau fit deux pas du côté de la coupable.

Celui des deux aides qui tenait l'épaule où devait se poser le fer s'écarta un peu, puis la condamnée éprouva à la figure une vive sensation de chaleur suivie immédiatement d'une douleur atroce. C'était le fer rougi à blanc qui venait de pénétrer dans la chair et d'y faire une plaie d'où s'échappaient du sang et de la fumée.

La condamnée s'évanouit.

La foule pourtant si féroce s'était sentie prise de pitié en voyant le sang sortir des lèvres carbonisées de la plaie et rougir la chemise. On la descendit, on la mit dans une voiture qui partit, escortée de deux gendarmes. Dans la salle où elle fut déposée, on ne put trouver une seule femme pour lui donner quelques soins et la faire revenir à elle.

Les deux gendarmes et le conducteur de la voiture étaient fort embarrassés, ne savaient que faire, immobiles devant ce corps inanimé. »

L'orateur se tût, jetant sur ses auditeurs

un regard satisfait. Il était enchanté de l'effet produit par son récit.

Cependant, malgré les conversations animées, l'impatience s'emparait des spectateurs qui trouvaient qu'on faisait bien des cérémonies pour guillotiner un assassin. Neuf heures sonnaient à l'horloge paroissiale de Saint-Joire, quand un murmure immense sortit de la foule.

— Les voici! les voici! disait-on.

En effet on voyait s'approcher une troupe de gendarmes entourant une voiture sur laquelle on distinguait facilement trois personnes : le condamné, l'exécuteur et le prêtre.

Hubert était vêtu d'une blouse bleue, d'un pantalon gris, en grosse toile écrue; un chapeau de paille mettait sa figure à l'abri des rayons ardents du soleil.

Il avait les mains solidement attachées derrière le dos, et aux pieds des entraves qui devaient l'empêcher de marcher.

Le conducteur de la voiture suivait à côté de son cheval, qu'il tenait par la bride. Le pauvre animal paraissait tout effrayé du bruit qu'il entendait et dressait les oreilles.

Hubert avait été conduit au pied des marches de l'échafaud, descendu de voiture et traîné sur la bascule.

Le misérable, malgré les liens qui l'enserraient, luttait contre les aides qui l'emportaient. Chaque marche franchie le rapprochait de la planche fatale, c'était une seconde de moins à vivre.

En vain, le curé de Saint-Joire essaya-t-il de lui parler, la terreur fut plus forte que tous les raisonnements. Hubert ne voyait plus rien, n'entendait plus rien et ne comprenait qu'une chose : c'est qu'il allait mourir. Il était fort, mais ses forces étaient paralysées, ses mains ne pouvaient plus remuer, ses jambes faisaient avec peine quelques mouvements, et il avait à ses côtés des hommes solides et vigoureux auxquels il lui était impossible de résister.

Il priait, pleurait, menaçait ; mais prières, larmes et menaces n'avaient pas le don d'émouvoir ses bourreaux, qui arrivèrent tout essoufflés à la dernière marche. Ils mirent Hubert sur ses pieds, et le regard du misérable se porta machinalement sur ce qui l'entourait. Il reconnut l'endroit où quelques années auparavant il avait arrêté la nuit la voiture

de son cousin. Il vit le fossé où il avait laissé le cadavre, la croix de pierre rappelant le crime. Cette pierre qu'il avait arrachée à plusieurs reprises, et que de l'échafaud où il allait expier son crime il apercevait pour la dernière fois, le fascinait. Malgré lui, ses yeux y étaient attachés.

Il ne voyait pas la campagne immense, le ciel bleu ; il n'entendait pas les murmures de la foule ni le chant des oiseaux, il ne considérait que cette croix blanchâtre, couverte d'une mousse légère, qui émergeait du sol.

Les aides l'avaient attaché sur la bascule sans trop de difficultés. La planche tomba. Hubert poussa un cri horrible. Son cou alla s'emboîter dans la demi-lune, entre les deux montants, l'exécuteur fit jouer un ressort, le couteau tomba avec un bruit sourd. On eût entendu volèr une mouche tant le silence était profond dans cette foule terrifiée.

En une minute la tête et le tronc furent mis dans une boite, qu'on chargea sur la voiture qui avait amené Hubert vivant. La foule s'ouvrit, les chevaux partirent au galop et le cadavre fut enterré dans un coin du cimetière de Saint-Joire. Le bourreau et ses aides

démontèrent l'échafaud, mirent les planches sur une voiture. Le public quitta lentement le lieu de l'exécution où bientôt il ne resta plus que quelques curieux acharnés qui voulaient voir les gouttes de sang sur le sol. Toute la journée les cabarets de Saint-Joire furent remplis d'une foule nombreuse, et le soir, à la nuit tombante, on voyait les habitants des environs regagner leurs villages en causant du fait du jour.

A Saint-Mihiel, où elle était encore en prison, Virginie connut dans tous ses détails la fin d'Hubert. Lorsqu'on lui coupa les cheveux pour la conduire dans une maison centrale et qu'on lui fit revêtir l'habit des condamnées elle pleura, puis un pâle sourire plissa ses lèvres. Elle songeait à Simon.

— Peut-être, se dit-elle, celui-là pourra me faire obtenir ma grâce!

XXIV

Plain-Lieu

Le plateau, qui sépare les deux bassins de l'Ornain et de la Meuse, est, du côté du midi, couvert en partie de forêts qui entourent de vastes étendues de terres en culture. Sur le territoire de Demange-aux-Eaux s'élevait autrefois une ferme appartenant à une abbaye, dite l'abbaye d'Evaux. A la Révolution, les biens des moines furent confisqués et vendus : la ferme de Plain-Lieu disparut et la charrue passa sur son emplacement. Cependant, l'œuvre de destruction n'avait pas été assez complète et, des débris, un grand nombre jonchait le sol.

Les fondations étaient mises au jour par

le soc retournant la terre; les pierres, les briques, des faïences et des poteries brisées couvraient l'espace où s'élevaient les bâtiments. Les haies qui entouraient les jardins avaient été arrachées, mais de leurs racines étaient sorties de nouvelles pousses qui, depuis près d'un siècle, ont résisté à tous les efforts pour les faire disparaître. Le puits, très-profond à cause de la situation de la ferme sur une montagne, fut comblé avec les pièces des murs, on en voit encore aujourd'hui l'orifice à fleur du sol. Ce puits avait sa légende à cause de sa profondeur et les campagnards des villages voisins assurent qu'il communiquait avec des sources qui sourdrent dans des vallées étroites situées à des distances assez grandes.

Durant de longues années, les cultivateurs se trouvant à la brune dans les champs près de Plain-Lieu évitaient les ruines. De derrière chaque buisson, rappelant les anciennes haies, ils craignaient de voir apparaître un moine à la figure sévère, vêtu de sa longue robe; mais le puits surtout inspirait une terreur profonde. La nuit, personne n'avait été assez hardi pour marcher sur ce trou comblé : on

eût craint de disparaître dans les entrailles de la terre. De plus, quelques campagnards prétendaient avoir entendu les eaux tourbillonner au fond avec un bruit de tonnerre.

De l'endroit où s'élevaient les bâtiments on aperçoit la vaste plaine où l'on remarque à peine quelques légères dépressions du terrain, puis des forêts qui s'étendent aussi loin que l'œil peut porter. Le bruit des cloches sonnant l'*angelus* dans les villages voisins n'arrive point jusqu'à Plain-Lieu. La nuit on n'y entend que le cri de la chouette et le glapissement du renard. Quand le vent souffle avec violence, les arbres de la forêt se courbent avec un bruit sinistre, et durant ces tempêtes l'énergie des plus braves faiblit quelquefois.

Vers 1860, le terrain de Plain-Lieu se trouva mis en adjudication; les amateurs étaient peu nombreux et on fut fort surpris à Demange lorsqu'on vit le notaire chargé de la vente pousser lui même les enchères au-dessus du prix normal de ce sol infertile. Naturellement les paysans ne s'amusèrent point à faire concurrence au notaire et se retirèrent en se demandant qui

pouvait bien avoir acheté l'emplacement de la ferme. Peu à peu les idées se modifièrent, quelques cerveaux brûlés émirent l'idée que l'acquéreur inconnu savait peut être que des trésors étaient enfouis sous les ruines et qu'il allait faire des recherches qui aboutiraient à le mettre en possession de l'or caché par les ruines au commencement de la période révolutionnaire. Cette idée courut tous les villages et chacun se rappelait alors avoir entendu parler par les ouvriers des richesses de l'abbaye d'Evaux, et on trouvait tout naturel que les religieux eussent enfoui une partie de leur avoir dans cette contrée perdue au milieu des forêts et éloignée de tout centre de population.

Les suppositions se changèrent en certitude lorsqu'on vit des ouvriers se diriger vers Plain-Lieu. Ces hommes creusèrent des fondations, élevèrent un pavillon, émondèrent les haies, et trois mois après le commencement des travaux le pavillon était construit. On ne creusa point le puits, ce qui eut demandé trop de temps et surtout exigé trop d'argent, on se contenta d'établir une citerne dans le jardin.

Les habitants des campagnes suivaient avec intérêt les progrès des travaux, et quand la maison fut terminée dans tous ses détails, ils attendirent avec une curiosité impatiente que le propriétaire vint s'installer. Ce jour tant attendu arriva, le bruit courut à Demange que Plain-Lieu était habité, non point par des moines comme quelques esprits forts l'avaient annoncé avec des gestes de terreur, mais par une femme. La *calotte*, comme disaient les fortes têtes du canton, n'était pour rien dans la reconstruction de la ferme; en effet, la nouvelle habitante n'avait pas la moindre apparence d'être l'agent plus ou moins avoué d'un ordre religieux quelconque.

On ne la vit pas dans les villages, elle vécut isolée avec trois domestiques qu'elle avait amenés. D'où venait cette femme, comment se nommait-elle ? Telle était la question que, durant plus de deux mois, se posèrent les habitants de Demange. Cependant, grâce au facteur, on finit par savoir son nom, une lettre qui lui était adressée portait sur l'enveloppe :

A madame de Bermont,
à Plain-Lieu,
par Demange-aux-Eaux. (Meuse).

Quand on connut ce nom de de Bermont, on ne fut pas beaucoup plus avancé et les suppositions continuèrent d'aller leur train. Chacun se prétendait bien renseigné, les uns disaient que c'était une veuve pleurant un mari, d'autres prétendaient que la propriétaire de Plain-Lieu s'était retirée au milieu des bois pour songer plus à son aise à un amoureux disparu.

Enfin un jour un habitant de Saint-Joire qui traversait la forêt rencontra dans un sentier celle qu'on appelait Mme de Bermont.

Les splendides cheveux dorés de l'inconnue le frappèrent; il se dit qu'il avait vu une chevelure pareille et songea, tout en marchant, où lui étaient apparus ces traits qu'il avait aperçus quelque part. Tout à coup un nom vint à ses lèvres, mais il haussa les épaules en se disant :

— C'est impossible! pourtant, comme elle lui ressemble!

XXV

ÉMOTION

Le campagnard ne put garder ses doutes pour lui et le soir même, à l'auberge, comme on parlait de l'inconnue, il dit qu'il s'était trouvé le matin face à face avec elle en pleine forêt :

— Elle ne s'est point détournée ? lui demanda quelqu'un.

— Cela lui était impossible. A droite et à gauche le taillis est fort épais et il serait difficile, même à un homme, d'y pénétrer.

— Est-elle jolie ?

— C'est une grande et belle femme. Trente-huit ans au plus, les yeux vifs, le teint pâle, les cheveux abondants et d'un rouge ! Cette

couleur m'a rappelé une personne de Saint-Joire qui a fait du bruit il y a bientôt dix ans.

— De qui veux-tu parler ?

— Tu ne devines point ?

— Non !

— De la Lotteau !

— Ce n'est pas possible !

— C'est comme j'ai l'honneur de le dire. La dame de Plain-Lieu et Virginie Lotteau me semblent ne former qu'une seule personne.

— Tu plaisantes !

— Pas le moins du monde.

— Mais elle est au bagne !

— Elle y a été, oui, mais elle en est sortie.

— Comment cela ?

— Je ne sais point. Dans tous les cas, ce que je vous raconte est vrai. J'ai été frappé de la physionomie de cette femme, mais j'ai songé à la Lotteau et enfin je suis arrivé à me persuader que c'était bien la complice d'Hubert que j'avais rencontrée.

Cette nouvelle courut le village et tous les cultivateurs s'occupant de leurs travaux parlaient du retour de la Lotteau et de son installation à Plain-Lieu. Mais il y avait des

incrédules qui posaient des questions assez difficiles à résoudre. Pour acheter Plain-Lieu, il avait fallu de l'argent, et pour vivre sur ce domaine, qui ne rapportait rien, un revenu était nécessaire. Comment une femme dont la fortune n'existait point et qui avait passé plusieurs années en prison aurait-elle pu avoir trouvé brusquement un capital lui permettant de mener une existence indépendante ?

Les opinions se partagèrent et malgré la ressemblance frappante de celle qui se faisait appeler Mme de Bermont avec l'ancienne condamnée aux travaux forcés, beaucoup ne crurent point que ce fut la même personne. On s'informa au maire de Saint-Joire qui ne répondit que des paroles évasives : la Lotteau ne le regardait point, il n'avait pas à s'occuper d'elle.

Plain Lieu était devenu le centre d'une population tout-à-fait inconnue aux paisibles habitants des villages voisins. Les cultivateurs regardaient avec surprise des jeunes gens, mis avec élégance, se promener le cigare aux lèvres, le lorgnon sur le nez,

dans les champs ou à travers les bois en compagnie de femmes aux toilettes excentriques. On disait que tout ce beau monde venait de Paris, ce qui était vrai; mais au bout de quelques mois, plusieurs habitants de Barrois jeunes, et surtout riches, devinrent les familiers de Plain-Lieu, les. Parisiens disparurent peu à peu et cédèrent la place aux cinq ou six viveurs indigènes, fils d'industriels du pays. On se demandait ce que cela voulaît dire, si une conduite pareille ne cachait point quelque surprise; on s'attendait à apprendre un jour ou l'autre des choses étonnantes sur Mme de Bermont.

On s'éloignait d'elle quand on la rencontrait pour ne point la saluer; du reste elle ne recherchait pas les politesses des villageois, et affectait de ne pas les regarder lorsqu'elle passait près d'eux. Un profond sentiment de haine contre cette inconnue qui était venue s'établir dans leur contrée s'était implanté dans le cœur des campagnards, qui avaient fini par se persuader que la baronne cherchait à séduire quelque riche héritier du pays dans l'intention de se faire épouser, mais on ne crut plus qu'elle était Virginie Lotteau

transformée. Seulement il y avait entre la paysanne d'autrefois et la châtelaine de Plain-Lieu une ressemblance qui justifiait toutes les suppositions.

Les curieux cherchèrent à faire causer les domestiques, mais ils ne purent rien en tirer; ils étaient entrés au service de la baronne au moment de son arrivée en Lorraine, ils ne pouvaient donc donner sur elle aucun renseignement.

XXVI

LA SIRÈNE

En 1856, dans le demi-monde parisien, une étoile nouvelle de première grandeur s'était montrée, attirant tous les regards, faisant causer les viveurs et écrire les petits journalistes. On la voyait au bois et aux premières toujours entourée d'adorateurs empressés. Elle se faisait appeler la baronne de Bermont, mais cette baronnie de rencontre n'imposait à personne et n'eut point suffi pour exciter la curiosité et provoquer les conversations; ce qui avait frappé tout d'abord, c'était la beauté étrange de la baronne. Sa physionomie respirait la volonté et peu d'hommes pouvaient soutenir l'éclat de son regard. D'où venait-elle?

qui l'avait lancée dans la circulation? telles furent les questions qu'on se posa tout d'abord. On sut qu'elle était la veuve d'un marchand de chiffons en gros nommé Maclou, mort dans son domicile rue du Château-des-Rentiers, à Ivry, entre les fortifications et le mur d'octroi de Paris. Aussitôt débarrassée de son chiffonnier de mari, Mme Maclou avait quitté le quartier peu agréable de la Butte-aux-Cailles et était venue s'installer près du boulevard, dans un coquet appartement de la rue Taitbout. On lui connaissait pour protecteur un riche fabricant de cuirs vernis dont l'établissement était voisin du hangar où feu M. Maclou entassait les chiffons, les vieux os, les bouteilles cassées. Cet industriel fit la cour à la veuve qui accepta ses hommages à des conditions très dures; il était amoureux et il subit tout. Ces renseignements assez vagues ne suffisaient point pour satisfaire la curiosité, et chacun voulait savoir à quelle famille appartenait la baronne, si elle était née dans une loge de concierge ou dans un appartement bourgeois. Ces questions qu'on se posait, restaient sans réponse et les suppositions allaient leur train. Un seul

homme, peut-être, dans Paris était à même de savoir la vérité sur cette femme, c'était un des principaux fonctionnaires de la sûreté générale, M. Simon. Un soir qu'il assistait à une représentation à l'Opéra, les cheveux d'or de la baronne avaient attiré son attention; un simple coup d'œil lui suffit pour trouver son véritable nom.

— Virginie Lotteau ! murmura-t-il.

— Vous connaissez cette rousse? lui demanda son voisin, chef de division au ministère de l'Intérieur.

— Je l'ai vue il y a quelques années.

— A Paris?

— Non, en province.

— Que faisait-elle ?

— Elle travaillait à la terre.

— Et c'est en cultivant la terre qu'elle a pu gagner une fortune?

— Cela ne me regarde pas.

— Dites plutôt que vous n'ignorez rien de l'existence de cette femme et que vous gardez votre secret.

— Croyez ce qu'il vous plaira

Le chef de division fort intrigué raconta sa

conversation avec M. Simon qui fut assailli de questions auxquelles il ne répondit point. Cependant le policier était parfaitement au courant de la première partie de l'existence de la baronne. Il se rappelait la peine qu'il avait eue pendant plusieurs années à suivre pas à pas, à Saint-Joire, petit village de l'Argonne, Virginie Lotteau et l'individu dont elle avait dirigé les coups dans les assassinats successifs qui aboutirent à la disparition d'une famille tout entière. L'héritage des victimes revenait à l'assassin dont Virginie Lotteau voulait devenir la femme. Ce plan n'avait échoué que grâce à l'habileté de M. Simon. Le bagne pour la femme et l'échafaud pour l'homme, avaient fait disparaître la terreur qui s'était répandue dans la contrée. Ces détails, M. Simon se gardait bien de les raconter. Il se disait que cette femme qui reparaissait si brusquement au grand jour devait préméditer de nouveaux crimes. Il voulut savoir comment après avoir obtenu la remise d'une partie de sa peine, elle avait vécu depuis sa sortie de la maison centrale jusqu'au jour où il l'avait rencontrée en toilette brillante attirant sur elle les regards et

ne baissant point les yeux devant les nombreuses lorgnettes braquées de son côté.

M. Simon se rendit le lendemain de la représentation chez la baronne qui le reçut immédiatement. Sur les traits de la femme on lisait une certaine inquiétude causée par la vue de l'agent. Cependant elle maîtrisa son émotion et indiquant un siége à son visiteur elle l'invita à s'asseoir; elle s'assit à son tour et regardant fixement Simon elle lui dit :

— Jouons cartes sur table, monsieur, et dites-moi tout de suite pour quel motif vous êtes venu chez moi?

— Vous ne vous doutez donc point de la cause qui m'amène?

— Pas le moins du monde. Ne suis-je pas libre de faire ce que je veux?

— Pas tout à fait.

— Comment cela! Ma grâce n'est donc pas entière?

— Si, mais il y a une clause que vous avez sans doute oubliée.

— Laquelle!

— Il vous a été défendu de résider à Paris.

— C'est possible. Du reste je n'ai attaché à cette défense aucune importance.

— Vous avez eu tort, car je pouvais vous faire enlever par des agents et conduire dans une localité qu'on vous assignerait pour résidence, après avoir au préalable passé quelques jours en prison.

La baronne pâlit à cette menace :

— Vous ne ferez point cela ! s'écria-t-elle.

— Cela dépend.

— Etre jugée, même pour n'être condamnée qu'à une peine peu légère serait ma perte. Mon passé serait connu et chacun me jetterait la pierre.

— Il est vrai que cela ferait du bruit.

— Enfin, M. Simon, vous êtes le maître ! Que dois je faire ? ordonnez et j'obéirai.

— Vous vous montrez raisonnable. Depuis le jour où vous m'avez écrit de votre prison pour me prier de m'employer en votre faveur, dans le but de vous faire grâcier par le chef de l'Etat, jusqu'au moment de votre mise en liberté j'ai eu souvent de vos nouvelles. Vous m'avez adressé de nombreuses lettres, j'ai su qu'on n'avait entendu que des éloges sur votre conduite; ce sont ces

renseignements qui m'ont décidé à faire des démarches pour obtenir la remise du reste de votre peine. Mais à partir de cette époque qu'êtes vous devenue? qu'avez vous fait?

— Vous le savez aussi bien que moi. A quoi bon me forcer de raconter une partie de mon existence dont les détails ne regardent, en somme, que moi seule.

— Et un peu aussi la police.

— Je l'avoue. Cependant ma situation actuelle n'a rien de commun avec mon passé.

— C'est vrai. Mais outre ce que je connais, peut-être y a-t-il autre chose.

— Prenez ma conduite depuis le jour de ma mise en liberté et jugez.

— Si la loi n'a rien à y voir, la morale pourrait bien ne pas y trouver son compte.

— C'est possible; la morale n'est point la loi.

— Enfin, soyez franche.

— Sachant de quel pouvoir vous disposez, il est de mon intérêt même de dire la vérité.

— J'écoute.

La fausse baronne n'oublia pas le moindre fait, elle fut vraie dans sa déclaration. Lorsqu'elle eut terminée sa confession, M. Simon se leva et partit:

— Je ne vous ai rien dissimulé, lui dit-elle ;

— Je le crois. Dans tous les cas, ne restez pas trop longtemps à Paris. Vous êtes riche, vous pourrez vous retirer dans un endroit quelconque éloigné du boulevard.

— C'est bien mon intention ; mais seulement dans quelque temps.

— Cela veut dire que vous voulez encore arrondir votre fortune aux dépens des imbéciles.

— Vous donnez à mes paroles un sens qu'elle n'ont point.

— Enfin, n'oubliez pas qu'on a l'œil sur vous et que la moindre incartade sera punie sévèrement.

Le policier se retira, laissant la baronne plongée dans une inquiétude très grande. Elle voulait rester à Paris, s'amuser, jouir de la vie, et surtout, comme le lui avait dit Simon, s'enrichir. Aussi se promettait-elle d'être très circonspecte, de ne point causer trop de scandale en ruinant les jeunes et les vieux qui lui feraient la cour.

Quand Simon fut dans la rue, il se rappela

l'existence de cette femme qui, née dans un village, avait aidé à commettre les crimes les plus odieux, et après un séjour de quelques années dans une prison, reparaissait transformée, en plein Paris.

— Elle est prudente et habile, se dit-il, et n'écorchera point trop les fous qui se prendront dans ses filets.

XXVII

UNE PASSION DANS LE DEMI MONDE

La baronne s'était promis de marcher avec beaucoup de précautions dans la voie nouvelle où elle s'était engagée, mais sa passion de l'argent avait bientôt repris le dessus. Elle ne rechercha pas les relations titrées, et s'entoura seulement d'individus qui avaient gagné leurs millions dans l'industrie ou la finance. Le moindre petit boursier était bien reçu chez elle, car on pouvait en tirer des renseignements utiles sur la fortune de tel ou tel faiseur, et puis à cette époque où la France tout entière avait la fièvre des affaires, il fallait compter avec l'imprévu; on voyait chaque jour un millionnaire émerger du milieu du

monde qui vit de spéculations. Il est vrai que d'autres se ruinaient aussi rapidement. C'étaient ces déplacements de richesses que la baronne suivait avec attention. Elle se faisait présenter tous ces millionnaires improvisés, les flattait tant que le hasard les favorisait et les tenait à distance dès que la chance s'était retournée.

Au mois de novembre 1859 la baronne disparut. On ne la vit plus ni au théâtre ni au bois, on s'informa et on sut qu'elle s'était retirée dans une maison de campagne à l'Ile-Adam. On se perdait sur les causes de cette éclipse si imprévue qui était un événement dans un certain monde. Il y avait trois semaines que durait cette retraite, l'émotion n'était pas calmée lorsqu'on apprit le retour de la recluse à Paris. On en causa dans les cercles, dans les foyers des théâtres.

Le vicomte Robert de Sauvoy, un des assidus des premières, un habitué des courses, connaissait, ou avait la prétention de connaître la vie privée des actrices en renom et des courtisanes à la mode. C'était un véritable répertoire de cancans, d'histoires scandaleuses

qu'il répétait à tort et à travers. Aussi dans un souper qui avait lieu entre quelques joueurs au café anglais, regrettait-on l'absence du vicomte :

— S'il était ici, il nous raconterait dans ses moindres détails la cause ou les causes de la disparition de la baronne, dit un jeune avocat qui dans la journée avait parlé au palais en faveur d'une femme légitime à laquelle une courtisane avait enlevé son mari.

— Je l'ai vu dans la journée, reprit un second soupeur, il m'a promis de venir.

— A quelle heure?

— Il n'a pas pu me fixer l'heure, mais enfin il n'y a pas de temps perdu.

Au moment où la conversation était le plus animée, la porte du salon s'ouvrit et celui qu'on désirait avec tant d'impatience fit son entrée. Tout le monde se leva pour serrer la main au vicomte qui parut fort étonné de cet accueil enthousiaste.

— Que signifient ces serrements de mains, que veulent dire ces cris? demanda-t il.

— Ces manifestations signifient qu'on t'attendait avec impatience, dit l'avocat.

— Et pour quelle raison, joyeux défenseur des filous dans l'embarras?

— Tu vas nous dire pourquoi la baronne a disparu si brusquement de la circulation, et en même temps pour quelle raison elle a reparu sans être attendue, au moment même où elle commençait à être oubliée?

— Messieurs, je ne sais rien sur ce sujet, ou du moins fort peu de choses.

— Tu connais tout ce qui s'est passé.

— Vous exagérez; enfin je vais vous communiquer ce que j'ai appris.

— Nous écoutons!

Il se fit un grand silence, chacun s'approcha de l'orateur pour ne rien perdre de ce qu'il allait raconter.

— Il y a eu dans l'esprit de la baronne une transformation inouïe, incompréhensible!

— Quoi donc?

— Quand je dis l'esprit je me trompe, c'est le cœur qui s'est transformé. La baronne aime!

— L'argent.

— Un homme!

— Riche?

— Pas trop.

— Est-ce que cette plaisanterie va durer longtemps, s'écria un des auditeurs.

— Puisque je suis sur la voie des indiscrétions, je vais vous dire le nom de l'auteur d'un changement qui vous étonne. C'est le colonel de Gréat.

— Qu'est-ce que cet amoureux-là? Personne ici ne le connaît. Il n'est plus dans tous les cas de la première jeunesse?

— C'est un homme de quarante cinq à cinquante ans environ, grand, l'air distingué, fort bien conservé, ma foi.

— Mais enfin tout cela ne nous explique rien!

— Un peu de patience. Je vais vous dire comment cette passion a poussé si brusquement sur un sol si mal préparé.

Il y a quelques mois la baronne faisait le tour du lac lorsque ses chevaux prirent le mors aux dents. L'équipage filait vers Longchamps avec une effroyable rapidité, personne n'osait essayer d'arrêter les chevaux. Une catastrophe était imminente lorsqu'un cavalier débouchant d'une allée se précipita au devant de l'attelage et, rapide comme la

pensée, s'élança de sa monture à la tête d'un des chevaux emportés. Alors se fut une lutte terrible entre l'homme et l'animal. Mais la bête céda; frémissante, les naseaux en feu, la bouche pleine d'écume, elle tomba à genoux. Après quelques efforts pour se relever le cheval demeura immobile sous la main d'acier qui le maintenait comme cloué au sol.

Des promeneurs étaient accourus et avaient aidé à tirer de sa voiture la baronne évanouie. Le cocher remit tant bien que mal l'équipage sur pied pendant qu'on portait au café de la cascade la victime de l'accident. Elle reprit promptement connaissance, et, émue, tremblante de la peur qu'elle venait d'éprouver, elle se fit raconter comment on avait arrêté ses chevaux. Le hardi cavalier était debout, prêt à partir après s'être assuré que la baronne n'était pas blessée.

— Vous m'avez sauvé la vie, monsieur, lui dit-elle en le retenant du regard.

— J'ai fait ce que tout le monde eut fait à ma place, reprit-il en s'inclinant légèrement.

— Vous êtes trop modeste ; vous ne refuserez pas de me laisser votre nom.

— C'est inutile, madame.

— Je vous en prie !

L'inconnu sortit une carte d'un élégant portefeuille et la remit à la baronne qui le remercia.

— A présent, madame, dit-il, vous me permettez de me retirer?

— Adieu, monsieur, et croyez à ma reconnaissance.

La foule s'ouvrit pour livrer passage au cavalier qui trouva sa monture tenue par un des garçons du café. Il mit une pièce de monnaie dans la main du garçon, sauta légèrement en selle, et partit au galop ; bientôt cheval et cavalier eurent disparu.

— Enfin, interrompit un auditeur, quelque soit l'intérêt de ton récit, cela ne nous apprend point la cause de la disparition de la baronne.

— Du reste nous avons déjà lu cette histoire dans les faits divers du *Figaro*, reprit un autre ;

— Laissez moi parler ou vous ne saurez rien !

— Continue.

— La baronne, aussitôt remise de son émotion, lut sur la carte qui lui avait été remise, le nom du colonel comte de Gréat. Elle ne voulut point remonter dans sa voiture, et fit chercher un fiacre qui la ramena chez elle.

— L'histoire est finie?

— Elle recommence.

— A la bonne heure!

— Malgré son trouble, la baronne avait remarqué son sauveur, qui, comme je l'ai dit déjà, est un homme fort distingué. Il n'a pas comme toi, Muzet, engraissé d'une façon si monstrueuse qu'on te prendrait à distance pour un potiron phénoménal.

— Mon obésité ne te regarde point, répondit le jeune homme auquel s'adressait cette mauvaise plaisanterie.

— Il n'est pas non plus comme Hévrard, rachitique, mince, pâle et sec au point de se faire crier par un habitué du paradis, dans un théâtre, au moment où il allait occuper son fauteuil à l'orchestre : « prends garde de te casser en t'asseyant »

— Si cet insolent était tombé dans mes

mains, je lui aurais frotté les oreilles d'importance, dit en toussant Hévrard. Mais enfin ces sottes comparaisons n'ont rien à faire dans ton récit.

C'est pour vous expliquer clairement ce qu'est le comte de Gréat au point de vue physique. Il a tout ce qui manque à Muzet et à Hévrard pour être des hommes présentables.

— Alors il est parfait, cria un auditeur.

— Je reprends la suite de mon récit. La baronne rencontra plusieurs fois le comte au théâtre, il se montra très froid et fort peu disposé à répondre aux avances qui lui étaient faites. Elle se piqua au jeu et s'éprit pour tout de bon du trop calme colonel, Elle lui écrivit; ses lettres restèrent sans réponse; elle chercha à le rencontrer, mais les regards brûlants qu'elle lui lança n'incendièrent rien. La pauvre femme dépérissait à vue d'œil. Enfin le colonel disparut; désespérée, la baronne le rechercha; il ne lui fut pas difficile de retrouver sa trace et là commença une odyssée des plus étranges. Le militaire, relancé, continuait à se montrer indifférent et la passion de la femme ne faisait que s'accroître. Depuis quelques jours le colonel est à Paris, c'est ce

qui vous explique le retour de Mme de Bermont. Voilà mon histoire.

Chacun se récria, admirant la baronne.

— C'est la première fois qu'elle aime, dit le narrateur, cela explique pourquoi elle veut à son tour être aimée.

— Alors elle va devenir sage, observa Mozet.

— Il faut espérer qu'elle n'en viendra pas à cette extrémité, répliqua Hévrard entre deux quintes de toux.

— Dans tous les cas, elle va attirer sur elle les regards, si elle se range, et les amourèux vont toujours être pendus au cordon de sa sonnette, dit un autre auditeur.

— C'est peut-être une spéculation habile. De sa part cela n'aurait rien de surprenant, reprit Mozet.

— Par hasard elle n'agit point dans un but d'intérêt matériel, dit le vicomte Robert, et pour cette raison je prévois que je ferais des sottises pour cette femme aux cheveux d'or.

— C'est-à-dire que tu lui offriras l'héritage de papa?

— Mais, mon cher Hévrard, papa ne me donnera rien

— Il y a l'usurier.

— C'est un moyen coûteux. Cependant je crains d'être obligé d'escompter ma fortune à venir.

Après une causerie assez longue on se sépara et chaque groupe causait de l'aventure surprenante racontée par le vicomte. Au fond, le récit du jeune homme était vrai ; s'il y avait erreur dans les détails. La courtisane était bien sérieusement éprise du comte de Gréat, elle avait décidé qu'il l'aimerait et elle mettait dans ses poursuites l'entêtement d'une femme sans scrupules, qui n'a jamais senti battre son cœur qu'au son de l'or ou au bruit sec et léger des billets de banque froissés l'un contre l'autre.

XXVIII

PÈRE ET FILS

Le changement qui se produisit dans les habitudes de la baronne étonna son entourage. L'air de mélancolie répandu sur son visage ordinairement dur, la nonchalance de sa démarche, ses yeux quelquefois rougis par les larmes cachées prouvaient aux plus incrédules que ce qu'on leur avait dit était vrai. Les rebuffades dont elle accabla ses admirateurs, si elles en éloignèrent quelques-uns en attirèrent d'autres. Parmi ces derniers se fit remarquer le vicomte Robert de Sauvoy.

Ayant d'abord été attiré chez Mme de Bermont par le bruit qui s'était fait autour du

nom de cette femme, il avait trouvé drôle de se poser en soupirant, de dépenser le patrimoine qui lui revenait de sa mère, morte depuis plusieurs années, à satisfaire les coûteux caprices de la fantaisiste et avare baronne. Un ami de sa famille, qui habitait Paris, avait averti le comte de Sauvoy des folies de son fils, et le gentilhomme, qui habitait toute l'année un château près de Ligny-en-Barrois, rompit avec ses habitudes, prit le chemin de fer et se rendit à Paris pour tâcher de mettre un terme aux fantaisies de l'héritier de son nom et de sa fortune.

Il débarqua un matin à la gare de l'Est et se fit conduire rue Saint-Dominique où restait son compatriote, le baron d'Abainville. Ce dernier, qui n'avait point été prévenu, ne fut pas peu surpris de la brusque arrivée de son ami. Après les premiers compliments échangés, le comte entama le chapitre de son fils :

— Tu m'as écrit, dit-il au baron, que mon fils avait une conduite des moins régulières, qu'il compromettait son nom...

— Il est comme tous les jeunes gens...

— Tu en parles bien à ton aise! Comment, voilà un gaillard qui se fait l'adorateur d'une fille de rien qui le compromet!

— Il ne faut point exagérer. Robert est jeune.

— Eh, morbleu! quand j'avais son âge je ne m'amusais point à courir la pretentaine. Je cultivais nos terres et nos vignes, je plantais des arbres, enfin j'étais utile à quelque chose.

— Robert fera comme toi, il plantera et cultivera.

— Il n'en prend guère le chemin.

— Ne t'impatientes pas.

— On voit bien qu'il n'est pas ton fils.

— Il y a un moyen de mettre fin à ses folies.

— Lequel!

— Le marier.

— Y songes-tu? Quoi! donner à ce viveur une jeune fille innocente, ignorante de la vie! ce serait un crime?

— Ce crime se commet tous les jours.

— Chez les bourgeois, oui, qui ne voient que l'argent. Mais un gentilhomme, c'est autre chose.

— Il faut être de son temps. J'admets que ceux que tu traites de bourgeois visent un peu

trop à la bourse, et qu'ils marient leurs enfants sans s'occuper le moins du monde si les caractères s'accordent. Une mère trouve à caser sa fille en lui faisant épouser un homme vieux, elle en est enchantée, une fois le mariage fait, c'est au mari de se tirer d'affaire. Mais nous n'en sommes pas là. Robert est jeune, riche, porteur d'un beau nom.

— Et tu veux que son nom seul lui serve à trouver une femme ? car il ne faut pas parler de ses qualités, qui n'existent point.

— Mon Dieu oui. Ce n'est pas nous qui avons fait la société telle qu'elle est. Il faut s'arranger comme on peut.

— Tu as une morale bien facile.

— Enfin il faut pourtant en finir. Ton fils se ruine et se compromet pour une cocotte. Il y a à cela un remède, c'est le mariage. Si ce remède te déplaît, alors laisse faire ton héritier.

— Je le déshériterai !

— Et après ? tu ne peux pas lui enlever un nom qui est le tien.

Le gentilhomme hésita.

— Enfin, dit-il, agis pour le mieux.

— Tu me donnes carte blanche ?

— Oui.

— Dans deux mois Robert sera marié.

— Est ce que la future est déjà trouvée ?

— Je le crois.

— Réfléchis bien et songe à la responsabilité que tu assumes.

Le comte partit laissant seul M. d'Abainville. Celui-ci réfléchit à ce qu'il venait de dire et craignit de s'être trop engagé. Le fils de son ami n'offrait pas toutes les garanties indispensables pour faire un mari même ordinaire. On pouvait supposer que ses défauts n'étaient qu'une exhubérance de jeunesse, mais d'un autre côté il était permis de craindre que ce qu'on considérait comme des folies de jeune homme ne survécut au mariage. Dans ce dernier cas c'était vouer à un malheur immérité une enfant sans défense en la livrant à un débauché. Le baron se promit de bien étudier le caractère de Robert avant de trop s'engager.

M. de Sauvoy en quittant son ami s'était rendu au domicile de son fils, mais ce dernier était sorti et son père laissa une carte sur

laquelle il lui donnait rendez-vous pour le soir. Il revint vers sept heures et trouva son héritier qui l'attendait. Robert se doutait bien que le comte n'avait point fait le voyage de Ligny à Paris dans le but de le voir, de l'embrasser et de lui faire des compliments sur sa conduite. Aussi après l'avoir serré sur sa poitrine à plusieurs reprises, il se décida à entamer le chapitre brûlant des confidences :

— Pourrais-je vous demander, mon père, à quelle cause je dois la surprise agréable de vous voir? demanda-t-il à M. de Sauvoy.

— Vous devez bien vous en douter, monsieur mon fils, répondit le gentilhomme en prenant possession d'un fauteuil.

— Moi! pas le moins du monde. Cependant le plaisir de visiter Paris...

— Ce motif n'eut point suffi pour me décider à quitter la campagne.

— Alors, mon père j'attends de votre complaisance une explication.

— Je ne serai pas long.

— J'écoute avec tout le respect qu'un fils doit à son père.

— Mon fils, votre conduite laisse à désirer.

— En quoi?

— En tout. Au lieu d'étudier, vous vous amusez. Le théâtre remplace pour vous l'école de droit.

— Je travaille sérieusement.

— Ne mentez point. Vous dépensez votre argent avec des filles et, comme beaucoup de jeunes gens de votre âge qui ont des parents riches, vous faites des dettes.

— Oh! si peu.

— Ne plaisantez point. Vous compromettez mon nom qui est devenu la risée du Paris viveur.

— Je ne comprends plus.

— Diable! Vous avez la tête dure. Vos relations ne me plaisent point; il faut en finir avec cette existence débraillée qui ne peut vous conduire qu'à la ruine et peut-être au déshonneur.

— Voilà de bien grands mots pour de petites choses.

— Il est possible que vous n'attachiez aucune importance à ce que vous appelez agréablement vos fredaines, vos péchés de jeunesse. Moi, je vois les choses d'un autre œil, et si vous le permettez, je vais en quelques mots, vous expliquer ce que je désire et ce qu'au besoin je veux.

— Votre volonté sera respectée.

— C'est bien ainsi que je l'entends. J'ai vu aujourd'hui mon ami, le baron d'Abainville.

— Un être bien morose.

— Je ne vous demande pas votre opinion sur le caractère du baron. Mais enfin voici : nous avons causé de vous et voici ce qui est résulté de notre entretien. Un projet de mariage....

— Pour moi !

— Oui.

— Y songez vous ! à mon âge !

— J'y pense sérieusement. Du reste ce projet n'est pas de moi.

— C'est le baron qui vous a mis cette belle idée dans la tête.

— Vous avez deviné.

— Eh bien, je refuse !

— Vous finirez bien par vous soumettre.

— Jamais !

— Ne prononcez ce mot-là dans aucun cas. Il arrive presque toujours que celui qui l'a dit avec la plus entière bonne foi, est forcé, pour des causes qu'il n'a point prévues, de modifier sa manière de voir les choses.

— Je ne me trouverai pas dans une situation aussi humiliante.

— Si, si vous vous entêtez.

—Comment cela ?

D'une façon bien simple. La part d'héritage qui vous revenait de votre mère est dévorée depuis longtemps. Vous avez même déjà escompté ma succession, mais je vous préviens de ne point trop vous illusionner sur ce qui pourra vous revenir après ma mort, car il ne vous restera rien, absolument rien.

— Vous me déshériterez ?

— Parfaitement. Je vendrai tous mes immeubles, je convertirai ce que je possède en argent et quand j'aurai disparu de ce monde, ne vous dérangez pas. Argent et titres au porteur auront disparu. A présent que vous connaissez mes idées à votre égard, agissez au mieux de vos intérêts. Je vous quitte pour retourner en Lorraine ou j'espère avoir bientôt de vos nouvelles.

Le comte se leva et sortit sans même dire adieu à son fils. Quant à celui ci il était abasourdi par ce qu'il venait d'entendre. Evidemment son père aurait le dernier mot dans

cette lutte d'entêtement. Il faudrait bien un jour ou l'autre subir les volontés de celui qui tenait les cordons de la bourse.

— C'est qu'il serait capable de mettre ses menaces à exécution, se dit le jeune homme, et je ne me vois pas sans ressources, battant le pavé de Paris. C'est une position qui ne me conviendrait pas le moins du monde. Mais j'ai du temps devant moi ; le baron d'Abainville n'a pas comme cela, toute prête, une héritière à laquelle il me jetterait en pâture.

XXIX

TENTATIVE DE MARIAGE

Le vicomte se trompait dans ses suppositions. Le baron avait trouvé la jeune fille qu'il lui destinait. Cependant M. d'Abainville voulut avant d'entamer les négociations, voir plus souvent son jeune compatriote et juger si réellement, ses défauts étaient vrais ou affectés. Dans ce dernier cas on pouvait le corriger, et un mariage était possible, mais si le vicomte était véritablement gangrené on ne pouvait que l'abandonner à son sort.

La fille d'un riche maître de forges du Barrois élevée dans une des institutions aristocratiques de Paris habitait avec son père un hôtel situé

sur le quai d'Anjou. L'industriel recevait peu de monde et les habitués de son salon étaient surtout des lorrains. Noble ou paysan, riche ou pauvre était sûr d'être parfaitement accueilli chez M. Verly qui ne se sentait pas de joie lorsqu'il avait réuni à sa table plusieurs de ses compatriotes, avec lesquels il causait du pays, de ses forêts, de ses montagnes, de ses cultures. Retiré depuis plusieurs années, s'il habitait Paris, c'est qu'il espérait y trouver un gendre pour sa fille Jeanne, qu'il adorait.

Mlle Verly avait dix-huit ans, des cheveux blonds, des yeux noirs, ce qui donnait à sa physionomie un attrait des plus piquants; sa taille était celle d'une de ces fortes et belles lorraines, comme on en voit tant encore dans les villages des vallées de la Meuse et de la Meurthe. Un parisien, un de ceux qu'on appelait des décavés, l'eut trouvé vulgaire, mais pour un artiste, ce que la taille avait de trop développé, était amplement compensé par la petitesse des mains et des pieds et la douceur infinie du regard.

Beaucoup de prétendants s'étaient déjà présentés, attirés bien plus par la fortune de la

jeune fille que par ses qualités, qu'ils ne pouvaient apprécier. Tous, sauf un, avaient été éconduits; ce favorisé était associé avec son père pour l'exploitation d'une maison de commerce de la rue du Sentier. Sur toutes les grandes places commerciales, le nom de Grandchamp père était avantageusement connu; on savait que le fils hériterait un jour de plusieurs millions, qu'il n'exploitait pas la situation brillante de son père pour vivre sans travailler, qu'au contraire, après avoir terminé ses études, au lieu de choisir une profession dite libérale, il était entré dans la maison de M. Grandchamp qui, un an après, l'avait intéressé.

Le maître de forges et le négociant ne s'étaient jamais perdus de vue, malgré la différence de leurs occupations. Les deux enfants avaient grandi ensemble, et lorsque, aux vacances, ils se rencontraient chez leurs parents, ceux-ci admiraient leurs mots, leurs cris de joie, et se promettaient de les marier. Ils en étaient là de leurs projets, lorsque le baron tomba un jour à l'improviste chez M. Verly.

Il était à peine neuf heures du matin, mais on savait que l'ancien maître de forges était très matinal, et qu'on ne le dérangeait point en se présentant chez lui dès six heures, l'hiver comme l'été. Il fut pourtant surpris lorsqu'on lui annonça M. d'Abainville. Le baron, aussitôt entré dans le cabinet de M. Verly, expliqua aussitôt le motif qui l'amenait.

— Monsieur, dit l'industriel, si j'ai bien compris, vous me demandez, comme cela, sans que je puisse même me douter de la chose, la main de ma fille pour le fils d'un de vos amis.

— C'est tout à fait cela, cher monsieur. Et vous connaissez sinon le jeune homme, au moins son père, le comte de Sauvoy.

— En effet, j'ai eu quelques relations avec le comte, mais je ne connais son fils que de réputation et je dois vous avouer qu'au point de vue de la notoriété, il laisse à désirer.

— Je sais cela. Il ne faut pas croire tout ce qui se raconte ou s'imprime sur les fils de famille.

— Cependant, il y a dans ce qu'on dit un peu de vrai.

Oui, je l'avoue. Il faut aussi faire la part de la jeunesse.

— Le vicomte fait un triste emploi de la sienne.

— Enfin, s'il changeait de conduite, s'il devenait aussi rangé qu'il a été jusqu'à présent évaporé?

— Le passé m'inquiéterait toujours.

— Dans tous les cas, nous avons du temps devant nous ; rien ne presse, nous pouvons attendre. Pourrai je vous présenter le vicomte?

— Si vous voulez. Mais je ne le recevrai qu'à titre de compatriote. Je ne veux point qu'on puisse supposer un instant que j'ai l'intention *d'acheter* un gendre titré.

Le baron vit qu'il n'y avait pas à lutter, contre une volonté aussi absolue. Il quitta M. Verly à peu près convaincu que le commerçant ne donnerait pas sa fille à M. de Sauvoy. Cependant, il décida d'aller jusqu'au bout, et quelques jours après le vicomte était présenté à M et à Mlle Verly.

La première fois, le vicomte fut contrarié de la pression qu'on exerçait sur lui et se

montra froid; à la seconde visite, il remarqua la jeune fille et lui trouva très-grand air.

— C'est l'enfant d'un gentilhomme née dans une usine, se dit-il.

Peu à peu, sans se l'avouer, il trouva du plaisir dans la société de l'ex-industriel et finit par se dire que sa fille ferait une fort charmante vicomtesse.

— Les anciens ont du bon, songeait il quelquefois, et l'expérience du baron me sert aujourd'hui. Seulement on ne paraît pas enthousiaste de l'union projetée, et il me faudra manœuvrer bien habilement pour surmonter les préventions qui existent contre ma personne morale.

XXX

CE QUE FEMME VEUT....

Mme de Bermont avait échoué dans sa campagne contre le colonel de Gréat. Ses lettres étaient restées sans réponses et ses démarches n'avaient point abouti. Aussi après quatre mois de tentatives inutiles, son amour s'était changé en haine, elle voulait que le comte fût à elle, afin de l'afficher avec éclat et de l'abandonner ensuite. Les nombreux jeunes gens qui l'entouraient s'amusaient de sa passion et ne se gênaient pas pour se moquer de cet amour hors de saison. Elle voulait mener de front sa vengeance et son intérêt. Sentant que sa fin comme demi-mondaine approchait, elle chercha dans ses adorateurs un imbécile qui consentît à lui donner un nom. Avoir un nom

bien à elle était son objectif; cette idée une fois entrée dans son cerveau passa bientôt à l'état de monomanie. La courtisane voulait un mari. Son choix tomba sur le vicomte de Sauvoy. Avant tout, elle tenait à se venger des dédains du colonel; le vicomte devait lui servir dans l'accomplissement de son projet. Elle se montra pleine de prévenance pour lui, tînt à distance ses autres familiers et bientôt, dans ce monde léger on devina la vérité. La baronne de faux aloi cherchait à devenir une vraie vicomtesse.

L'influence que la beauté de Mlle Verly avait un moment exercée sur les sens de Robert disparut promptement; il se livra tout entier à la sirène qui le tenait sous sa dépendance. Aussitôt qu'elle avait pris une résolution, la baronne n'aimait point à perdre de temps pour la mettre à exécution. Une après-midi le vicomte se trouvant dans son boudoir, lui répétant pour la centième fois les mêmes déclarations banales, elle lui dit :

— Vous connaissez le comte de Gréat?

— Fort peu, vous le savez bien. Mais pourquoi cette question?

— Je tiens à ce qu'il vienne ici.

— Pourquoi cela ! Vous l'aimez donc toujours sérieusement ?

— Je ne l'ai jamais aimé.

— Ce n'est pas ce qu'on dit.

— Il faut laisser dire et ne rien croire.

— Cependant !

— Pas de discussion. Je veux que le colonel vienne ici. Je vous charge de la mission de le décider.

— Ce sera dur.

— Vous n'en aurez que plus de mérite.

Le jeune homme promit ce que lui demandait la baronne et sortit. Il se doutait bien, pourtant, qu'on le chargeait d'un rôle peut-être odieux, et certainement ridicule. Mais il n'eut pas une minute d'hésitation et commença le soir même sa campagne. Dans ses nombreuses relations il trouverait certainement quelqu'un de l'intimité du colonel ; de là à une présentation, la chose était facile et le reste allait tout seul. La jalousie l'aiguillonnait, il craignait que le jour où le comte entrerait chez Mme de Bermont, on ne lui fermât la porte sur le nez. D'un autre côté, s'il

n'accomplissait pas sa mission, il était certain d'être mis à l'écart immédiatement.

— Ce n'est peut-être qu'une fantaisie sans conséquence, se dit il, mais je voudrais bien savoir ce militaire à tous les diables.

Le surlendemain, en allant chez la baronne afin de lui remettre une loge pour l'Opéra, elle lui demanda s'il était bien avancé dans son entreprise.

— Je dine ce soir avec le colonel et quelques amis, répondit-il.

— Et après.

— J'espère vous l'amener. Nous viendrons tous vous demander à souper.

— C'est parfait. Vous êtes un homme d'imagination. A minuit je vous attendrai ; au lieu d'aller au théâtre, je vais immédiatement organiser une soirée. Envoyez-moi des habitués de votre cercle vers dix heures.

Avec la promptitude qu'elle mettait à exécuter un projet qui lui plaisait, la baronne fit immédiatement préparer un buffet surchargé de viandes froides, de pâtisseries et de bouteilles. A neuf heures, l'appartement était étincelant de lumières et les invités

commencèrent à arriver. Les femmes appartenant toutes au demi-monde ou aux petits théâtres, avaient arboré leurs plus brillantes toilettes. C'était un scintillement de pierreries, un bruit de soie ; les habits noirs se promenaient au milieu des flots de dentelles et des blanches épaules, lorgnant et causant.

Mme de Bermont paraissait avoir trente ans. La joie était peinte sur son visage; cependant à sa démarche vive un observateur eut deviné qu'elle était inquiète. Les salons s'emplissaient, minuit venait de sonner, beaucoup d'actrices qui avaient été prévenues à leurs théâtres arrivèrent bientôt; on put à peine circuler. La baronne regardait avec anxiété tous les nouveaux arrivants et chaque fois son visage s'assombrissait :

— Est ce que Robert n'aurait pas réussi ! murmurait-elle. Enfin à deux heures le vicomte parut ayant à son côté le colonel. La courtisane alla au devant des nouveaux arrivants, leur tendit la main en remerciant M. de Gréat d'avoir bien voulu se déranger pour assister à sa soirée, et sans plus de cérémonie, prit le bras de l'officier qui, étonné à la vue de ce monde qu'il n'avait jamais fréquenté,

marchait comme un homme ivre, se laissant conduire par la baronne qui le présenta à ses amis comme son sauveur.

Le comte ne répondait que par monosyllabes aux compliments qui lui étaient adressés. Du reste son étonnement s'expliquait. Ses parents ne lui avaient laissé qu'un beau nom, mais pas de fortune. Engagé volontaire à dix-huit ans il avait conquis tous ses grades à la pointe de l'épée. Ayant des goûts modestes, peu désireux de paraître, et par dessus tout timide, quoique d'une bravoure à toute épreuve, il n'avait jamais assisté qu'aux réceptions officielles dans les différentes villes où il avait été en garnison Il passait son temps à lire ou à étudier quand le service ne le réclamait pas. L'âge n'ayant pas fait disparaître sa timidité, il était arrivé à quarante cinq ans sans connaître absolument rien de la vie. Naïf comme un enfant, il rougissait quand une femme lui parlait, ne trouvait à répondre que des phrases banales et les mots spirituels ne lui arrivaient que trop tard Il était furieux contre lui de ce manque d'esprit d'à propos, et se promettait de ne plus retourner dans le monde.

Il avait fallu toute l'insistance de quelques amis, stylés par le vicomte, pour le décider à se rendre chez la baronne. D'abord étourdi par l'éclat des lumières, le bruit des conversations, le luxe des toilettes, les parfums dont l'atmosphère était saturée, il prit un air froid pour se donner une contenance; puis, peu à peu, grisé par la vue de ces femmes qui l'entouraient ils'enhardit et causa. La baronne l'avait subjugué :

— Le glaçon est fondu, dit au vicomte un de ses amis.

— Diable! pourvu qu'il ne fonde pas trop, répondit M. de Sauvoy.

— Est ce que tu deviendrais jaloux?

— Peut-être!

— C'est un tort, avec la baronne.

— Je le sais, mais que veux-tu? on n'est pas maître de certains sentiments.

— Tu aimes donc bien cette femme?

— A la folie.

— Ceci devient grave. A la façon dont elle regarde le colonel, la place est bien près de se rendre.

— J'en suis tout à la fois furieux et humilié.

— D'autant plus que c'est toi qui as introduit l'ennemi dans la place.

— J'y ai été forcé.

— Par qui ?

— Par elle, parbleu !

— C'est trop fort ! quoi ! tu as commis une bêtise pareille ?

— Je l'avoue. Tiens, laisse moi seul, je me sens disposé à chercher une querelle à n'importe qui, pour n'importe quoi.

Les deux jeunes gens se séparèrent et le vicomte alla s'asseoir dans une petite pièce où le bruit des conversations arrivait à peine à son oreille.

La baronne n'avait pas abandonné l'officier. A quatre heures du matin, quand on se sépara elle lui demanda quand il reviendrait la voir :

— Je voudrais ne jamais vous quitter, répondit il.

Il partit en lui baisant la main. Il était amoureux fou.

— Je le tiens, songea la courtisane lorsqu'elle fut seule dans sa chambre à coucher. Je l'ai aimé avec passion, il n'a répondu à

mon amour que par l'indifférence, il va à son tour connaître les tortures de la jalousie. Elle souriait et pensait au comte pendant que sa femme de chambre la déshabillait ; elle se coucha et s'endormit en rêvant au plaisir qu'elle éprouverait lorsqu'elle répondrait par une insolence à la première déclaration passionnée du colonel. Après s'être débarrassée du militaire elle se ferait épouser par le vicomte Robert et quitterait Paris pour toujours.

M. de Sauvoy était parti un des derniers, sur l'ordre de la baronne. Il lui avait dit en la quittant :

— Je vais chercher une querelle à ce ténébreux qui m'agace horriblement.

— Je vous le défends !

— Ne suis-je point le maître !

— De vous battre, oui ; mais de remettre les pieds ici après vous être battu, non !

— Je ferai ce que vous désirez.

— A la bonne heure, soyez sage et vous ne le regretterez point.

XXXI

SUICIDE

Lorsque le comte, après avoir quitté la baronne se trouva seul, il gagna le boulevard et marcha pendant plus de deux heures ayant toujours devant les yeux un nuage de dentelle enveloppant le corps gracieux de la courtisanne. Il rentra chez lui harrassé, se coucha, dormit mal, trouva la journée trop longue, fut d'une humeur massacrante avec tout le monde, s'habilla vers cinq heures, alla dîner dans un restaurant du boulevard des Italiens et se rendit ensuite rue Taitbout. Il était attendu. La baronne accourut au devant de lui, le prit par la main et le conduisit dans son boudoir.

— Comme c'est aimable à vous d'être venu, lui dit elle en avançant un fauteuil.

— Quand on vous a vue une fois on désire ne plus vous quitter.

— Flatteur !

— Je dis ce que je pense.

— Alors pourquoi vous êtes-vous jusqu'à ce jour montré si froid ou si dédaigneux ?

— Jusqu'à présent j'ai vécu seul, habitant tantôt une ville, tantôt une autre. Je ne suis à Paris que depuis quelques mois. Dans mes nombreux changements de garnison je n'ai pas eu le temps de me créer des relations.

— Dites que vous n'y avez point songé.

— Il y a aussi un peu de cela.

— Votre froideur n'est que l'indifférence poussée jusqu'au mépris ?

— Vous exagérez.

La sirène se montra enjouée et sa gaîté se communiqua au comte qui oubliait tout en écoutant l'enchanteresse. Il ne rentra chez lui qu'à une heure du matin.

Huit jours après sa première entrevue avec la baronne on ne parlait dans le monde des viveurs que de cet exploit de la courtisane qui avait trouvé le moyen d'apprivoiser le

sauvage colonel. Le vicomte de Sauvoy fut pris d'un accès de jalousie et voulut chercher une querelle à son rival. Ses amis l'empêchèrent de mettre à exécution cette idée ridicule.

Il fit des reproches à la baronne :

— Vous aimez donc bien cet homme? lui demanda-t il.

— Moi! Vous êtes fou, mon cher.

— Mais enfin, vous ne recevez plus que lui. C'est à peine si à des intervalles éloignés vous daignez entr'ouvrir votre porte à de vieux amis comme moi.

— Cela va changer sous peu de temps.

— Tout le monde en sera enchanté. Auriez-vous déjà assez de ce militaire de malheur? Ou lui commencerait-il à se passer de vous?

— Le colonel m'adore.

— Alors c'est vous qui le renverrez?

— Cela dépendra.

— Je ne comprends plus!

— Si monsieur de Gréat veut me donner son nom.....

Le vicomte poussa un cri de surprise :

— Quoi! vous auriez la prétention de vous faire épouser!

— Tout simplement.

— Vous êtes folle !

— Pas tant que vous croyez.

— Le comte ne voudra jamais de vous pour femme !

— Alors, je le prierai de rester chez lui, ou d'aller autre part porter ses soupirs et ses déclarations.

— S'il refuse ?

— Je le chasserai.

— Cet entêté soldat peut se croire des droits sur vous ; il est d'une naïveté à faire peur.

— Il n'a sur moi absolument aucun droit. Nos relations ont été purement amicales.

— Je vais d'étonnement en étonnement. Mais vous êtes une femme de génie ! Je comprends la passion insensée de cet homme et peut-être se décidera-t-il à vous épouser.

— Vous voyez que mon plan est bien simple.

— Mais aussi bien fort. J'attends le résultat de vos machinations avec une impatience que vous devez partager.

Le jeune homme, ahuri par ce qu'il venait d'entendre, alla trouver quelques amis auxquels il raconta avec beaucoup de détails

les projets matrimoniaux de la baronne. Celle-ci, de son côté, était bien décidée à en terminer, et quelques jours après son entretien avec Robert, se trouvant seule avec le colonel, elle prévint sa femme de chambre de répondre à ceux qui viendraient la demander, qu'elle était sortie. Le comte lui baisa les mains avec passion :

— Voilà la première fois, dit-il, que vous donnez cet ordre quand je suis ici, je vous en remercie.

— C'est que nous avons à causer sérieusement, répondit-elle en retirant sa main.

— Causons.

— Vous m'aimez sincèrement, comte?

— Comme un fou, malgré mes cheveux grisonnants. Mais que voulez vous, j'ai mon cœur de vingt ans, n'ayant jamais aimé!

— Que feriez vous pour me prouver votre amour ?

— Tout ?

— C'est trop et pas assez. Expliquez vous plus clairement.

— Voulez-vous que je fasse liquider ma pension ? de cette façon je ne vous quitterai plus.

— Pour vivre toujours ensemble il y aurait autre chose à faire.

— Quoi donc ?

— Nous marier.

L'officier regarda la baronne en pâlissant :

— Oui, continua-t-elle, c'est à prendre ou à laisser. Réfléchissez et donnez-moi une réponse dès demain.

Tendant la main au colonel ahuri et comme cloué sur son fauteuil, elle lui dit de sa voix la plus douce :

— Au revoir, à demain !

Soulevant une portière elle disparut après avoir lancé à l'officier un regard qui le fit frissonner. Il se leva et sortit en chancelant comme un homme ivre. Dans la rue il marcha rapidement, et, arrivé au boulevard, héla un cocher et s'élança dans une voiture :

— Où allons-nous, bourgeois? demanda l'automédon.

— Au bois de Vincennes.

Le cheval remonta lentement les boulevards le faubourg Saint-Antoine, l'avenue de Saint-Mandé ; lorsque les fortifications furent fran-

chies, le cocher se retourna et questionna son voyageur sur la route qu'il devait suivre.

— Marche toujours, répondit le militaire.

Le quadrupède, stimulé par un coup de fouet, fit quelques pas pressés qui avaient l'apparence d'un galop modéré. Mais ce bel élan ne dura pas et la digne bête reprit bientôt sa marche habituelle.

Le colonel était sombre. Il songeait à ce que venait de lui dire la baronne. C'était donc pour se faire épouser qu'elle l'avait attiré ; c'était dans ce but qu'elle avait manœuvré ! Il venait d'être joué par une courtisane. Malgré tout, il l'aimait, et se reprochait sa passion comme un crime. Il se rappela sa vie à lui. Pauvre et n'ayant pour seul bien que son titre il s'était engagé à dix-sept ans afin d'échapper aux railleries des petits villageois, ses camarades d'école, qui l'appelaient ironiquement monsieur le comte. Il avait monté rapidement en grade, et il se souvenait qu'à partir du jour où il eut l'épaulette de sous-lieutenant, les occasions de se marier ne lui avaient pas fait défaut. Des bourgeois enrichis auraient été enchantés de l'avoir pour gendre afin d'entendre appeler leur fille : madame

la comtesse. Devinant bien que c'était son titre qu'on achetait, il avait tout refusé, résisté aux tentatives les plus séduisantes. Arrivé à l'âge où l'on est à l'abri des passions, il s'éprenait follement d'une femme dont il connaissait la vie et cette femme lui proposait de l'épouser. Le comte en arrivait à se mépriser quand il songeait à l'empire que la courtisane exerçait sur son cœur.

— Si je n'accepte pas ses propositions elle me chassera comme un laquais, murmurait-il, et je ne puis vivre sans elle ! La jalousie le torturait. Cependant il ne voulait point faire un scandale qui l'eut rendu ridicule.

Après deux heures de promenade dans les allées du bois, le cocher inquiet, demanda à son client s'il devait continuer sa course. Le comte lui dit de s'arrêter, descendit et paya.

— Diable, se dit l'automédon en s'éloignant, voilà un paroissien qui me paraît joliment excité. C'est un mari trompé ou un commerçant dans l'embarras. Il va faire un mauvais coup, c'est sûr ; heureusement qu'il n'a pas mon numéro sur lui. C'est toujours ennuyeux d'être interrogé par la police quand un voya-

geur qu'on a trimballé d'un endroit à un autre se tue, ou tue.

Le comte après avoir laissé sa voiture, marcha pendant quelques minutes et le hasard le conduisit en face d'un tir ou une demi-douzaine de promeneurs montraient leur adresse à la carabine ou au pistolet.

— Voilà mon affaire, se dit il ; de cette façon ma mort passera pour un accident.

Il entra, tira pendant un quart d'heure, semblant prendre beaucoup de plaisir à cet exercice. A un moment donné, voulant voir de près ce qui gênait le mouvement d'un pistolet chargé, il approcha l'arme de ses yeux, le canon était tourné vers sa poitrine :

— Prenez garde, monsieur, lui dit le maître de l'établissement.

— Ça me connaît, mon ami, répondit le comte.

En prononçant ces mots il avait levé la tête pour regarder son interlocuteur. Il appuya le doigt sur la détente, le coup partit, il tomba foudroyé. La balle avait traversé le cœur. On accourut pour le relever, mais il était mort.

— Je craignais cet accident, dit le patron, tous ces habiles tireurs manquent de prudence!

On prévint le maire de Saint Mandé qui fit enlever le corps. Des cartes trouvées sur le défunt fixèrent tout d'abord son nom et sa profession. Les journaux racontèrent l'accident et deux personnes seulement se doutèrent de la cause de cette mort : la baronne et M. Simon. Quant au vicomte, il crut comme tout le monde à une imprudence. On en parla huit jours puis tout fut oublié.

Un mois, après, un matin, Simon se présentait rue Taitbout, montait chez la courtisane et était immédiatement introduit. Il prit un siége, dit à la baronne de s'asseoir et lui demanda s'ils étaient bien seuls :

— Pourquoi cette question?

— Parce que nous avons à causer.

— Vous pouvez parler, personne ne peut nous entendre.

— Voici. Il faut quitter Paris avant deux mois.

— Pour quelle raison ?

— C'est à cause de vous que le comte de Gréat s'est suicidé.

— Ce n'est pas possible.

— Vous savez la chose aussi bien que moi. J'ai deviné votre jeu. Vous n'avez plus d'amant parce que vous voulez un mari. Le comte vous a aimée, il n'a point voulu subir vos exigences, c'est-à-dire faire de vous, échappée du bagne, fille entretenue, sa femme légitime.

— Et quand ce que vous dites serait vrai ?

— C'est le devoir de la police de vous faire sortir de Paris ; ainsi c'est entendu. Dans deux mois qu'on n'entende plus parler de vous.

M. Simon se retira. La baronne voyant qu'il n'y avait pas moyen de résister à l'ordre qui venait de lui être donné, prépara tout pour son départ. Elle dit qu'elle abandonnait Paris pour vivre en province. Ce fut à ce moment qu'elle fit acheter Plain-Lieu où la suivirent quelques-uns de ses adorateurs. Elle tenait toujours à avoir un mari, le vicomte était la victime choisie; mais il n'osait point aller jusqu'à Demange aux-Eaux c'était trop près de Ligny. Il se décida cependant ; c'est à peine s'il y resta deux ou trois

heures; il craignait son père. Il voulait bien se marier, mais à Paris d'où il aurait envoyé au comte les sommations, *dites respectueuses*. Mme de Bermont ne pouvait retourner à Paris, elle regretta d'avoir acheté Plain-Lieu, puis, elle se consola en disant qu'elle trouverait bien un mari dans la contrée.

Malheureusement pour elle, le bruit que la Lotteau et la baronne de Bermont étaient la même personne, se répandit rapidement; on la tint à distance. Elle ruina bien quelques industriels; mais cette vie l'ennuya; elle se sentait devinée, elle se décida à quitter la contrée et fit acheter un domaine en Provence.

— Là au moins, se dit elle, on ne me connaît point, je quitterai mon titre de baronne pour reprendre le nom de mon mari. Une veuve riche et belle encore, ça trouve un épouseur.

DÉNOUEMENT

Malgré son audace, la courtisane on l'a vu, n'avait jamais osé passer sur la route où s'élevait la croix de pierre rappelant le crime d'Hubert, ni Saint-Joire où étaient enterrées les victimes de sa passion effrénée de l'argent.

Par une belle soirée de juin 186... elle revenait de Ligny à Plain-Lieu. Les senteurs des prés, l'air tiède, endormirent la baronne. Le cocher suivit la route, et l'équipage arriva rapidement à l'endroit où la forêt bordait la chaussée blanche qu'on apercevait s'étendant au loin et se perdant dans une demi obscurité.

Dix heures sonnèrent à l'horloge d'une église, dont la masse noire apparaissait dominant les maisons aux formes indécises et les arbres des jardins. La belle dormeuse

s'éveilla, regarda autour d'elle et vit d'un côté les bois sombres et de l'autre la large vallée de l'Ornain.

— Où sommes nous? demanda-t-elle au cocher.

— Près de Saint-Joire, répondit celui ci sans tourner la tête.

— Pourquoi avoir suivi cette route, prenez un autre chemin.

Le cocher n'écoutait point, la voiture courait toujours.

— Obéissez! cria-t elle en se dressant vivement.

A ce moment ses yeux se dirigèrent vers une petite masse noire qui émergeait le sol à quelques centaines de pas en avant. C'était la croix de pierre élevée à l'endroit où Mourot avait été assassiné. La courtisane fut prise d'un tremblement nerveux; de son front tombaient des gouttes d'une sueur froide, elle détourna la tête et aperçut l'église de Saint-Joire, qu'elle reconnut. Elle poussa un cri aigu, les chevaux eurent peur et se cabrèrent, une violente secousse renversa la voiture, le cocher tomba d'un côté et sa maîtresse lancée

sur la croix roula dans le fossé de la route. Les chevaux s'arrêtèrent, le cocher qui n'avait que des contusions sans gravité se releva en se frictionnant les côtes et vint près de la courtisane qu'il vit évanouie.

— Diable! se dit-il le coup a été dur pour madame, pourvu qu'elle ne se soit pas tuée.

Il souleva un bras de la blessée qui poussa un soupir.

— Elle vit, continua le domestique, mais elle n'en vaut guère mieux.

Continuant son examen, il aperçut le corsage déchiré au côté gauche et quelques filets de sang rougissant l'étoffe.

— La blessure est grave, je vois ce que c'est, madame a été précipitée sur cette croix avec une telle force que la pierre a traversé la robe, le corset, la chemise, et atteint la peau. Tâchons de la faire revenir à elle, et courons chercher du secours.

Le cocher souleva la blessée, l'étendit sur le gazon et courut chercher de l'eau qu'il trouva dans le fossé. Il en arrosa les tempes et le front; la baronne ouvrit les yeux et vit la croix.

— Pas ici! pas près de cette pierre! murmura-t-elle.

— Je comprends madame, que la vue de cette croix vous fasse mal...

—Et pourquoi cela? interrompit-elle, croyant que le domestique faisait allusion au crime que rappelait la pierre.

— Mais, madame, parce que vous êtes tombée en plein sur le sommet de ce monument funèbre, c'est ce qui a causé la blessure que vous avez au côté et votre évanouissement.

— Portez-moi sur la voiture et partons.

— Je vais vous conduire à Saint Joire, nous trouverons peut être un médecin, ou au moins une femme pour vous donner des soins.

— Jamais! oh, j'étouffe! et elle se roula sur le gazon.

Le domestique épouvanté courut jusqu'au village abandonnant la blessée et l'équipage sur la route. Il revint au bout d'un quart d'heure suivi d'une douzaine de villageois dont quelques-uns portaient des lanternes. Les chevaux n'avaient pas bougé et la baronne était toujours étendue sur le sol. Elle poussait des cris déchirants et appelait du secours;

quand elle aperçut le groupe d'hommes s'arrêter près d'elle ses yeux s'ouvrirent démesurément. Tous les campagnards étaient en blouse et coiffés de bonnets de coton. La lumière des lanternes donnait un relief singulier à leurs figures hâlées et ridées. Ils formèrent un cercle autour de la courtisane et l'un d'eux posa sa lanterne sur la croix. La blessée voyant la pierre noyée dans l'ombre détourna la tête et ne répondit point aux questions qui lui furent faites. Deux ou trois femmes qui avaient suivi leurs maris ouvrirent le corsage avec des ciseaux, on approcha une lumière et on vit sur la peau une large tache noire d'où s'échappaient quelques gouttes de sang.

— Emportez-moi loin d'ici, murmura la baronne.

Les campagnards voulurent la placer sur la voiture, mais la douleur qu'elle ressentit en se sentant soulevée de terre fut si violente qu'on dut la remettre sur le sol et attendre un médecin qu'on était allé chercher.

— Otez cette lumière, dit elle en montrant du regard la lanterne qui se trouvait sur la croix.

On obéit, mais la pierre ne disparut point, les nuages s'étaient dissipés, les étoiles piquaient le ciel comme des clous de diamant. La blessée fit un effort pour s'asseoir et retomba la tête au pied de la croix.

— Je meurs! au secours! cria-t-elle. Oh! ces Mourot... mourir ici!... brisez cette croix!

Bientôt sa voix s'éteignit, on n'entendit plus qu'un râle pareil à un long sanglot s'échapper de ses lèvres entr'ouvertes. L'agonie dura une heure, les paysans épouvantés regardaient la malheureuse se débattre sans oser l'approcher; enfin le corps se roidit, les yeux immobiles restèrent tout grands ouverts.

— Elle est morte! dit une femme en s'avançant.

A ce moment arrivaient le médecin et le curé. Ils firent enlever le cadavre qui fut enterré le surlendemain dans le cimetière de Saint Joire. Quelques jours après arriva de Ligny un marbrier qui mit sur la fosse une pierre tombale et une croix de pierre portant le nom de la victime et la date de sa mort.

Cette catastrophe qui terminait si brusquement l'existence orageuse de la baronne fut accueillie avec joie dans bien des familles qui craignaient pour leurs héritiers, la redoutable influence de la Sirène aux cheveux d'or.

Sa succession passa à des collatéraux éloignés qui achetèrent des terres, et, de pauvres qu'ils étaient, passèrent subitement à l'état de cultivateurs aisés.

Le vicomte Robert était à Paris quand il apprit la nouvelle, mais il ne s'émut pas plus qu'il ne fallait. Sa passion commençait à décroître et il songeait quelquefois à M[lle] Verly, dont il avait refusé la main. Lorsqu'il crut pouvoir retourner à Ligny sans que son arrivée dans le pays amenât trop de commentaires, il prit le chemin de fer le matin et dans l'après-midi arriva à la gare du Petit-Nançois, d'où il partit à pied pour le château de son père.

Quand celui-ci l'aperçut, il s'écria :

— Ah! vous voici de retour! vous êtes malade, épuisé! vous n'avez plus d'argent et pas de crédit! Ne comptez pas sur ma bourse pour rétablir vos finances!

Le jeune homme laissa s'écouler sans répondre le flot de la colère paternelle.

— Votre baronne s'est tuée! lui dit le comte.

— Je le sais, mon père.

— Vous arrivez un peu tard pour assister à ses obsèques. Mais enfin me direz-vous pourquoi vous êtes ici?

— Pour épouser mademoiselle Verly.

— Il est trop tard. Du reste, vous connaissant comme je vous connais, je m'opposerais de toutes mes forces à cette union. Mademoiselle Verly est mariée d'hier et elle a épousé savez-vous qui?

— Je ne tiens pas à le savoir.

— Je vous le dirai tout de même: Votre concurrent, Octave Grandchamp. A présent, monsieur mon fils, laissez-moi, quittez cette maison où vous n'auriez point dû remettre les pieds.

Après avoir dit ces mots, le comte se leva et sortit laissant le jeune homme seul.

— Décidément je n'ai rien à faire ici, murmura Robert; comme le dit mon père, il faut faire autre chose.

Le jeune homme retourna à Paris, joua, s'amusa et mourut à la suite d'excès de tous genres.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Péronne—Typ. et Lith. J. Quentin